

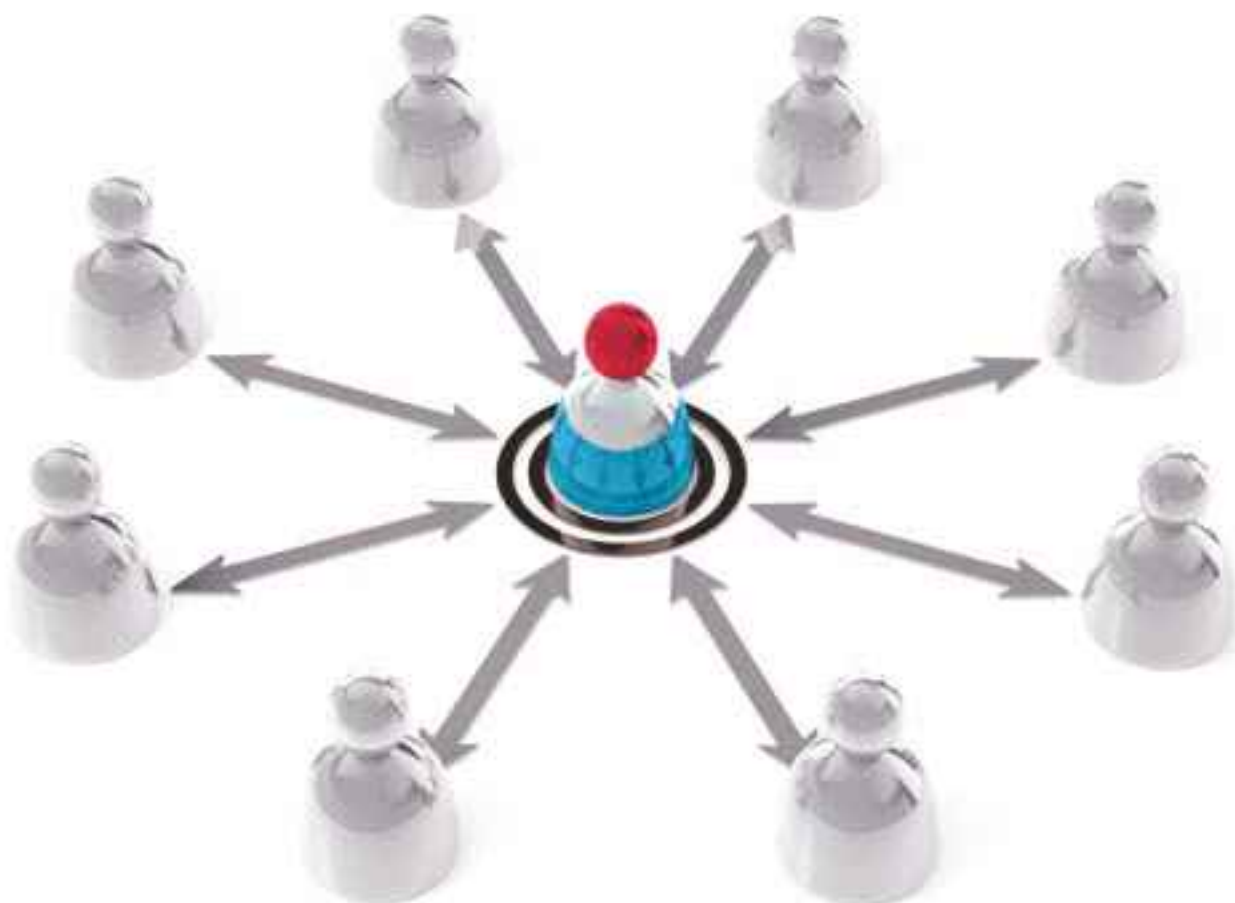
JUILLET/AOÛT 2013

MERKUR

DE L'ÉTAT LUXEMBOURG
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Logistique: les atouts du Luxembourg



■ FLASH

2030.lu: bilan intermédiaire d'une initiative de participation citoyenne



■ FORMATION

Relation Ecole-Entreprise: mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde

Exclusivité BCEE

CUMULEZ DES MILES! SUR TERRE ET DANS LES AIRS.

Cumulez des Miles de prime à chacun de vos achats. Et profitez-en deux fois plus chez Luxair* et tous les autres partenaires Miles & More!



MASTERCARD MILES & MORE LUXAIR

- 1 Mile de prime pour chaque euro dépensé avec la carte
- jusqu'à 5 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance attrayants
- et bien plus encore**



MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- réservée aux voyageurs d'affaires
- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore**

Souscrivez dès maintenant et bénéficiez d'avantages attrayants!

Infos sur www.miles.lu, souscription dans votre agence BCEE

Décision rapide récompensée : jusqu'à 250€ de remise sur votre prochain vol Luxair*



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Les transferts sociaux au Luxembourg: un débat crucial dans la perspective des prochaines élections législatives

Le système luxembourgeois de protection sociale est un élément fondamental de la cohésion sociale nationale. Il permet d'accéder à des soins médicaux et aux minima sociaux en cas de besoin, de lutter contre la dépendance et l'exclusion, de continuer à bénéficier d'un revenu en cas de maladie, de jouir d'aides au logement, de disposer d'une retraite et d'avoir une politique familiale ambitieuse, ce dont il faut se féliciter dans un pays qui peut se permettre d'offrir à ses citoyens un système généreux en la matière – du moins jusqu'à présent.

Au vu de la situation socio-économique et financière qui se transforme rapidement et de manière profonde, le Luxembourg ne pourra plus conserver à terme son système actuel en matière de transferts sociaux, basé notamment sur une croissance extensive, perpétuelle et vigoureuse de l'emploi et de l'économie. Ce système doit faire l'objet de réformes pour au moins trois raisons:

La croissance économique nécessaire au financement du système actuel fait défaut depuis plus de 5 années. Cette situation plaide donc pour une réduction des dépenses publiques en général et des dépenses de prestations sociales en particulier, puisque celles-ci représentent 47 % des dépenses publiques luxembourgeoises (un montant correspondant à 8,9 milliards d'EUR en 2012). Leur taux de croissance annuel moyen est de 7 % depuis 2007, donc un rythme de progression largement supérieur à la moyenne des dépenses budgétaires.

Le ratio coût-efficacité des prestations sociales n'est pas optimal. Avec plus de 15.000 EUR par personne (contre 6.000 EUR dans la zone euro), les dépenses de protection sociale sont particulièrement importantes au Luxembourg. Mais malgré l'allocation de transferts sociaux généreux et élevés en valeur absolue, la pauvreté relative augmente¹ et les désavantages sociaux continuent à se transmettre d'une génération à l'autre², ce qui semble signifier que l'ascenseur social ne fonctionne pas de manière optimale par rapport au coût des mesures afférentes.

La tendance à l'exportation des transferts sociaux risque d'augmenter davantage. La récente décision de la Cour de Justice européenne (CJE) qui a déclaré le système national actuel de bourses d'études discriminatoire à l'égard des travailleurs frontaliers et de leurs familles souligne, de manière générale, la nécessité d'une stratégie réfléchie et bien ciblée en matière d'allocation des trans-

ferts sociaux. Une telle approche n'a pas été suivie par le Gouvernement, alors qu'il vient de bâcler un nouveau texte législatif visant à répondre aux critiques de la CJE, mais qui ne tient compte ni de la précarité des finances publiques, ni d'un critère de sélectivité ou d'équité sociales. Vu le nombre élevé de prestations exportées – avec une tendance croissante –, il faut une définition claire et précise de la finalité, des besoins (sociaux et autres) à couvrir et des bénéficiaires en matière de prestations sociales, familiales et éducatives. Finalement, il faut un système d'allocation transparent et simple, excluant des situations de cumul et qui permette aux administrations en charge de détecter aisément des abus et de mettre instantanément fin à des pratiques frauduleuses.

Les améliorations à envisager devraient s'articuler notamment autour de trois principes fondamentaux: meilleur ciblage, incitation à l'activité et soutenabilité de leur financement. Certaines prestations, puisqu'elles ne sont pas ciblées bénéficient à des personnes aux revenus aisés ou au patrimoine élevé. Différents transferts pourraient faire l'objet d'une fiscalisation ou être modulés en fonction du niveau de revenus des parents ou des bénéficiaires. Les économies ainsi dégagées pourraient en partie revenir aux actifs ou familles ayant des revenus modestes, alors que ceux-ci sont, par ailleurs, susceptibles de réallouer une grande partie de leur revenu disponible accru dans l'économie nationale.

Dans le même registre, les indemnités de chômage, parce qu'elles se caractérisent par un taux de remplacement élevé et qui peuvent ensuite être «prolongées» par le RMG, créent une incitation à l'inactivité et favorisent le chômage de longue durée. Dans un contexte de hausse du chômage structurel, une réforme de l'indemnisation de chômage et du RMG devient urgente. Le bénéfice aux indemnités afférentes devrait davantage être couplé à des activités de formation et à la recherche active d'un emploi. Ceci permettrait de lutter contre les trappes à l'inactivité.

Il n'y a nulle alternative à une inflexion de la tendance haussière des dépenses publiques! Il faudra passer les dépenses sociales au crible pour les rendre plus efficaces, plus ciblées et moins coûteuses dans une logique de justice et d'équité sociales et de soutenabilité budgétaire.

¹ Le taux de pauvreté après transferts sociaux est passé de 11,0% en 1996 à 13,6% en 2011

² Ainsi avec seulement 11,5% des individus dont les parents avaient un niveau d'instruction faible qui ont pu atteindre le niveau universitaire, le Luxembourg se situe en queue de peloton au niveau européen



DOSSIER

- 4 Logistique – Luxembourg: une position stratégique**

FLASH

- 18 Enseignement secondaire: la Chambre de Commerce regrette un projet de réforme dilué**

DOSSIER

- 4** Luxembourg: une position stratégique

FLASH

- 18** Enseignement secondaire: la Chambre de Commerce regrette un projet de réforme dilué
20 Bilan intermédiaire d'une initiative de participation citoyenne
22 Visite d'une délégation japonaise de «start-up»
22 Luxembourg-Ireland seminar: Responding to the Economic crisis
23 Les bases sont jetées pour l'amélioration de l'efficacité énergétique
24 Remise de distinctions honorifiques
25 Centième anniversaire de la naissance de Carlo Hemmer
25 Airtech advanced Materials Group wird ausgezeichnet
27 Visite de S.E. Samuel Otsile Outlule, ambassadeur de la République du Botswana

INTERNATIONAL

- 28** Calendrier août – décembre 2013
28 Project Lebanon: a regional success story
29 Wer hat's erfunden?
29 Une visite de travail en Wallonie pour renforcer les relations bilatérales
30 37 entreprises luxembourgeoises en mission économique en France
32 Visit of the Minister of the Economy from Turkey: "an important milestone in the relationship between Turkey and Luxembourg"

- 32** Mission économique en Afrique du Sud: des contacts fructueux et de nombreux domaines de coopération possibles
33 Le Gouverneur de Tambov met l'accent sur les atouts économiques de sa région
34 Become an Official Partner of the Luxembourg Pavilion at EXPO REAL 2013
35 Mission économique «Grande Région» au Kazakhstan: de nombreuses opportunités d'affaires en perspective
36 Save the date: mission officielle dans le cadre de la Visite d'Etat en Turquie
38 Les pratiques frauduleuses au Benelux: un véritable fléau pour les entreprises
39 Save the Date: Nouveau cycle de conférences «FIT4Business»
40 DIGIWAL: le rendez-vous des entreprises qui veulent s'inscrire dans l'économie digitale
40 18^e édition du Salon à l'Envers: présence renforcée du Grand-Duché de Luxembourg
41 Inscrivez-vous pour recevoir les appels d'offres de la NSPA!
42 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
43 Textes européens publiés du 15 juin 2013 au 6 juillet 2013

FORMATION

- 46** Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde
47 Oser entreprendre avec les formations de la Luxembourg School for Commerce

- 48** Plusieurs centaines de candidats formés chaque année en fiscalité
52 Mécanicien d'usage
54 Nouvelle formation: «Understanding China, Mastering Global Business»
54 Prix de la meilleure thèse de doctorat 2013 pour Gabrijela Reljić
56 L'intégration, une responsabilité partagée
57 Quand formation continue rime avec diplôme

INNOVATION

- 58** Sabrina El Mahjoubi: le client au cœur de la stratégie d'entreprise
60 Le mentorat présenté aux start-up du lux future lab
60 L'évaluation des Business Plans n'a plus de secret pour les coachs 1,2,3 GO
62 Luxinnovation devient membre officiel de TAFTIE
62 Les opérations bancaires à distance en toute sécurité grâce au token LuxTrust
63 Les inscriptions sont ouvertes
64 La Banque de données Expertisa cherche des femmes expertes

ECONOMIE

- 66** La hausse du chômage est-elle de nature cyclique ou structurelle?
67 Regard sur la création nette d'emploi depuis la crise
68 Un début d'année difficile pour l'économie luxembourgeoise



INTERNATIONAL

30 37 entreprises luxembourgeoises en mission économique en France

70 Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

76 La logistique se met au vert

LEGISLATION & AVIS

78 Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

78 Nouveau régime d'aides financières pour l'amélioration de l'isolation acoustique des bâtiments d'habitation contre le bruit aérien

80 Les obligations de l'employeur en matière de congé annuel de récréation

81 General Principles of Luxembourg Taxation

FEDERATIONS/U.E.L.

82 Les équipements spéciaux

83 Les entreprises luxembourgeoises soumises à une pression des prix

84 Plus de 200 étudiants participent au 12^e Forum des mini-entreprises

85 «Il faut se donner les moyens de ses ambitions»

85 L'avenir du statut de PSF de support vu par l'association représentative du secteur

86 Une chance pour un nouveau départ

86 L'UEL se dote d'une nouvelle direction

GRAND ENTRETIEN

88 "I think the challenges Luxembourg is currently facing are real, but so are the opportunities"

INFO ENTREPRISES

90 Les nouvelles couleurs du Luxemburger Wort

90 Luxembourg Collecting: focus sur les collectionneurs du Luxembourg

LEGISLATION & AVIS

80 Jurisprudence du droit du travail: les obligations de l'employeur en matière de congé annuel de récréation

90 En bref

91 PwC Luxembourg donne le coup d'envoi

92 Le Statec célèbre 50 ans de constantes et de variables

92 Moskito: nouvelle structure, nouvelle identité

93 Fischer souffle ses 100 bougies

94 ArcelorMittal au Luxembourg en ligne

94 C'est en forgeant ...

LES 100 VISAGES DE LA CDC 96

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.

Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux, Corinne Briault,
a collaboré à ce numéro: Tanja Raveane

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:

rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs
et ne reflètent pas forcément l'opinion
de la Chambre de Commerce,
qui ne peut donner aucune garantie
expresse ou implicite sur l'exactitude,
l'exhaustivité, la véracité, l'actualité,
la pertinence ou la fiabilité des
informations figurant dans le Merkur.



Logistique

Luxembourg: une position stratégique

Nouvelles infrastructures, nouveaux services et nouveaux opérateurs: le développement du secteur logistique luxembourgeois avance à grand pas. Le Gouvernement luxembourgeois soutient activement le secteur logistique et le pays peut se targuer aujourd'hui de disposer d'une plateforme efficace qui occupe près de 5 % de la population active. En 2012, afin d'implémenter une véritable politique de développement de la logistique dans un monde économique globalisé, le but étant d'améliorer l'attractivité et la compétitivité du hub luxembourgeois, le Cluster for Logistics a lancé une analyse du secteur. L'étude «Future for Logistics» élaborée en collaboration avec le CRP Henri Tudor permet aux secteurs public et privé d'allouer de façon optimale leurs ressources à la promotion de la plateforme luxembourgeoise et d'élaborer une stratégie cohérente afin de soutenir le secteur. En marge de l'analyse sectorielle, l'étude publiée en mars 2013 dresse 222 recommandations qui ont été présentées aux responsables politiques.

Le Luxembourg excelle d'abord par sa position géographique. Situé au cœur de l'Europe, le Luxembourg est à l'intersection de nombreux corridors de fret qui relient le continent au reste du monde par le rail, la route et les voies fluviales. Au niveau aérien, l'aéroport national est la porte d'entrée et de sortie directe sur le

monde. Le Luxembourg dispose ainsi d'une véritable plateforme quadrimodale, comprenant l'aéroport Findel, le port de Mertert ainsi que les hubs rail-route Bettembourg/Dudelange.

Le Luxembourg seul ne produit pas les volumes nécessaires pour permettre un hub logistique compétitif mais la position géographique et le potentiel

de marché dans un rayon de 350 km permet le développement d'un portail vers les marchés internationaux. Le pays fait partie du réseau européen TEN-T (Trans-European Transport Networks), qui relie les différentes plateformes européennes entre elles. Même si le Grand-Duché n'a pas de connexions maritimes directes, il est relié aux grands

ports belges, néerlandais et allemands. Le Grand-Duché remplit ainsi toutes les conditions pour renforcer sa position de centre de distribution multimodal européen.

Le secteur s'est fortement développé endéans quelques années, et les entreprises logistiques emploient aujourd'hui près de 5 % du personnel luxembourgeois, soit 16.200 personnes. Le mouvement ne devrait pas s'arrêter là, des études européennes prévoient une augmentation constante des volumes de transport pour les vingt années à venir. Cette évolution permettra de nouvelles opportunités mais elle imposera aussi de nouveaux défis.

Ces défis devront être relevés. Le but de l'étude «Future for Logistics» est d'analyser la situation actuelle, définir les objectifs, donner des recommandations et proposer des solutions autour de trois axes majeurs:

- Comment faire du Luxembourg un hub logistique international?
- Comment renforcer le réseau luxembourgeois global?
- Comment implémenter une stratégie nationale de développement?

■ Flux et marchés potentiels

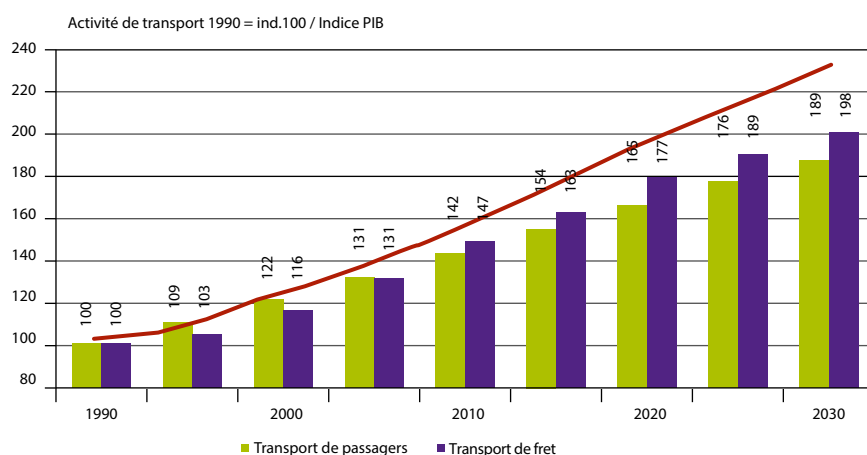
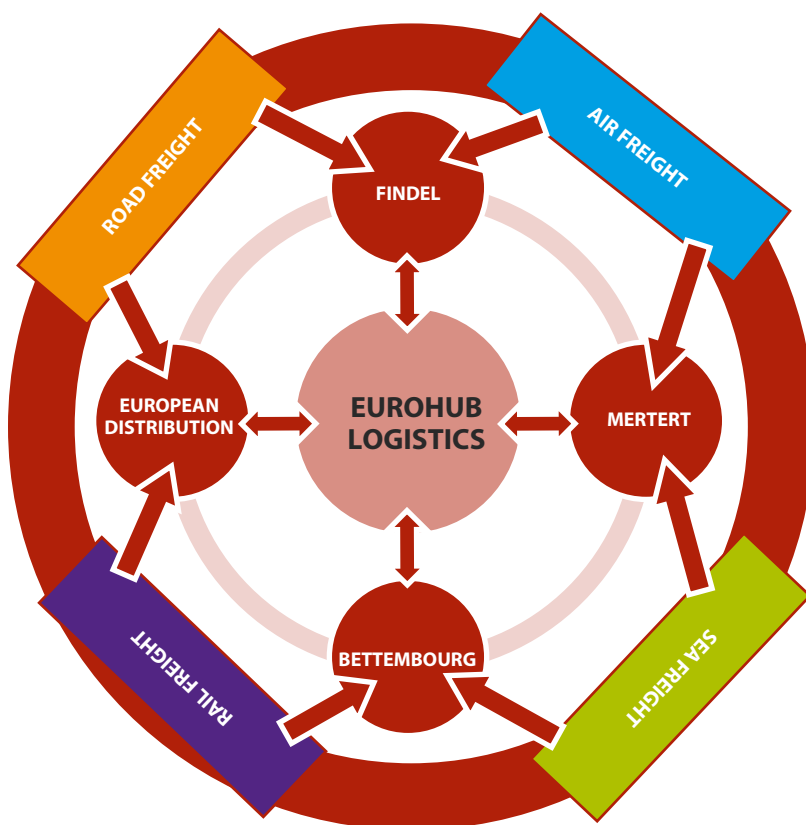
Le transport routier reste de loin le mode de transport le plus utilisé en Europe, et le Luxembourg ne fait pas exception à la règle. En effet, près de trois quarts des biens sont acheminés par camion. Afin de gérer tous ces flux et attirer de nouveaux acteurs, il est évident que les infrastructures routières doivent être adaptées et prendre en compte les critères environnementaux. En tant que carrefour européen, le Luxembourg a une position particulière. Chaque année, 1,5 millions de camions traversent le pays.

Toutefois, l'engouement pour d'autres modes de transport n'est pas négligeable, notamment avec les prix

du carburant à la hausse. Faciliter le transport multimodal via le Luxembourg est une piste pour attirer de nouveaux acteurs.

Transports des biens en 2009	Moyenne UE	Moyenne Luxembourg
Route	75 %	77,5 %
Rail	7,21 %	9,49 %
Mer	17,09 %	/
Fluvial	0,64 %	12,04 %
Air	0,06 %	0,92 %

Source : EU transport in figures, Statistic pocketbook 2011



Source : ec.europa.eu/future_of_transport

AUTOMATED INTEGRATED SOLUTIONS
for HEAVY LOADS

INTRALOGISTICS | SURFACE TREATMENT | AVIATION

CTI Systems S.A.
Z.I. Eselsborn - Lentzweiler • 12, op der Sang • L- 9779 Lentzweiler
Tel: +352/2685 - 2000 • Fax: +352/2685 - 3000 • cti@ctisystems.com
www.ctisystems.com



La complexité grandissante des flux logistiques nécessite un niveau d'organisation accru et le Luxembourg dispose de nombreux atouts qui interpellent les acteurs internationaux, selon l'étude Future for Logistics. Pour valoriser le Luxembourg en tant que centre logistique, le pays doit être considéré comme un hub doté de plusieurs plateformes

multimodales, dont les pièces maîtresses sont le port de Mertert, le site de Bettembourg et l'aéroport Findel. Une meilleure coordination des stratégies de développement renforcera les synergies entre opérateurs et créera une forte communauté au sein du secteur cargo. Un Eurohub Luxembourg multimodal et intermodal pourra offrir des services compétitifs.

Le réseau de transport transeuropéen TEN-T, un programme de développement des infrastructures de transport de l'Union européenne conçu pour faciliter le développement des échanges, soutient également financièrement de nombreux projets européens. Ces aides pourront servir à améliorer les infrastructures routières luxembourgeoises.

Successful logistics is a question of creativity.

Kuehne + Nagel S.à r.l.

1, Rue Edmond Reuter - L-5326 Contern - Luxembourg

Tel.: +352 355 141-1 - Fax +352 355 141-900

info.luxembourg@kuehne-nagel.com - www.kuehne-nagel.com

KUEHNE+NAGEL

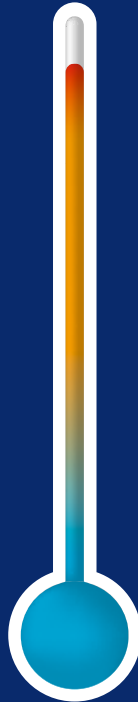


Your Pharma & Healthcare Hub in Europe

Controlled Room Temperature 15 - 25°C



Cool Storage 2 - 8°C



Strategically located at Luxembourg airport, Luxair CARGO's new dedicated infrastructure of 3000m² offers 2 distinct temperature zones, each equipped with exclusive truck-docks and direct access to the aircraft handling ramp. This unique set-up, coupled with dedication, expertise and know-how safeguards the integrity of your products throughout the supply chain. Fast, reliable, safe and secure, LuxairCARGO is your partner for the special care & handling of your pharmaceuticals.

For more information: www.luxaircargo.lu or by e-mail: info@luxaircargo.lu

LuxairCARGO

Handled in good company

Port franc et entrepôt pharmaceutique:

Pour se démarquer des concurrents, le Luxembourg mise sur des services à valeur ajoutée et des niches de développement spécialisées. Ces aspects sont parfaitement réunis dans le Freeport situé au Findel, qui sera le seul aéroport européen avec une zone franche intégrée. Le port franc, prévu pour septembre 2014, pourra conserver des œuvres d'art, bijoux, voitures, vins et autres objets de collection. Les services prestés à l'intérieur de la zone franche seront exemptés de TVA. Par-dessus le tout, le Freeport reliera davantage les activités logistiques et financières luxembourgeoise.

Le Gouvernement soutient également le développement du secteur pharmaceutique luxembourgeois. La plateforme novatrice Pharma & Healthcare Centre, appartenant à LuxairCARGO, va dans ce sens. Situé au Findel, l'entrepôt dispose de halls à température constante qui permettent le stockage de produits fragiles. ■

encore attirer davantage de produits, notamment électroniques et pharmaceutiques, grâce à des services et des infrastructures adaptées.

Pour cela il faut distinguer les routes intracommunautaires et hors-Europe. Afin de soutenir le secteur, il serait intéressant de développer les échanges en Europe et de lancer de nouvelles routes vers les pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et la Turquie.

■ Le concept de «hub européen»

Le Luxembourg dispose d'une position géographique de choix. Au cœur de l'Europe, les opérateurs logistiques peuvent par ailleurs profiter d'une infrastructure quadrimodale, qui est continuellement renforcée. Les différentes plateformes luxembourgeoises – Merttert, Bettembourg/Dudelange et Findel – servent de porte d'entrée et de sortie des produits, d'abord en Europe, puis vers le monde entier.

Dans le secteur de la logistique, la coopération entre les différents modes de transport constitue un point essen-

■ Des biens dynamiques

Hors Europe, le Cluster a identifié les biens exportés et importés, afin de cerner les débouchés potentiels et de construire des infrastructures adaptées. Cette identification est importante car les biens présentent tous des

profils de risque et de volatilité différents. Entre 2005 et 2010, les trois quarts des flux passant par le Luxembourg via ses deux corridors principaux étaient de nature alimentaire ou chimique. Ce flux important doit être maintenu. Mais le Luxembourg peut



CLdN ro-ro SA

Ireland: +352 26 44 66 266 - freight.irl@cldn.com

Scandinavia: +352 26 44 66 277 - freight.scan@cldn.com

UK: +352 26 44 66 288 - freight.uk@cldn.com

Cobelfret Ferries NV

Zeebrugge-Purfleet: +32 50 50 22 43 - agencies.pur@croports.com

Zeebrugge-Killingholme: +32 50 50 22 45 - agencies.kgh@croports.com

CLdN ro-ro SA

Zeebrugge – Dublin	2x/week
Rotterdam – Dublin	2x/week
Zeebrugge – Gothenburg	6x/week
Zeebrugge – Esbjerg	1x/week
Rotterdam – Purfleet	1x/day
Rotterdam – Killingholme	1x/day

Cobelfret Ferries NV:

Zeebrugge – Purfleet	3x/day
Zeebrugge – Killingholme	1x/day
Flushing – Dagenham	2x/day



tiel. Ils doivent être interconnectés pour permettre aux opérateurs de choisir le service le plus adapté et le plus efficace. Les acteurs logistiques du pays doivent considérer le Luxembourg comme un hub multimodal unique, capable d'élaborer des plans de développement adaptés à chaque plateforme en respectant une stratégie commune. Ce concept d'un Eurohub flexible et complet permet une promotion plus efficace. Il est évident que les plateformes de Merttert, Bettembourg/Dudelange et du Findel ont tout à gagner en multipliant les collaborations.

■ Transport aérien: Un secteur dans le vent

L'aéroport international de Luxembourg Findel est le cinquième plus grand aéroport de fret en Europe et il offre une des plateformes européennes les mieux équipées en termes de fret aérien. Le développement de Cargolux dans les années quatre-vingt-dix est souvent considéré comme le point de départ de l'aventure logistique luxembourgeoise. Entretemps de nombreux



transporteurs et opérateurs utilisent le Findel comme point d'ancrage pour leurs opérations et le secteur a enregistré une croissance impressionnante. En effet, en seize ans, le niveau de fret qui représentait 150.000 tonnes est passé à plus de 850.000 tonnes.

Avec des infrastructures performantes et des services administratifs efficaces, le Luxembourg peut se positionner vis-à-vis de ses concurrents. En multipliant les connexions aériennes et le pooling de fret, il est possible d'attirer un nombre croissant de transporteurs.

- // Centrally located
- // Modern dedicated infrastructures
- // Uncongested
- // Fast and hassle-free throughput
- // Available handling capacities
- // Competitive fee structure

LUXEMBOURG AIRPORT PLATFORM

Major Airfreight Gateway to, from and through Europe

SOCIÉTÉ DE PROMOTION
ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT
DE LUXEMBOURG

www.spda.lu





Au niveau des produits de niches, les expéditeurs ont besoin de plus de services logistiques à valeur ajoutée. Des infrastructures comme le Pharma & Healthcare Centre et le port franc sont un pas dans la bonne direction.

■ **Transport maritime: Un long fleuve tranquille?**

Souvent sous-estimé mais primordial pour le tissu logistique luxembourgeois, le port de Mertert sur la Moselle

est une plateforme moderne qui s'étend sur une superficie totale de 65 ha. Le port gère un trafic annuel de 1,1 million de tonnes, dont 700.000 tonnes sont acheminées par la Moselle. A côté de son importance purement logistique, le port est aussi primordial pour le bon fonctionnement du pays. En effet, il importe et stocke une grande partie des carburants luxembourgeois. Le Gouvernement prévoit d'augmenter la capacité de stockage, qui s'élève actuellement à

62.000 m³. La plateforme est également une porte d'entrée et de sortie importante pour le marché sidérurgique et autres produits en vrac. Au niveau des flux, 12 % des biens luxembourgeois sont transportés par voie fluviale.

Le transport par barges est relativement écologique, mais il nécessite une connexion efficace avec d'autres moyens de transport. Le Gouvernement a ainsi procédé à des investissements dans les infrastructures routières et ferroviaires près du port.

Le transport fluvial est idéal pour des matériaux en vrac comme des céréales ou des hydrocarbures. Le port excelle dans la manutention de ce type de biens mais devra également s'armer pour faire face à la containerisation croissante des marchandises. Le transport maritime étant relativement lent – le trajet de Mertert à Anvers ou Rotterdam nécessite trois à quatre jours – l'infrastructure doit être adaptée à une stratégie à moyen-terme. Le port offre aujourd'hui de nombreux services, notamment pour le secteur de la logistique. Des services de mise en conteneur par exemple pourraient renforcer l'attractivité du site, esti-

STOLL
TRUCKS RENTING
TEL : +352 26 9 26 431

**LOCATION COURTE ET LONGUE DUREE DE
VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS**



ment les spécialistes ayant contribué à l'étude Future for Logistics.

Au niveau de la coopération, le port de Mertert pourrait se rapprocher du port de Coblenze, les deux plateformes étant reliées par le réseau européen Ten-T. L'étude Future for Logistics évoque également des opportunités de partenariat avec des ports de haute mer. Une participation au programme «Extended gate» de Rotterdam faciliterait notamment le transport et la manutention de containers sous douane.

Des services avancés pourront renforcer la plateforme. La Moselle ne compte pas encore d'atelier de réparation et la création d'une telle infrastructure au port de Mertert présente une opportunité de diversification notable. En effet, le nombre de bateaux circulant aux alentours du Luxembourg s'est élevé à 7.500 en 2011 et la tendance est à la hausse. Si les coûts de carburant et des taxes environnementales continuent de croître, le transport fluvial va gagner en importance. En effet, le bateau est le moyen de transport le plus écologique par tonne. L'augmentation



des investissements publics et privés dans le domaine fluvial devrait donc encore s'accélérer.

■ Transport ferroviaire et routier: le camion est sur les rails

La décision du Gouvernement de développer la plateforme Bettembourg/Dudelange, communément appelé Eurohub Sud, va certainement doper les activités logistiques au Luxembourg.



FIAT DUCATO

profit



14.290 €*

2.8 T 2.0 MJET 115 CV 6.8 L / 100 KM

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES.

WWW.FIATPROFESSIONAL.BE



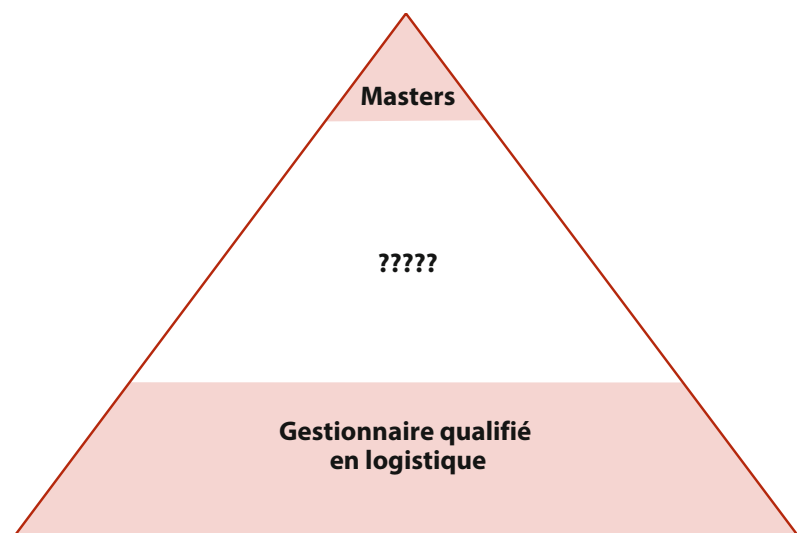
*Prix hors TVA. Photo non contractuelle



Donnons priorité à la sécurité.

STOLL TRUCKS SARL - 2 zi rue de la Poudrerie - L-3364 LEUDELANGE
CERQUEIRA Fernando - Tél.: 26.9.26.442





La plateforme, qui s'étend sur l'ancien site de la WSA, existe déjà mais sera agrandie pour offrir la masse critique demandée par les logisticiens internationaux. Cela permettra de réduire davantage l'utilisation de camions au profit de trains cargo.

En 2011, 1,5 millions de camions ont traversé le Luxembourg, pas seulement pour se ravitailler en carburant,

mais parce que le pays est idéalement situé sur de nombreux axes logistiques. L'étude Future for Logistics montre que ce sont autant de clients potentiels qui profiteront de services logistiques performants et de l'offre de fret multimodal de la plateforme Eurohub Sud. La coopération accrue avec Merttert et le Findel permettra l'élaboration d'un vrai hub multimodal.

Des analystes s'attendent à une croissance proportionnellement plus forte du fret intermodal, due à la hausse des prix de carburants. Il est donc fort probable que les transporteurs routiers miseront de plus en plus sur le rail, afin de réduire les frais. Le camion, plus flexible, restera le mode de transport de choix pour les premiers et les derniers kilomètres. Mais le rail se montre plus économique sur la longue distance. Le Luxembourg offre l'autoroute ferroviaire Lorry Rail qui relie le Luxembourg et la frontière espagnole près de Perpignan. Cette solution assure l'acheminement de quelque 30.000 semi-remorques par an sur une distance de plus de 1.000 km. De nouveaux itinéraires entre le Luxembourg et Lübeck (pays scandinaves) et Trieste (vers la Turquie) ont été mis en place et d'autres sont à l'étude.

■ Un secteur dans le vert

Le concept de «Green Logistics» gagne en importance pour les logisticiens. Afin d'améliorer les flux et réduire la consommation de carburant, les acteurs luxembourgeois doivent élabo-

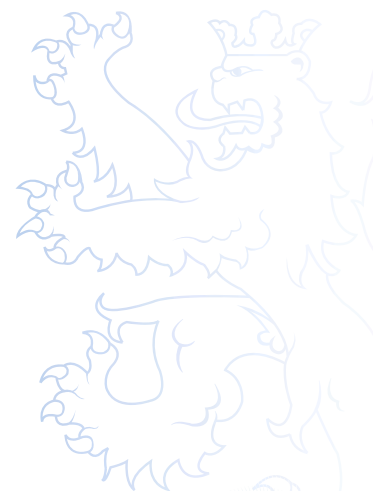
Promouvoir les intérêts du secteur maritime



Réunir les professionnels et les métiers de l'économie bleue



Rayonner en Europe



Member of
ENMC
European Network of Maritime Clusters



**CLUSTER
MARITIME**
Luxembourgeois

cluster-maritime.lu

Le Port de Mertert



Situé sur le territoire des communes de Mertert et de Grevenmacher sur la rive gauche de la Moselle, le Port de Mertert dispose d'une superficie totale de 65 hectares. Les deux quais longeant la darse, sur lesquels sont installés 10 grues ponts roulants d'une force de levage de 12 à 35 tonnes, ont une longueur totale de 1.600 mètres.

Les produits transbordés sont surtout les produits sidérurgiques à l'arrivée et au départ des usines d'Arcelor-Mittal installées au Luxembourg, les produits pétroliers, le charbon, les produits agricoles et les matériaux de construction.

Le Port de Mertert a su pendant toutes les années de son existence faire profiter l'économie luxembourgeoise de prix de transbordement compétitifs et d'un service irréprochable. Il a également su défendre les intérêts du transport fluvial dont les qualités n'ont plus besoin d'être vantées (respect de l'environnement, fiabilité, sécurité, etc.).

Le transport fluvial garantit un degré élevé de sécurité, en particulier pour le transport de marchandises dangereu-

ses. Enfin, il contribue au délestage du réseau routier surchargé dans des zones à forte densité.

Devant la toile de fond de la situation stratégique idéale du Port de Mertert représentant un site luxembourgeois unique regroupant les trois modes de transport et permettant ainsi un transbordement entre fluvial, rail et route, la société du port avec le soutien du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, ensemble avec ses manutentionnaires, déploie tous les moyens dont elle dispose pour assurer la pérennité du Port de Mertert. Ainsi, il est notamment projeté d'agrandir le faisceau d'arrivée et de départ de 4 voies ferrées, augmentant ainsi à 8 le nombre de voies disponibles. Parallèlement le raccordement des voies de triage avec les faisceaux d'arrivée et de départ sera réalisé grâce à des voies doubles. Bref,

« Le Port de Mertert est conçu pour répondre aux besoins du développement de l'économie luxembourgeoise. Les raccordements par voie fluviale, ferrée et par route contribuent à son insertion appropriée dans les réseaux de transport transeuropéens. »



SOCIÉTÉ DU PORT DE MERTERT
Société anonyme

Direction du Port

L-6688 Mertert · Tél. 74 04 64 · Fax. 74 04 64 30
info@portmertert.lu
www.portmertert.lu



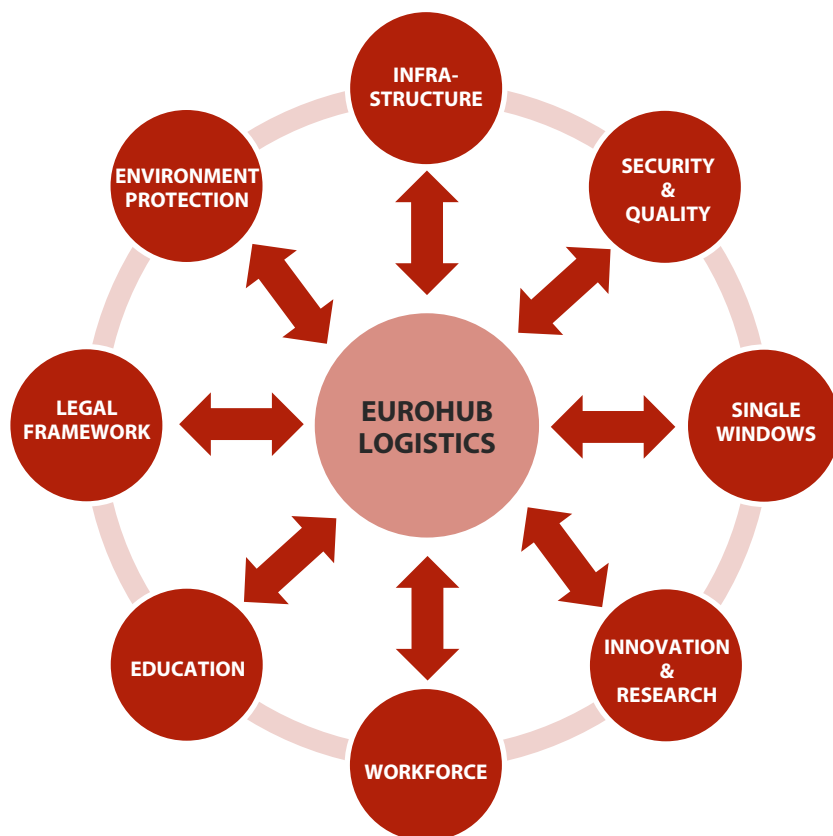
Luxport S.A.

Société de manutention portuaire
Port de Mertert
Tél. 74 96 10-1 · www.luxport.lu



TANKLUX S.A.

Transbordement, stockage et transport
de produits pétroliers
Port de Mertert
Tél. 74 05 81 - 74 06 81 Fax. 74 90 35



rer une stratégie écologique, surtout en ce qui concerne la distribution en centre-ville. Le transport dans les villes a fortement augmenté ces dernières années et l'engouement pour le e-commerce renforce la tendance. Une organisation plus rationnelle des ravitaillements peut réduire le nombre de camions et l'utilisation de véhicules électriques ou roulant au gaz naturel peut diminuer notablement le niveau des émissions de CO₂ en zone urbaine. Sans oublier que la pollution coûte de l'argent. Un soutien financier pour ces véhicules, encore très chers, peut favoriser le changement de paradigme. Des projets verts communs entre les acteurs logistiques renforceraient encore la tendance.

■ Le Luxembourg qualifié?

Afin de parfaire le secteur logistique, il faudra renforcer l'offre au niveau de l'éducation. La formation actuelle ne couvre que le niveau le plus haut, avec un master délivré par le CRP Henri Tudor, et le niveau le plus bas, avec une formation de gestionnaire qualifié en logistique, délivré par le lycée de Bonnevoie. Afin de ren-



PARCE QU'UN CAMION DOIT
ÊTRE UN CENTRE DE PROFIT



www.renault-trucks.lu

Stoll Trucks 2 rue de la Poudrerie; L-3364 Leudelange
+352 26926402

RENAULT
TRUCKS
DELIVER

LONGUE DISTANCE
GAMME T





forcer le middle-management, le Cluster logistique a lancé avec les opérateurs, la Chambre des métiers et la Chambre de Commerce un groupe de travail pour élaborer un diplôme de technicien en logistique. Après le diplôme de technicien, un cours de niveau BTS est prévu, afin d'avoir un cycle de formation complet.

■ Le projet «Single Window for Logistics»

Le combat ne se gagne pas seulement sur le terrain. Au niveau administratif, le Luxembourg se distinguera



par des procédures plus rapides. Avec le projet «Single Window for Logistics», les opérateurs pourront déposer toutes les informations douanières et non-douanières par voie électronique et ainsi réduire le temps de traitement des données et accélérer les flux de marchandises.

■ Les conclusions de l'étude

Afin d'optimiser ses chances au niveau international, le Luxembourg doit améliorer sa compétitivité et innover en matière de services. Afin d'améliorer la performance et réduire les coûts, les modes de transports doivent être mieux combinés, soulignent les experts interrogés dans le cadre de l'étude.

Il ne suffit pas de se distinguer par des facteurs classiques tels que les volumes, la croissance ou la position géographique, car les hubs concurrents

mettent en avant des caractéristiques similaires. Le Luxembourg doit faire la différence en affichant sa capacité à être parmi les meilleurs, offrir des services logistiques à la pointe du progrès, garantir qualité et sécurité, exceller en matière d'innovation et de développement durable, le tout soutenu par des outils marketing performants.

Pour ce faire, l'étude regroupe 222 recommandations spécifiques. La tâche s'avère ardue, mais les instances politiques ont salué l'étude. Lors du Logistics Business Forum en mai 2013, le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Etienne Schneider et le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, ont souligné qu'un grand nombre des recommandations avaient été implémentées ou étaient en cours d'implémentation.

Le Cluster for Logistics Luxembourg asbl

Le Cluster for Logistics se fait le porte-parole du secteur de la logistique auprès des autorités publiques, en favorisant le rapprochement avec les autres clusters européens, en participant à des congrès et salons internationaux et en maintenant le contact avec les institutions européennes. Les membres du Cluster for Logistics bénéficient des analyses des composantes du marché actuel, des informations quant à l'évolution de ce marché, des données relatives aux projets communautaires, des initiatives de recherche et développement, d'un networking national et européen et d'un lobbying pour le secteur. Le Cluster for Logistics est ouvert à tous les acteurs désireux de partager l'information et les bonnes pratiques. Créé en 2009, il rassemble aujourd'hui une centaine de membres.

Le Cluster for Logistics a été chargé de réaliser l'étude «Future for Logistics» qui constitue une démarche prospective sectorielle visant à détecter les enjeux auxquels seront confrontés les acteurs à moyen et long terme, à définir les objectifs stratégiques à poursuivre pour s'y préparer et, enfin, à fixer les pistes d'actions et projets concrets à suivre et mettre en œuvre pour les atteindre.

Plus d'informations sur: www.clusterforlogistics.lu et www.logistics.lu



QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un **iPOD nano 16 GB silver!**

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un **iPOD nano 16 GB silver**.

Du 17 au 18 juin, la Chambre de Commerce a organisé une mission économique à Paris, puis à Lyon en France.

1. Combien d'entreprises luxembourgeoises ont participé à ce salon?

- ☐ 11?
- ☐ 37?
- ☐ 27?

Le 9 juillet 2013 la Luxembourg-American Chamber of Commerce en collaboration avec le Luxembourg Trade&Investment Office à New York ont décerné le Luxembourg American Business Award 2012 à une société fondée aux Etats-Unis et qui occupe aujourd'hui 135 collaborateurs au Grand-Duché. Cette distinction est conférée tous les deux ans à une entreprise américaine afin d'honorer les relations économiques entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Amérique du nord.

2. A quelle société le prix a-t-il été attribué cette année?

- ☐ Airtech Advanced Materials Group?
- ☐ Husky?
- ☐ Dupont de Nemours?

Entre janvier et juin 2013, 1.002 personnes se sont inscrites aux formations de «LSC Entrepreneurship», contre 842 inscriptions en 2012 et 542 en 2011 sur la même période. En deux ans, le nombre d'inscriptions a doublé.

3. Combien de candidats ont été récompensés le 8 juillet 2013 pour leur réussite aux formations proposées dans le cadre du programme «LSC Entrepreneurship»?

- ☐ 359?
- ☐ 559?
- ☐ 459?

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel iPOD nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) **avant le 10 septembre 2013**. Une seule réponse par foyer.



Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Téléphone	
E-mail	

Félicitations à Mme Martine DEDESSUS LES MOUTIER, la gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 04/2013 qui a reçu un iPOD nano 16 GB silver!

Gagnant du Quiz de l'édition du Merkur 05/2013: M. Jérôme VANSWEEVELT (Arlon, Belgique)

Besoin d'infrastructures pour vos conférences ?



6.500 m² modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au coeur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos événements un véritable succès.

- 4 grandes salles de conférences
- 36 salles de formation
- 650 places de parking privé

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Tél.: + 352 42 39 39 - 240
events@cc.lu
www.cc.lu



Réforme de l'enseignement

Enseignement secondaire: la Chambre de Commerce regrette un projet de réforme dilué



(de g. à d.) Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce; Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce; Fernand Ernster, président du conseil de gérance de la Luxembourg School for Commerce et Gérard Eischen, membre du Comité de direction et directeur de la Luxembourg School for Commerce

Dans le cadre d'une conférence de presse organisée en marge de son assemblée plénière tenue à titre exceptionnel à l'Athénée, la Chambre de Commerce a tiré un premier bilan intermédiaire de la réforme de la formation professionnelle et a commenté le projet de loi portant sur la réforme de l'enseignement secondaire.

Dans son mot d'introduction, le président de la Chambre de Commerce, Michel Wurth, a rappelé que la Chambre de Commerce organise traditionnellement son assemblée plénière du mois de juillet en dehors de son enceinte au Kirchberg. Cette année l'assemblée plénière a choisi de siéger à l'Athénée pour souligner l'importance que la Chambre de Commerce accorde à la formation professionnelle, un secteur dans lequel elle est un des principaux acteurs du pays. Par le biais de son organisme de formation, la «Luxembourg School for Commerce» (LSC), la Chambre de Commerce propose en effet une très large gamme de formations.

Réforme de la formation professionnelle initiale: des mesures correctrices s'imposent

Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, a saisi l'opportunité de tenir une assemblée plénière à l'Athénée pour tirer un pre-

mier bilan intermédiaire de la réforme de la formation professionnelle initiale introduite en décembre 2008 et pour présenter – en attendant la publication de son avis officiel – une première appréciation du projet de loi portant réforme de l'enseignement secondaire.

La réforme des modalités régissant l'apprentissage au Luxembourg, réforme introduite fin 2008 pour moderniser un système d'apprentissage qui resta jusqu'à là régi par un arrêté grand-ducal datant de 1945, s'avère – presque 5 ans après son introduction – avoir été un pas dans la bonne direction, même si dans l'appréciation de la Chambre de Commerce des mesures correctrices s'imposent. Pierre Gramegna a ainsi proposé d'adapter la méthode d'évaluation actuelle en baissant l'obligation d'acquisition de 100 % des compétences à 80 % dans les matières imposées. Il s'est par ailleurs déclaré favorable à une indemnisation systématique des stages en entreprises, estimant que chaque effort mérite compensation. Comme dernière recommandation, il a proposé de parer aux inadéquations entre les exigences du système modulaire introduit par la réforme et les ressources humaines et organisationnelles disponibles. L'expérience sur le terrain ayant en effet révélé au grand jour le manque de moyens des équipes curriculaires. De manière générale, Pierre Gramegna

a souligné l'attachement de la Chambre de Commerce à la formation professionnelle duale et son soutien à toute réforme visant à rapprocher le monde scolaire du monde économique.

Enseignement secondaire: un projet de réforme dilué

Le directeur général de la Chambre de Commerce a ensuite passé au crible le récent projet de loi portant réforme de l'enseignement secondaire et y a trouvé 7 points à critiquer et 4 points à saluer. Pierre Gramegna a notamment regretté que le projet de loi abandonne maintes propositions contenues dans le projet de texte initial qui était largement porté par la Chambre de Commerce. Le projet de loi n'a par exemple pas retenu le principe des classes de raccordement et n'offre ainsi guère de possibilité à un élève plus faible de bénéficier d'une voie de formation dite de «mise à niveau». La Chambre de Commerce regrette cette situation d'autant plus que le passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire pose des problèmes d'adaptation.

La Chambre de Commerce a réitéré sa demande d'instaurer une formation économique de base dès la classe de 4^e (enseignement classique) et la classe de 5^e (enseignement technique), afin que les élèves puissent s'orienter en connaissance de cause. Force est de constater

que la présente version du projet de loi n'offre pas cette chance aux élèves. En ce qui concerne la structure de l'enseignement aux classes supérieures pour les deux ordres d'enseignement, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) réintroduit de multiples sections aux dépens d'un nombre plus restreint de dominantes. La Chambre de Commerce avait plaidé pour l'introduction d'une dominante «Économie, Gestion et esprit d'entreprendre», cette filière académique étant très prisée par les futurs étudiants universitaires luxembourgeois. Le projet de loi ne tient pas suffisamment compte de cette recommandation.

Les classes supérieures de l'enseignement secondaire technique sont caractérisées par un système de spécialisation avec l'introduction de 5 sections à partir de la classe de 4^e et 9 sections dès la classe de 2^e. De manière générale, la Chambre de Commerce plaide pour un système de spécialisation simple et transparent. Sachant que l'enseignement secondaire technique prépare aussi à la vie active, il importe d'opter pour des sections en phase avec les besoins en qualification du marché de l'emploi en général et des entreprises en particulier.

Une plus grande importance devrait aussi être accordée à l'enseignement des langues et ce par la création d'un système d'enseignement favorisant l'apprentissage des langues par niveaux pédagogiques. Les niveaux à atteindre concernant la maîtrise des langues seraient idéalement à calquer sur le cadre européen de référence pour les langues (CECR) afin d'offrir aux élèves davantage de flexibilité. Le projet de loi ne répond que partiellement à cette attente dans le sens où il prévoit un apprentissage par niveaux pédagogiques mais seulement à partir de la classe de 4^e dans l'enseignement technique, tout en introduisant des niveaux de maîtrise plus exigeants. Cette souplesse au niveau de l'enseignement des langues est abandonnée dans l'enseignement classique suivant le principe du régime à voie unique. La Chambre de Commerce a en outre regretté qu'alors que la proposition de texte prévoyait initialement la création de domaines de compétences aux classes inférieures des deux ordres d'enseignement pour les matières suivantes: mathématiques, allemand, français et anglais, le projet de

loi néglige cette piste. Un dernier point critiqué par la Chambre de Commerce concerne l'absence d'un cadre de référence national en matière de qualité de l'enseignement.

Parmi les mesures à saluer dans le projet de réforme, Pierre Gramegna a relevé les propositions intéressantes faites en matière d'introduction du tutorat dans les classes de 7^e (enseignement classique) et 7^e, 6^e et 5^e (enseignement technique). Il a également salué les mesures d'amélioration de l'orientation scolaire et professionnelle proposées dans le texte.

En guise de conclusion, la Chambre de Commerce a regretté que l'actuel projet de loi ait nettement perdu en pugnacité réformatrice par rapport à la première proposition de texte autrement plus ambitieuse. La Chambre de Commerce regrette ce manque d'ambition à un moment où l'enseignement secondaire nécessite une restructuration en profondeur due notamment aux exigences du monde du travail. Le projet de loi actuel ne répond par conséquent pas aux attentes de la Chambre de Commerce, d'autant plus que les recommandations formulées dans l'avis du 16 mai 2013, lors des «Assises de l'enseignement secondaire» n'ont pas du tout ou trop peu été prises en compte.

Luxembourg School for Commerce: une offre de formation élargie

Fernand Ernster, président du conseil de gérance de la «Luxembourg School for Commerce» a conclu la conférence de presse en rappelant que la Chambre de Commerce est – via son organisme de formation LSC – un des principaux acteurs en matière de formation professionnelle. L'offre de formation de la LSC est basée sur trois piliers. La formation professionnelle initiale (FPI) constitue le premier pilier. Fernand Ernster a rappelé que la Chambre de Commerce gère chaque année quelque 1.700 contrats d'apprentissage et délivre 700 diplômes. La chambre professionnelle a d'ailleurs été le premier acteur luxembourgeois à avoir introduit, dans le cadre de la réforme de loi sur la formation professionnelle, des critères de qualité via la formation des tuteurs.

Deuxième pilier, la formation professionnelle continue (FPC) où la Chambre de Commerce est très impliquée dans la formation des créateurs

et repreneurs d'entreprise. Elle offre, entre autres, les formations nécessaires à l'obtention des autorisations d'établissement pour les professions commerciales. Avec la réforme du droit d'établissement, elle a également développé une ligne de formation plus particulièrement destinée aux entrepreneurs ayant vécu une faillite, afin de leur donner une «deuxième chance». Toute cette offre de formation est regroupée sous le nom de LSC-Entrepreneurship et a compté 1.631 inscriptions en 2012, ce qui constitue une progression de +57 % par rapport à 2011.

En matière de formation universitaire (FUN), dernier pilier du programme de formation, la Chambre de Commerce propose depuis récemment des formations diplômantes, alors que les formations certifiantes font depuis toujours partie du bouquet d'offre. La Chambre de Commerce s'est associée avec l'Université du Luxembourg pour créer la «Luxembourg Business Academy» (LBA) qui propose des formations de niveau académique axées sur la gestion d'entreprise, avec notamment le Master en «Entrepreneurship and Innovation». La Chambre de Commerce entend développer une vraie «Business Education» au Luxembourg, et ce en coopération étroite avec l'Université du Luxembourg.

Afin de sensibiliser les jeunes générations aux concepts économiques de base et aux valeurs de l'esprit d'entreprise, la Chambre de Commerce a par ailleurs étoffé son offre de formation par le programme «Relation Ecole-Entreprise», un programme taillé sur mesure pour les élèves du cycle supérieur de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Ce programme innovant se compose de deux ateliers (macroéconomique et microéconomique) qui exposent en une demi-journée l'histoire économique du Luxembourg, le fonctionnement général de l'économie et les opportunités offertes par la création d'entreprises. Lors de chaque séance, ce dernier point du programme est illustré par le vécu d'un entrepreneur expérimenté qui relate son parcours personnel aux étudiants et répond à leurs interrogations sur les opportunités et risques inhérents à un projet d'entreprise. Les enseignants intéressés peuvent s'inscrire auprès de la Chambre de Commerce. ■

2030.lu – Ambition pour le futur

Bilan intermédiaire d'une initiative de participation citoyenne



Marc Wagener lors de la conférence de presse du 9 juillet 2013

En date du 9 juillet 2013, l'équipe opérationnelle de «2030.lu – Ambition pour le futur» a présenté un bilan intermédiaire de son initiative après 4 mois d'activités structurées. Au cœur des discussions avec les journalistes du Luxembourg était le sujet de la crédibilité et de la transparence que peut et doit avoir une initiative de participation citoyenne.

Lors de son lancement début mars 2013, l'initiative de participation citoyenne 2030.lu avait annoncé s'être fixée comme objectif de faire débattre de l'avenir du Luxembourg par un public plus large que les représentants institutionnels, en l'occurrence la société civile. Par son concept ouvert et les moyens mis en œuvre, elle représente une première au Luxembourg. Outre les résultats concrets des différents workshops et forums, à savoir des idées, des réflexions et propositions venues du public et au sujet de l'avenir du Luxembourg, 2030.lu a présenté un bilan intermédiaire de son initiative en procurant des enseignements intéressants sur les possibilités et limites d'une telle démarche.

Marc Wagener, coordinateur général de 2030.lu et économiste auprès de la Chambre de Commerce a présenté les objectifs et concepts mis en œuvre par 2030.lu ainsi que les étapes fran-

chies et les chiffres clés. Il a insisté de dire qu'il importait de passer outre les «usual suspects» et de faire intervenir les Luxembourgeois, les résidents étrangers, les frontaliers, les jeunes, les salariés, les entrepreneurs et les chômeurs dans ce grand débat abordant les grands défis du pays. Face aux nombreux défis auxquels le pays est confronté et face à un certain attentisme que quasiment l'ensemble des observateurs ont pu constater, la Chambre de Commerce était – comme beaucoup d'autres – convaincue qu'un large débat public faisait défaut. L'idée consistait à dire que notre pays pouvait mieux faire: mieux par rapport à la situation qui prévaut aujourd'hui et mieux en vue des grandes évolutions de notre société. Ceci est d'autant plus vrai que les gens veulent le changement et encore plus important, que les gens sont prêts au changement.

Or le processus participatif se devait d'être mis en pratique avec des règles du jeu très précises. Ainsi toutes les opinions exprimées ont la même valeur, la participation est gratuite et bénévole; la liberté d'exprimer toutes les opinions est garantie et les expressions doivent être faites dans un esprit constructif dans le respect des autres. Marc Wagener a en outre précisé que la transparence était assurée par l'équipe opéra-

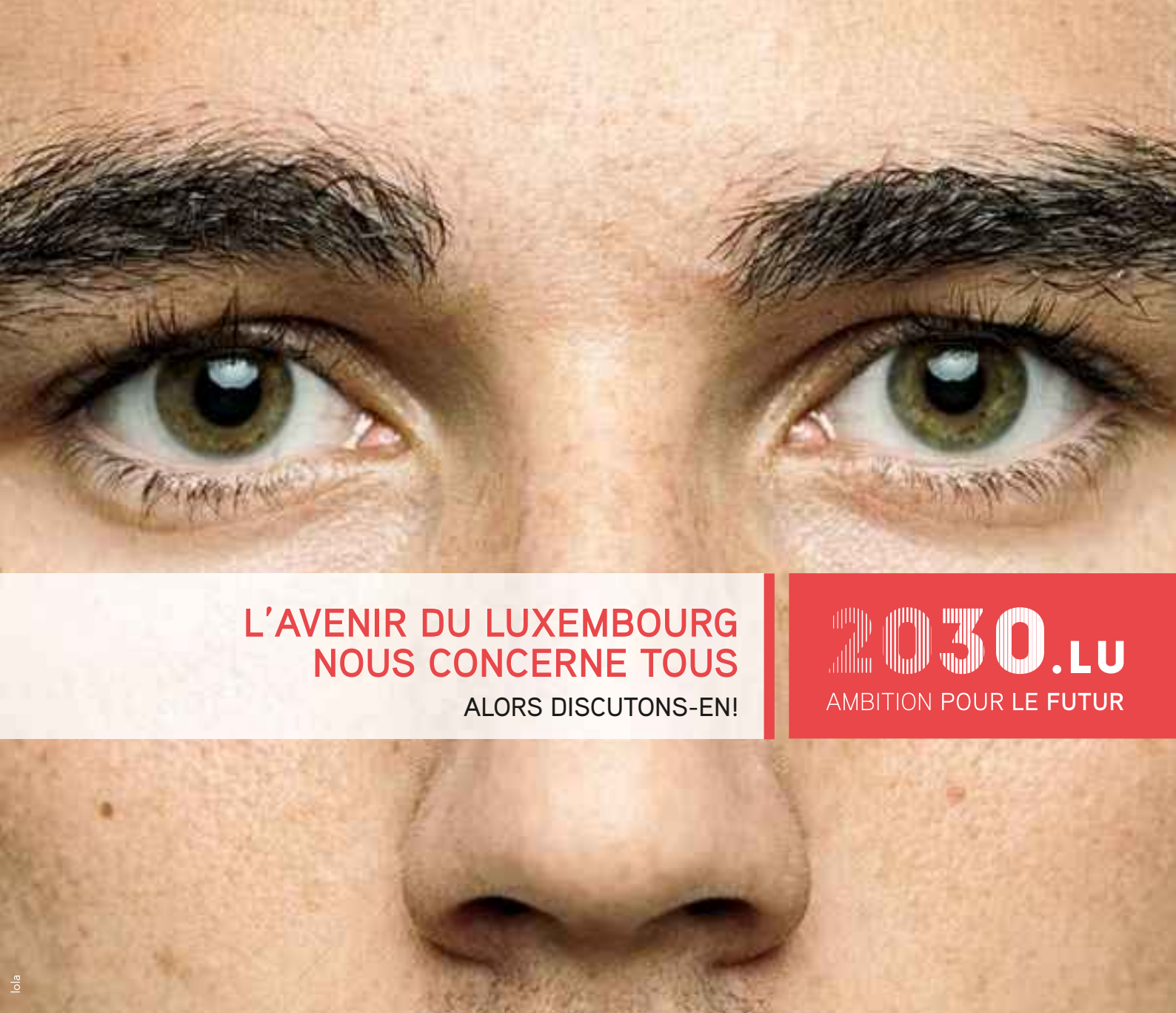
tionnelle de la Chambre de Commerce qui a été renforcée par deux experts externes en 2012.

Patrick Ernzer, responsable pour la communication de 2030.lu et de la Chambre de Commerce a expliqué les mécanismes interactifs et de monitoring mis en œuvre pour garantir la transparence et la crédibilité de l'initiative. Ainsi s'est développé un processus constamment optimisé et basé sur les expériences vécues.

Les solutions et pistes proposées par les personnes de tout âge et de toute provenance seront publiées dans un recueil qui sera présenté à l'automne et distribué à toute personne qui en fait la demande ainsi qu'aux responsables politiques. Toutes les idées émanant de diverses sources (plateforme en ligne «accessible sous www.2030.lu», courriel, Workshops, interviews, etc.) seront reprises dans ce recueil, sans sélection. Le rôle de 2030.lu se limitera à structurer l'ensemble pour qu'il reste lisible. Il est à noter dans ce contexte que l'ensemble des ces contributions est disponible sur le site Internet 2030.lu, l'initiative prenant le soin de documenter l'ensemble des étapes franchies et idées publiées et commentées.

2030.lu publiera en outre un manifeste court que chaque citoyen sera libre de signer ou non et qui sera un document fédérateur sur la vision d'avenir et le choix de société que les citoyens souhaitent faire pour l'avenir du Luxembourg.

La conférence s'est terminée sur l'intervention du Prof. Christian Schulz de l'Université du Luxembourg qui proposait un cadre conceptuel plus large et dressait notamment une comparaison avec des initiatives semblables à l'étranger; intervention basée sur le fait que les nouvelles formes de participation politique sont, partout dans le monde, en train de restructurer les relations entre la sphère politique et le citoyen. L'intervention du Prof. Schulz est disponible sur le site Internet www.2030.lu.



**L'AVENIR DU LUXEMBOURG
NOUS CONCERNE TOUS**
ALORS DISCUTONS-EN!

2030.LU
AMBITION POUR LE FUTUR

»» Discussions, inscriptions et informations sur **www.2030.lu**

ENERGIE,
ENVIRONNEMENT,
ÉCONOMIE VERTE

INFRASTRUCTURE,
LOGEMENT

EDUCATION,
INNOVATION,
ENTREPRENEURIAT

INTÉGRATION,
SOLIDARITÉ

INDÉPENDANCE
FINANCIÈRE,
PRODUCTIVITÉ,
CRÉATION DE
RICHESSE

POSITION
INTERNATIONALE
ET EUROPÉENNE
DU LUXEMBOURG

18 juin 2013

Visite d'une délégation japonaise de «start-up»



Une délégation japonaise s'est rendue à la Chambre de Commerce dans le cadre d'un programme de promotion de start-up japonaises au Grand-Duché

A l'occasion de la foire ICT Spring 2013, le LTIO (Luxembourg Trade&Investment Office) de Tokyo a organisé en collaboration avec l'initiative JAPAN2LUX de la société TYProduction S.à r.l., un

programme spécial de promotion du Grand-Duché de Luxembourg à l'égard des «start-up» japonaises actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le 18 juin 2013, une vingtaine de participants japonais ont rendu visite à la Chambre de Commerce pour s'informer sur le potentiel du Luxembourg en matière de TIC. Sous la régie de la Direction Services aux PME de la Chambre de Commerce et en présence de représentants du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur luxembourgeois, la délégation a été invitée à un séminaire au cours duquel les atouts de la place du Luxembourg et les procédures à suivre en matière de création d'entreprise au Grand-Duché ont été présentés. ■

June 20, 2013

Luxembourg-Ireland seminar: Responding to the Economic crisis



© AMCHAM

Brian Hayes T.D. Minister of State for Public Service Reform and the Office of Public Works signing the Golden Book of the Chamber of Commerce

The Chamber of Commerce Luxembourg in cooperation with the Ireland Luxembourg Chamber of Commerce and the American Chamber of Commerce in Luxembourg organized a Luxem-

bourg-Ireland seminar on June 20, 2013 entitled "Responding to the Economic Crisis". The event examined the issue of austerity, learning from Ireland's experience, analyzing where Luxembourg stands and what the options are for the future. The keynote speaker was Mr. Brian Hayes T.D. Minister of State for Public Service Reform and the Office of Public Works. His speech was followed by a panel discussion between Mr Carlo Thelen, Member of the Managing Board and Chief Economist of the Chamber of Commerce Luxembourg, Mr Joe Huggard, ILCC chairman, Mr Paul Schonenberg, Chairman and CEO American Chamber of Commerce in Luxembourg and Mr Marco Wagener, Chambre des Salariés Luxembourg. ■

Les bases sont jetées pour l'amélioration de l'efficacité énergétique

En date du 24 juin, la Chambre de Commerce et la Fedil Business Federation Luxembourg ont signé l'acte constitutif du Groupement d'Intérêt Economique «Experiential Energy Factory G.I.E». La Learning Factory est un projet qui vise la mise en place d'un centre de formation professionnelle continue utilisant un environnement de travail réel et permettant de développer des synergies visant à promouvoir le développement de l'efficacité énergétique et l'augmentation de productivité des entreprises du Luxembourg et de la Grande Région. La Learning Factory propose un ensemble de modules de formation expérientiels allant de l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'application du Lean Six-Sigma (méthode d'amélioration systématique des processus) dans les opérations de production mais également dans les services administratifs.

En marge de l'apprentissage théorique en salle de classe, les participants sont placés en situation réelle dans l'usine modèle de la Learning Factory afin de mettre en application leurs nouvelles compétences en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique, de la réduction des coûts de la non-conformité ainsi que l'élimination des activités sans valeur ajoutée. Les formateurs de la Learning Factory accompagnent leurs clients pour faciliter l'application de leurs nouvelles compétences au sein de leur organisation permettant ainsi



L'acte constitutif du groupement «Experiential Energy Factory G.I.E» a été signé par Nicolas Soisson, directeur de la Fedil Business Federation Luxembourg (à gauche) et Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, en présence de Marc Kieffer, Conseiller Fedil Business Federation Luxembourg et secrétaire du conseil d'administration de la Learning Factory, Jean Schummers, Directeur de la Learning Factory (debout, au centre) et Gérard Eischen, Membre du Comité de direction, Directeur de la Luxembourg School for Commerce (debout à droite)

d'accélérer le déploiement de l'excellence opérationnelle dans leur entreprise. Plusieurs partenaires sont associés au projet, dont ArcelorMittal, Enovos Luxembourg, Creos Luxembourg, Schneider Electric Industries, Soudstroum, la Chambre de Commerce et la Fedil.

Le projet est également soutenu par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et par le ministère du

Développement durable et des Infrastructures ainsi que par la municipalité d'Esch-sur-Alzette.

La Learning Factory sera lancée officiellement dans le cadre d'une conférence de presse dès la rentrée 2013. Elle aura son siège à Belval et ses ateliers à Foetz, dans les bâtiments d'Ecostart 2.

POUR MIEUX
COMPRENDRE
L'ÉCONOMIE
LUXEMBOURGEOISE



 WWW.CARLOTHELENBLOG.LU

28 juin 2013

Remise de distinctions honorifiques



Lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 28 juin dernier à la Chambre de Commerce, Monsieur Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur et Monsieur Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, ont remis les décorations conférées à plusieurs ressortissants de la Chambre de Commerce, couvrant notamment les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'Horesca, ainsi qu'à ses employés méritants.

■ Ordre de Mérite

Commandeur

- Monsieur Joseph PERRARD
Membre du Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics, Mersch
- Monsieur Frank WURTH
Membre du Comité de l'ILTM, Industrie Luxembourgeoise de la Technologie du Métal Esch/Alzette

Officier

- Monsieur Pierre BLEY
Directeur de l'UEL – Union des Entreprises Luxembourgeoises Bridel
- Monsieur Aurélio BONARIA
Membre du Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics, Noertzange

- Monsieur Léon KLEIN
Membre du Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics Hautcharage
- Monsieur Raymond SCHADECK
Membre du GT Affaires Sociales du Conseil de la Fedil, Membre élu de la Chambre de Commerce Mondorf-les-Bains

Chevalier

- Monsieur Patrick ERNZER
Responsable de la Communication, Chambre de Commerce Crauthem
- Monsieur Dave GIANNANDREA
Rédacteur en Chef auprès de l'HORESCA Luxembourg
- Madame Simone JOACHIM
Responsable de l'Office du Ducroire, Chambre de Commerce Bertrange
- Monsieur Jean JUNCK
Membre du Comité exécutif de la LSC, Chambre de Commerce Bertrange
- Madame Sabrina SAGRAMOLA
Responsable de l'EEN – Responsable des Affaires Européennes, Chambre de Commerce Luxembourg

La Médaille

- Madame Viviane HOOR
Secrétaire Affaires Internationales, Chambre de Commerce Esch/Sûre
- Monsieur Marc BINSFELD
Membre du comité anc. FPC; Membre du comité de la MARKCOM, Association des Agences Conseils en Marketing et Communication Mersch
- Madame Netty THINES
Membre du Comité de la MARKCOM, Association des Agences Conseils en Marketing et Communication Bertrange

■ Ordre de la Couronne de Chêne

Commandeur

- Monsieur Charles KROMBACH
Président Honoraire de la Fedil, Membre du Comité du Tabac Luxembourg

Officier

- Monsieur Ernest T. FREYLINGER
Membre du Comité de la Fédération des Brevets Bridel
- Monsieur Alphonse HEIN
Membre du Comité du GT du secteur des carrières Bech-Kleinmacher
- Monsieur Carlo HEINZ
Membre du Comité de l'ILTM, Industrie Luxembourgeoise de la Technologie du Métal Manternach
- Monsieur Roland HOPP
Membre du Groupement des Entrepreneurs Noertzange
- Monsieur Urbain LAMBERT
Membre du Comité du Groupement de l'Industrie Chimique et Parachimique, Membre du GT «Affaires industrielles» Capellen
- Monsieur Gilbert POECKES
Membre du Groupement des Entrepreneurs Rumelange

- Monsieur Max STOISA
Membre du Comité du Groupement des Fabricants de Pâtes Alimentaires, Repr. lux. auprès de l'UNAFPA, Mondorf-les-Bains

Chevalier

- Monsieur Georges WICKLER
Membre du Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics, Schieren

Médaille en Argent

- Madame Joëlle DECKER
Secrétaire de la FEDAM, Fédération Luxembourgeoise de l'Ameublement Dudelange

Médaille en Bronze

- Monsieur Jean-Claude FRISCH
Membre du Comité de la FLEAA, Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et d'Autocars Sandweiler
- Monsieur Alain GALLION
Membre fondateur de la FEDE-LUX, Fédération des Déménageurs Luxembourgeois Strassen
- Madame Nicole PEETERS
Membre du Comité de la FLLV, Fédération Luxembourgeoise des Loueurs de Véhicules Wasserbillig

- Monsieur Dominique ROGER
Membre du Comité de la Fédération Luxembourgeoise des Loueurs de Véhicules Neufchâteau (B)
- Monsieur Klaus SAUERWEIN
Membre du Comité du Groupement des Entrepreneurs de Transport Vianden

3 juillet 2013

Centième anniversaire de la naissance de Carlo Hemmer

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Carlo Hemmer, la Fondation Carlo Hemmer, l'Institut Grand-Ducal – Section des Sciences Morales et Politiques, et la Chambre de Commerce ont invité plusieurs personnalités du monde politique et économique à un colloque sur le thème «Les défis économiques et sociaux à l'horizon 2030 – Comment les maîtriser?».

Le colloque a eu lieu le 3 juillet 2013 à la Chambre de Commerce. Plusieurs intervenants ont pris part aux échanges, dont Dieter Eixler, président de la Fondation Carlo Hemmer; Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce; Fernand Grulms, CEO de Luxembourg for Finance; Mike Mathias, secrétaire général de l'Entente

des ONG et Carlo Thelen, membre du Comité de Direction et Chief Economist de la Chambre de Commerce.

Né le 26 juin 1913, Carlo Hemmer fit des études de sciences économiques à l'Ecole des hautes études commerciales à Paris qu'il continua à Leipzig, où il passa un doctorat en 1936. Il a occupé plusieurs postes, dont celui de secrétaire général de la Fédération des Industriels Luxembourgeois (FEDIL) à Luxembourg, président de la Centrale des Auberges de Jeunesse luxembourgeoise, président de la Société de la Bourse de Luxembourg et directeur de la Chambre de Commerce de Luxembourg.

La Bourse de Luxembourg publiera la transcription des présentations données dans le cadre de ce colloque.



Dieter Eixler, président de la Fondation Carlo Hemmer

Luxembourg American Business Award 2012

Airtech advanced Materials Group wird ausgezeichnet

In Rahmen einer festlichen Veranstaltung, die am 9. Juli im traditionsreichen University Club in New

York stattfand, erhielt das kalifornische Unternehmen Airtech Advanced Materials Group den „Luxembourg Ameri-

can Business Award 2012“, der alle zwei Jahre von der Luxemburgisch Amerikanischen Handelskammer verliehen wird.



(v. l. n. r.): Tatjana Schaefer (LACC), Botschafter Jean-Louis Wolzfeld, Generalkonsul Jean-Claude Knebler, Cynthia Kalathas (LACC Secretary General), Michel Franck (LACC President), Their Royal Highnesses, Jeff Dahlgren (Airtech President & CEO), Wendy Dahlgren, Dennis Waterkotte (Airtech Executive VP), Audrey Dahlgren, Bill Dahlgren (Airtech Founder), Fernand Lamesch (LACC Chairman)

Ursprünglich war die Preisverleihung für den 30. Oktober 2012 vorgesehen, musste aber aufgrund des Sturms Sandy, der die Ostküste der USA heimsuchte, verschoben werden. Allen Widrigkeiten zum Trotz fand die Veranstaltung in Anwesenheit zahlreicher Persönlichkeiten aus der amerikanischen und luxemburgischen Wirtschaft mit fast 300 Teilnehmern statt. Die LACC war geehrt Ihre Königlichen Hoheiten Kronprinz Guillaume und Kronprinzessin Stéphanie bei der Gala begrüßen zu dürfen.

Im Jahr 1999 wurde die Auszeichnung ins Leben gerufen und wird seither alle zwei Jahre an ein nord-amerikanisches Unternehmen verliehen, um eine besondere und langwährende Beziehung zum Großherzogtum Luxemburg zu würdigen.

Jeff Dahlgren, Airtechs Präsident und CEO, nahm den Preis von S.K.H. Kron-

prinz Guillaume von Luxemburg unter großem Applaus der Anwesenden entgegen. Die Skulptur wurde von der jungen Luxemburger Künstlerin Vera Kox kreiert und symbolisiert die dynamische Erfolgsgeschichte des Unternehmens.

Herr Dahlgren bedankte sich im Namen aller Airtech Mitarbeiter für die Verleihung der Auszeichnung. „1991 brachten wir unsere erfolgreiche amerikanische Firma nach Luxemburg, um eine Verbindung mit exzellent ausgebildeten Arbeitskräften, einer zentralen geografischen Lage und einer Regierung, die sich wirklich für den Erfolg unseres Unternehmens interessierte, einzugehen. Diese Kombination hat es uns erlaubt zu wachsen und einer ausgezeichneten Zukunft entgegen zu sehen. Wir danken Ihnen für die Möglichkeiten, die sich uns über all die Jahre erschlossen haben.“

Die besondere Beziehung, die das kalifornische Familienunternehmen mit dem Großherzogtum verbindet, wurde von weiteren Würdenträgern, darunter SE Jean-Louis Wolzfeld, Luxemburgs Botschafter in Washington, DC, in ihren Ansprachen herausgestellt. Fernand Lamesch, Vorsitzender des Kuratoriums der Luxemburgisch Amerikanischen Handelskammer gratulierte der ganzen Dahlgren Familie und ihren Mitarbeitern „für ihren herausragenden Beitrag zu Luxemburgs Wirtschaft während der 22-jährigen Präsenz.“

Vorangegangene Preisträger umfassen: Goodyear Rubber & Tire Company (1999), Dupont de Nemours & Co (2002), Guardian Industries Corp. (2004), Avery Dennison, Corp. (2006), Delphi (2008) und Husky Injection Molding Systems (2010).

Der Erfolg der Business Award Gala wurde an den folgenden Tagen bei zwei weiteren Veranstaltungen fortgesetzt: Am 10. Juli fand eine Rezeption, die das Luxemburger Generalkonsulat unter Leitung von Generalkonsul Jean-Claude Knebler, für die in den USA lebenden Luxemburger organisierte, statt. Dies war für viele eine einmalige Gelegenheit Ihre Königlichen Hoheiten zu treffen und wurde mit großem Enthusiasmus aufgenommen. Am darauffolgenden Tag veranstaltete das Luxembourg Trade and Investment Office New York, das ebenfalls von Jean-Claude Knebler geleitet wird, ein hochinteressantes Seminar in Zusammenarbeit mit Deloitte Luxembourg zum Thema „Luxemburg, Ihr Tor zwischen China und den Vereinigten Staaten“.

Über Airtech Advanced Materials Group

Airtech Advanced Materials Group wurde 1973 von der Dahlgren Familie in Huntington Beach, Kalifornien gegründet, wo sich auch der Firmensitz befindet. Airtech entwickelt, produziert und vertreibt Verbundmaterialien, die für die Raumfahrt-, Automobil-, Windenergie- und weitere Industrien benötigt werden. Airtech Produktionsstätten befinden sich in den Vereinigten Staaten, Luxemburg, England und China. 1991 eröffnete Airtech seinen luxemburger Standort als erste Produktionsstätte ausserhalb der USA.

Über die Luxemburgisch Amerikanische Handelskammer

Die Luxembourg-American Chamber of Commerce (LACC) hat zum Ziel, dynamische Handelsbeziehungen zwischen Luxemburg und Nordamerika zu unterstützen und die Entwicklung ihrer Mitgliedsfirmen in Nordamerika zu fördern. Die LACC wurde im Jahr 1991 gegründet und hat ihren Sitz in New York.

Der Preis steht für eine langjährige und erfolgreiche Beziehung zwischen einem nordamerikanischen Unternehmen und dem Großherzogtum Luxemburg. Weitere Informationen zu dieser Veranstaltung finden Sie auf der Webseite www.luxembourgbusiness.org.

10 juillet 2013

Visite de S.E. Samuel Otsile Outlule, ambassadeur de la République du Botswana

Daniel Sahr du Service Affaires Internationales de la Chambre de Commerce, a reçu S.E. Samuel Otsile Outlule, ambassadeur en Belgique et chef de la mission de la République du Botswana auprès de l'Union européenne. L'ambassadeur était accompagné de Kagiso Joseph Magibisela, premier secrétaire auprès de l'Ambassade du Botswana.

L'entretien a porté sur les différences de fonctionnement entre chambres de commerce publiques et privées. Les échanges ont également permis d'évoquer la mission économique en Afrique du Sud que la Chambre de Commerce avait organisée du 25 au 28 juin dernier. Cette mission avait pour objectif d'identifier de nouvelles opportunités et de développer les relations économiques entre le Luxembourg et l'Afrique. Plusieurs séminaires avaient permis de rapprocher le Luxembourg et son économie de la communauté d'affaires locale. Il est ressorti de l'entretien que le Grand-Duché pouvait apporter son expérience dans le domaine de la finance, un secteur en plein essor au Botswana, grâce à la découverte d'importantes ressources minérales (diamants) et aux revenus qui en découlent. ■



Daniel Sahr du Service Affaires Internationales de la Chambre de Commerce, entouré de S.E. Samuel Otsile Outlule, ambassadeur en Belgique et Chef de la mission de la République du Botswana auprès de l'Union européenne (à gauche) et Kagiso Joseph Magibisela, premier secrétaire

Labélisez vos produits et services d'origine luxembourgeoise !



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez les labels !

Renseignements : +352 42 39 39 - 310 international@cc.lu www.cc.lu
Une initiative du Ministère des Affaires étrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers



CALENDRIER AOÛT – DÉCEMBRE 2013

Août – Septembre

29-8 / 8-9	Visite accompagnée et stand collectif à la Foire Internationale d'Izmir (TR)
7-12	Délégation au Euro-China Business Meeting à Jilin, Chine
25-28	Stand collectif au Monaco Yacht Show

Octobre

1	Stand collectif et événement de matchmaking b2fair au salon Digiwal à Louvain-la-Neuve (B)
5-9	Stand collectif et visite accompagnée au salon ANUGA à Cologne (D)
7-9	Stand collectif au salon EXPO REAL à Munich (D)
9	Conférence «Fit4Business»: Choisir la formule idéale de vos partenariats
10	Participation au Salon à l'Envers à Thionville (F)
21-26	Mission économique en Colombie et au Pérou

Novembre

11-12	Mission économique et Taiwan-Luxembourg Joint Business Council à Taipei, Taiwan
18-22	Mission économique au Kazakhstan
19-22	Bourse de contacts b2fair aux salons Midest & Tolexpo à Paris (F)
20-22	Mission officielle dans le cadre de la Visite d'Etat en Turquie
20-23	Stand collectif au salon Medica à Düsseldorf (D)
17-23	Benelux Trade Mission to the Ural
25	Semaine européenne des PME: Événement de lancement

Décembre

16-20	Mission officielle en Chine
-------	-----------------------------

The Chamber of Commerce in close cooperation with the Ministry of the Economy & Foreign Trade organized from June 4th to June 7th 2013 a National Pavilion at the Project Lebanon fair. The Luxembourg presence came for the fourth consecutive year and with over

4 – 7 June 2013

Project Lebanon: a regional success story



800 exhibitors from 28 countries, Project Lebanon has become a reference for the construction sector in the Middle-East. Even though some neighboring States have been recently under turmoil, 3 Luxembourg companies decided to join on the Pavilion and displayed their products and services in order to attract most of the 25,000 visitors. Once again, the show proved that it is THE place where decision makers of international, regional and local suppliers to the construction industry converge. Despite the political situation and security conditions in Lebanon, the country has one of the most dynamic economies of the

region and has shown a good resistance to the financial and economic crisis of the last years. An ever increasing number of construction permits and the various construction sites outside the fairground are a clear proof of the high potential for the construction industry in this country. The following Luxembourg companies participated on the Pavilion: ArcelorMittal, Saint Gobain Abrasives and VIP Products. A true added value for the exhibiting companies was the excellent B2B matchmaking organized by the local BIE office run by Nada Abdul Rahim and her highly motivated team Nathalie and Christine. ■

If you want to get further information about the next edition of Project Lebanon (3-6 June 2014) contact: Chamber of Commerce – International Affairs
Contact person: Daniel Sahr, Tel: (+352) 42 39 39-313 – E-mail: daniel.sahr@cc.lu

13.-14. Juni 2013

Wer hat's erfunden?

Die Handelskammer Luxemburg organisierte vom 13. – 14. Juni 2013 eine Wirtschaftsmission in die Schweiz, in Zusammenarbeit mit dem Ministerium für Wirtschaft und Außenhandel, Luxembourg for Business und der Luxemburgischen Botschaft in Bern. Ein gemeinsam mit dem Ordre des Architectes et Ingénieurs-conseils (OAI), der Handwerkskammer Luxemburg sowie der Luxinnovation abgestimmtes Programm für die Vertreter der Branche Erneuerbare Energien und Nachhaltiges Bauen begann am 13. Juni in Bern.

Die Teilnehmer konnten sich während eines bilateralen Workshops mit Schweizer Institutionen und Unternehmen über die neuesten Entwicklungen, Tendenzen und Technologien rund um das Thema Energieeffizienz und Nachhaltiges Bauen austauschen. Im Anschluss hatten die Vertreter die Möglichkeit an der ersten Konferenz des neu gegründeten „Netzwerkes Nachhaltiges Bauen Schweiz“ teilzunehmen und Kontakte mit den Schweizer Teilnehmern zu knüpfen. Während dieser Konferenz wurde der neue Schweizer Standard für Nachhaltiges Bauen dem Publikum vorgestellt. Am 14. Juni stand eine Besichtigung des Forum Chriesbach, einem nachhaltigen Gebäude in Dübendorf, Zürich auf dem Programm, sowie ein Workshop



Die Teilnehmer der Wirtschaftsmission anlässlich des Workshops in Bern



Die Delegation bei der Besichtigung der Außenanlagen des Forum Chriesbach in Zürich

zum Thema „Green Building“. Dieser Programmpunkt fand im Anschluss an die Besichtigung der Empa statt, einer Forschungs- und Dienstleistungsinsti-

tution für Materialwissenschaften und Technologieentwicklung innerhalb des ETH-Bereichs. ■

17 juin 2013

Une visite de travail en Wallonie pour renforcer les relations bilatérales

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est rendu le 17 juin à Namur sur invitation du ministre-président de la Wallonie Rudy Demotte pour une visite de travail et afin «d'intensifier encore les relations bilatérales déjà fraternelles». Pour son dépla-

cement à Namur, Jean-Claude Juncker était accompagné de Martine Hansen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et le vice-président, ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles de la Région wallonne et

ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française, Jean-Claude Marcourt assistait également à l'entrevue.

Après cette entrevue, les deux chefs de Gouvernement ont présidé une session de travail consacrée à 5 secteurs clefs de l'économie: l'espace, les tech-



(de g. à d.) La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Martine Hansen; le Premier ministre Jean-Claude Juncker; le ministre-président du Gouvernement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte; le Vice-président, ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles de la Région wallonne et ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française, Jean-Claude Marcourt



(de g. à d.) La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Martine Hansen; le Premier ministre Jean-Claude Juncker

nologies environnementales, les technologies d'information et de commu-

nication, la logistique et les sciences et technologies de la santé.

Sur un plan plus économique, commercial et scientifique, les relations entre les «clusters» sectoriels d'entreprises et les pôles de compétitivité seront intensifiées. Du potentiel et de la complémentarité à réaliser ont été relevés dans les domaines de l'espace et des satellites – notamment au site de Redu – des technologies environnementales, de la logistique et du Biohealth.

Dans un souci de coopération économique et d'innovation technologique concrètes, une délégation économique et scientifique, composée de Romain Bausch, président et CEO de la SES; Michèle Detaille, administratrice déléguée, No-Nail Boxes (Europe) S.A., administrateur de la FEDIL; Yves Elsen, CEO de HITEC Luxembourg, président du Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace, administrateur de la FEDIL; Gérard Hoffmann, président du conseil d'administration Telindus S.A., vice-président, Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE); Alain Krecké, Senior Cluster Manager, Cluster for Logistics; Jacques Lanners, vice-président de la FEDIL; Dr. Simone Niclou, CRP-Santé; Romain Poulles, Progroup S.A.; Carlo Thelen, membre du comité de direction de la Chambre de Commerce; Carlo Thill, vice-président de l'ABBL, membre élu de la Chambre de Commerce, avait également fait le déplacement à Namur avec le Premier ministre Jean-Claude Juncker.

17-19 juin 2013

37 entreprises luxembourgeoises en mission économique en France

La Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg, en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et avec les agences de promotion «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance», a organisé une mission économique multisectorielle en France du 17 au 19 juin 2013. Son Altesse Royale le Grand-Duc Hé-

tier, et Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Héritière, ont présidé la délégation qui s'est rendue à Paris, au salon aéronautique du Bourget et à Lyon. Les objectifs principaux de cette mission étaient le renforcement des relations économiques franco-luxembourgeoises.

37 représentants d'entreprises luxembourgeoises se sont joints à la délégation officielle. Le programme de

la mission présidée par Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a commencé le matin du 17 juin avec un séminaire économique, organisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Jean-Yves Durance, président de la CCIP Hauts-de-Seine, a ouvert le séminaire économique «France –

Luxembourg: un partenariat renforcé pour plus de croissance» auquel 130 personnes ont participé. L'ouverture est suivie de la présentation de l'économie luxembourgeoise par Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce Luxembourg. Deux entreprises luxembourgeoises avaient l'opportunité de présenter leurs activités et de parler de leur expérience et des spécificités du marché français: Oscars dans le domaine des systèmes d'information géographique et le Groupe Alipa producteurs de solutions de levage et d'emballage.

Le séminaire économique était suivi d'un événement de «matchmaking» pendant lequel plus de 130 rendez-vous individuels ont eu lieu entre entreprises luxembourgeoises et entreprises françaises. Cette manifestation a permis aux entreprises luxembourgeoises non seulement de s'informer sur les développements récents en France, partenaire commercial de premier rang, mais également d'identifier de nouveaux débouchés pour leurs produits, services et technologies, ainsi que de nouer de nouveaux partenariats et trouver de nouveaux clients.

Le 18 juin la délégation s'est rendue à la 50^e édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget. Créé en 1909 et se déroulant tous les deux ans, ce salon dédié à l'industrie aéronautique et spatiale est le plus important du monde. Le Grand-Duché du Luxembourg y est représenté depuis 2009. Un stand collectif regroupait, cette année, 14 entreprises luxembourgeoises. Parmi les 130 avions et hélicoptères exposés au Bourget, les visiteurs ont pu découvrir cette année, le nouveau Boeing 787 Dreamliner et l'A380, le plus gros avion transporteur de personnes au monde. 2.200 exposants de 44 nations différentes étaient présents au Bourget.

A Lyon, le 19 juin, des rendez-vous d'affaires avec des partenaires français se sont déroulés directement dans les entreprises locales. Dans l'après-midi, à l'arrivée de la délégation officielle, un séminaire économique ayant pour thème «Unir nos forces pour conquérir de nouveaux marchés» présentait notamment les différentes facettes du secteur de la logistique luxembourgeois et lyonnais et a donné l'opportunité à



LL.AA.RR. le Grand-Duc Héréditaire et la Grande-Duchesse Héréditaire entourés (de g. à d.) de Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg; Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur; Jean-Yves Durance, Vice-président de la CCI Paris Ile-de-France et S.E.M. Paul Duhr, ambassadeur du Luxembourg à Paris



Séminaire économique et logistique à Lyon: «Unir nos forces pour conquérir de nouveaux marchés» avec plus de 100 participants



Séminaire économique à Paris: «France - Luxembourg: un partenariat renforcé pour plus de croissance»



Paris Air Show: Le Bourget

un certain nombre d'acteurs du secteur, notamment le Cluster for Logistics, CFL Cargo, Cargolux, Luxair-Group et le Luxembourg Freeport de

mettre en avant leurs atouts dans ce domaine. Une centaine de personnes ont pris part à ce dernier événement de la mission économique. ■

June 25, 2013

Visit of the Minister of the Economy from Turkey: "an important milestone in the relationship between Turkey and Luxembourg"



Within the framework of the visit of a Turkish delegation led by HE Zafer Çağlayan, Minister of the Economy from Turkey, the Chamber of Commerce hosted on Tuesday, 25 of June a Turkey-Luxembourg Business Seminar. The visit was part of the inauguration of the first regular scheduled direct flight Istanbul-Luxembourg, operated by Turkish Airlines.

Numerous Luxembourgish and Turkish companies from various sectors were present. The Minister of the Economy and Foreign Trade, Etienne Schneider underlined the investment opportunities offered by Turkey to Luxembourg

in the construction sector and in the financial sector. He declared this meeting an important milestone in the relationship between Turkey and Luxembourg, connecting people and boosting the trade volume of the two countries.

Minister of Tourism, Françoise Hetto-Gaasch recently travelled to Istanbul to promote Luxembourg as a tourism destination. She explained that the new airline is an enormous opportunity for both countries to expand their tourism possibilities and share the beauties of their countries. Since 2011 the number of tourists from Luxembourg travelling to Turkey have increased from 11,000 to 40,000. This new airline will

also expand the development of new business relations, creating further connections with China and Japan.

Minister Zafer Çağlayan recognized the importance of Luxembourg as a founding member of the European Union and thanked the Grand Duchy for being in favor of their adhesion to the EU. With the Joint Economic Trade Committee Treaty, signed between the two ministers of the Economy, the establishment of the Business Council between Luxembourg and Turkey will be accelerated preparing the legal background to this new cooperation.

He also stressed the importance of the new flight connection for Luxembourg enabling businessmen to join more than 200 further destinations where half of worldwide trade is taking place.

Furthermore this seminar offered the opportunity to discuss in depth the cooperation of Turkish and Luxembourgish companies in the sectors of transport, logistics, construction, infrastructure and engineering.

The director of the Chamber of Commerce concluded that this conference initiated an open and frank dialogue between the two countries, which will certainly emerge in a long-term beneficial partnership fostered in November by an official mission to Turkey. ■

25-28 juin 2013

Mission économique en Afrique du Sud: des contacts fructueux et de nombreux domaines de coopération possibles

La Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg a conduit, du 25 au 28 juin, une mission économique en Afrique du Sud avec pour objectif d'identifier de nouvelles opportunités et d'améliorer les relations économiques entre le Luxembourg et l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud est le pays le plus dynamique et le plus compé-

titif du continent africain. Etant membre de la communauté BRICS, l'Afrique du Sud joue, par ailleurs, un rôle déterminant dans le modèle de croissance intercontinental et sert de pivot dans le développement régional du sud de l'Afrique et plus particulièrement dans la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC).

La délégation s'est rendue le 25 juin à Johannesburg, le 26 juin à Cape Town et le 28 juin à Durban. Lors de la visite de ces trois centres économiques majeurs d'Afrique du Sud, les séminaires ont permis de rapprocher le Luxembourg et son économie de la communauté d'affaires locale. A chaque visite, les représentants économiques locaux ont souhaité obte-

nir de nombreuses informations sur le Luxembourg, centre d'excellence dans le domaine de la finance. Par le biais de sessions de questions-réponses, les délégués luxembourgeois ont partagé de nombreux points de vue et identifié de nombreux domaines de coopération possibles. A Cape Town, le secteur local des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) étant très bien représenté, le séminaire dédié aux TIC a permis aux hommes d'affaires sud-africains opérant au Luxembourg de renforcer l'excellente image du Luxembourg en tant que plate-forme des TIC. L'intérêt porté lors de la mission économique a largement dépassé les espérances des participants et des organisateurs. Ainsi, les partenaires locaux, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap, ainsi que WESGO, ont été invités par la Chambre de Commerce du Luxembourg à assurer un suivi des contacts fructueux établis et à inclure le Luxembourg lors d'une mission sud-africaine en Europe dans un futur proche.

Diverses réceptions ont offert le cadre idéal pour approfondir les contacts B2B noués avec des entreprises sud-africaines lors des séminaires pour des possibilités de travail en réseau.

Grâce au succès de cette première mission en Afrique du Sud, la Chambre de Commerce du Luxembourg est persuadée que de nombreuses opportunités subsistent sur le marché sud-africain compte-tenu de l'intérêt des hommes d'affaires sud-africains pour le secteur des TIC et celui de la finance au Grand-Duché. La Chambre de Commerce a invité les partenaires locaux à se rendre avec une délégation au Grand Duché et elle se tient à



Le séminaire économique et financier au Cap (de g. à d.): M. Jonathan Jacobs, Cape Chamber of Commerce and Industry; Mme Lisa Brown, Western Cape Destination Marketing, Investment and Trade Promotion Agency; M. Carlo Thelen, Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg



Au Cap, le séminaire spécifique dédié aux TIC a permis via des témoignages d'hommes d'affaires sud-africains opérant au Luxembourg, de renforcer l'excellente image du Luxembourg en tant que plate-forme des TIC

disposition de toute entreprise s'intéressant au marché Sud-africain.

Ont participé à la mission économique, la Chambre de Commerce du Luxembourg, l'Association luxembourgeoise des fonds d'investisse-

ment (ALFI), Luxembourg for Business (LfB), Luxembourg for Finance (LfF) ainsi que la Banque Internationale à Luxembourg (BIL), Cargolux, Codi-prolux, Maitland, Paul Wurth, SES et de Telecom Luxembourg. ■

1-2 juillet 2013

Le Gouverneur de Tambov met l'accent sur les atouts économiques de sa région

Suite à la visite de S.E.M. le Premier ministre Jean-Claude Juncker en septembre 2012 dans la région de Tambov en Russie, S.E.M. Oleg Betin, Gouverneur de la région de Tambov était en visite officielle au Luxembourg du 1^{er} au 2 juillet 2013. Pendant cette visite de travail au Luxembourg il a rencontré le Premier ministre Jean-Claude Juncker, le

ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, et le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider.

Le volet économique de la visite comportait également une table ronde à la Chambre de Commerce du Grand-Duché, entre des représentants de l'économie de Tambov et les entreprises luxembourgeoises. La délégation russe se compo-

sait d'une vingtaine d'entreprises principalement du secteur agro-alimentaire. 33 représentants d'entreprises luxembourgeoises étaient présents. Cette table ronde a permis de faire le point sur les opportunités d'affaires existantes entre la région de Tambov et le Luxembourg et de présenter les récents développements de cette région russe. Les entreprises avaient l'oc-



S.E.M. Oleg Betin, Gouverneur de la Région de Tambov et (de g. à d.) S.E.M. Pierre Ferring, ambassadeur du Luxembourg à Moscou; Robert Dennewald, Vice-président de la Chambre de Commerce du Luxembourg; S.E.M. Mark Entin, ambassadeur de la Fédération de Russie à Luxembourg et Carlo Thelen, directeur Affaires Internationales de la Chambre de Commerce



Le volet économique de la visite comportait également une table ronde à la Chambre de Commerce du Grand-Duché

casion de brièvement présenter leurs activités. Robert Dennewald, Vice-président de la Chambre de Commerce du Luxembourg, a souligné lors de la table ronde, qu'il existe quatre secteurs particulièrement intéressants pour promouvoir la collaboration entre les deux pays: le secteur de la santé; le secteur automobile; le secteur de l'agroalimentaire; et le secteur de la production des matières de construction.

Pendant la table ronde, S.E.M. Oleg Betin, a mis l'accent sur les nombreux avantages que la région de Tambov offre, outre une situation géographique favorable et de nombreuses ressources naturelles, elle dispose d'universités qui forment des spécialistes dans différents domaines, tel que l'agroalimentaire, la sécurité alimentaire, la biotechnologique et la production de matières de construction. La région de Tambov est, selon son Gouverneur, une des plus importantes régions agricoles de Russie, voire «le centre de sécurité alimentaire du pays», grâce à sa production d'aliments de haute qualité. Malgré la crise financière, la région a connu une croissance d'environ 15 %.

Par ailleurs, la région de Tambov rejoint l'histoire du Luxembourg: pendant la Seconde Guerre mondiale plus de mille soldats luxembourgeois furent emprisonnés dans le camp de Rada, à 25 km de Tambov. En septembre dernier S.E.M. Jean-Claude Juncker, lors de sa visite, avait inauguré un monument à Tambov en l'honneur de ce millier de jeunes Luxembourgeois enrôlés de force. ■

October 7-9, 2013

Become an Official Partner of the Luxembourg Pavilion at EXPO REAL 2013

From the 7th to the 9th of October 2013, the Chamber of Commerce organizes a Luxembourg Pavilion at EXPO REAL, the biggest International Trade Fair for Commercial Property and Investment, which will be held for the 16th time in Munich, Germany.

Showcasing the most promising real estate developments, EXPO REAL brings together top real estate professionals for 3 days of networking, deal making and trend analysis.

It is a key event for interdisciplinary and international projects, investment and finance. It caters to the full spectrum of the property sector, offering an international networking platform for the important markets spanning from Europe, Russia and the Middle East to the United States. The fair's extensive program of conference events gives participants valuable insight into the latest trends and innovations in the property, investment and finance market. In 2012 EXPO REAL attracted

1,700 exhibitors from 34 countries and around 38,000 participants from 71 countries.

For the 16th edition of the fair, the Grand-Duchy of Luxembourg will be represented for the 5th consecutive time with a National Pavilion bringing together the Luxembourg companies that wish to present their products, services and technologies in an "open space" stand. Whether you are marketing a property, a fund or a service, EXPO REAL is the perfect plat-

form to reach the key players at the heart of the international real estate community.

If you wish to join the Luxembourg Pavilion at the upcoming EXPO REAL trade fair, please get in touch with the International Department of the Chamber of Commerce which offers various options in order to make your participation a success. The turnkey option for companies that wish to exhibit a model project amounts to 19,000 EUR. The other options amount to 13,000 EUR for a personalized totem and 9,000 EUR for a simple participation.

All of these packages include the following benefits for the exhibiting companies:

- Access to a nominative table in the lounge area of the collective stand for your client meetings;
- Use of the meeting room of the National Pavilion (upon reservation);
- Prominent location in the Hall A1;
- Official Reception to be held on the 1st day of the fair;
- Publication of your company profile in the official Luxembourg brochure to be distributed to the visitors and exhibitors;
- Your company logo on the stand;
- The registration fee of the 1st participant of your company;



- Wireless Internet connection;
- Catering and refreshments throughout EXPO REAL;
- Bi-lingual hostesses;
- Transport of your promotional material to the fair and back to Luxembourg.

A Sponsor package including the following benefits will be available at the cost of 5,000 EUR:

- Access to the open space stand for your presence at EXPO REAL;
- The participation fee of the 1st participant of your company;
- Your company logo on the stand;
- One page advertisement in the official Luxembourg brochure to be distributed to visitors and exhibitors.

For any further questions and registration, please contact:
Chamber of Commerce of Luxembourg – International Affairs
Contact people: Cindy Tereba/Sarah Nilles
Tel.: (+352) 42 39 39-316 – E-mail: exporeal2013@cc.lu

17 – 23 novembre 2013

Mission économique «Grande Région» au Kazakhstan: de nombreuses opportunités d'affaires en perspective

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organise, en étroite collaboration avec ses partenaires de la Grande Région, une mission économique mul-

tisectorielle au Kazakhstan du 17 au 23 novembre 2013.

Ce voyage d'affaires accueillera des participants du Grand-Duché de Luxembourg, de la Wallonie, de la Lor-

raine, de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre.

La mission économique se déroulera à Astana, Karaganda et Almaty. Dans chacune de ces trois villes, le pro-

gramme prévoit des rendez-vous d'affaires avec des entreprises locales, et des réceptions de networking. De plus, un séminaire économique est également prévu à Karaganda.

Le Kazakhstan est le deuxième pays le plus peuplé des anciennes républiques soviétiques. Dès son indépendance, le Kazakhstan a suivi la voie des réformes afin de favoriser la libéralisa-

tion du pays et de le rendre accessible aux investisseurs étrangers. L'économie du pays repose principalement sur l'exportation de pétrole et sur les industries liées à son exploitation. Cependant, le Gouvernement kazakh cherche à diversifier son tissu industriel et technologique, notamment à travers des partenariats avec des entreprises étrangères. Dans ce cadre, des opportunités d'affaires

sont nombreuses, notamment dans les secteurs des transports et de la logistique, de l'industrie métallurgique et chimique, de la construction, de l'immobilier, de l'énergie et de l'agriculture.

Pour de plus amples renseignements ou une participation:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Affaires Internationales

Enterprise Europe Network – Luxembourg Services européens et Grande Région

Personnes de contact: Sohrab Ziai/Niels Dickens

Tél.: (+352) 42 39 39-360/371 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: kazakhstan2013@cc.lu

20 – 22 novembre 2013

Save the date: mission officielle dans le cadre de la Visite d'Etat en Turquie

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et les agences de promotion «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance», organise une mission économique multisectorielle en Turquie du 20 au 22 novembre 2013 dans le cadre de la Visite de LLAARR le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en Turquie. Un séminaire sera organisé à Istanbul le 21 novembre.

Les entreprises luxembourgeoises intéressées pourront participer au séminaire, à des rendez-vous d'affaires individuels avec les entreprises turques, à des visites d'entreprises ainsi qu'à la réception officielle.

Avec ses 75,6 millions d'habitants, la Turquie constitue un marché important et un excellent point d'accès aux marchés de l'Asie centrale et du Proche et Moyen Orient. Elle occupe actuellement la 17^e place dans l'économie mondiale en terme de PIB. Après deux années de croissance record (8,9 % en 2010, 8,8 % en 2011), la Turquie s'efforce d'organiser un «atterrissage en douceur» de son économie et de la réorienter vers l'exportation.

Au cours des dix dernières années, le Luxembourg a eu un excédent commercial dans ses échanges avec la Turquie. En 2012, le volume global des échanges entre les deux pays a atteint 143 millions d'EUR. Fin juin a eu lieu l'inauguration du vol direct Turkish Airlines reliant directement Istanbul et Luxembourg permettant de renforcer davantage les liens économiques, commerciaux et culturels qui unissent déjà les deux pays.

Pour de plus amples renseignements ou une participation: Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg Affaires Internationales Personnes de contact: Violaine Mathurin/Edith Stein Tél.: (+352) 42 39 39-481/(+352) 27 20 21-357, E-mails: violaine.mathurin@cc.lu/edith.stein@lff.lu).



Désir d'investir aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu



Une enquête Benelux révèle l'ampleur du problème transfrontalier

Les pratiques frauduleuses au Benelux: un véritable fléau pour les entreprises



Fin avril 2013, le Secrétariat général de l'Union Benelux a lancé une enquête auprès des entreprises afin de **mesurer l'impact économique des pratiques commerciales trompeuses visant les professionnels en b2b et évaluer le préjudice financier réel au sein du Benelux**. Déjà, en juin 2012 une table ronde initiée par la même organisation avait réuni les organisations professionnelles de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg et les ministères compétents en matière de lutte contre les arnaques visant les professionnels en vue de déterminer les synergies de coopération possibles en la matière. Il avait alors été constaté que les données chiffrées disponibles ne donnaient qu'une image fragmentaire du préjudice économique et tendaient à sous-estimer le caractère frauduleux de certaines pratiques, notamment les pratiques trompeuses visant les éditeurs d'annuaires et de répertoires professionnels.

Bénéficiant du soutien des ministères compétents des pays du Bene-

lux – au Luxembourg la Direction des Pratiques commerciales auprès du ministère des Classes Moyennes et du Tourisme – ce projet commun avait pour objectif à court terme, chiffres à l'appui, de faire toute la lumière sur l'envergure des pratiques commerciales déloyales, d'apporter la démonstration auprès des décideurs politiques qu'il est urgent d'agir concrètement et d'assurer un meilleur suivi du phénomène par les autorités judiciaires.

80 % des entrepreneurs en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg ont été en moyenne, au cours des trois dernières années, trois à quatre fois par an, confrontés à des pratiques frauduleuses (fausses factures, contrats de publicité et insertions malhonnêtes dans les annuaires professionnels, faux noms de domaine et phishing; piratage de données bancaires. Au total, cette enquête a vu la participation de 1.153 PME.

Les dommages financiers pour les entreprises dans le Benelux sont énormes. L'Union Benelux a aussi

estimé que, si la tendance constatée s'étend à toutes les PME de la région, le dommage financier réel pour tout le Benelux s'élève entre 879 millions et 1 milliard d'EUR.

En ce qui concerne la situation des PME luxembourgeoises, le préjudice s'élève à un montant situé entre 4 millions et 5 millions d'EUR par an. Les 256 entreprises luxembourgeoises qui ont participé à l'enquête ont déclaré un montant de 36.818 EUR qui correspond au dommage réel, alors que **15 entreprises seulement ont déclaré avoir payé** les montants qui leur ont été réclamés par les auteurs de ces pratiques frauduleuses.

L'étude a également démontré le **caractère transfrontalier de ces pratiques malhonnêtes**. Des chefs d'entreprises se font souvent arnaquer par des fraudeurs établis dans des pays voisins. Dans presque la moitié des cas, le fraudeur était établi à l'étranger, soit 9 % dans l'un des pays du Benelux.

Seulement 12 % d'entreprises déposent plainte car il règne un sentiment d'impuissance. Il n'y a que peu de poursuites en raison de l'absence de cadre juridique spécifique. Même si des travaux de modernisation des directives européennes y afférentes sont en cours, les entreprises ne peuvent pour l'instant pas s'appuyer sur la législation relative à la protection des consommateurs en vigueur.

En revanche, les bonnes pratiques pourront servir d'exemple en Europe. Les Pays-Bas disposent d'un système de prévention adéquat à ce type de fraude (fraudehelpdesk). La Belgique s'est dotée d'une loi qui vise explicitement le phénomène.

Le Luxembourg obtient également de bons résultats en matière de prévention grâce à des campagnes d'information et de sensibilisation de ses PME. Il s'agit notamment de l'action conjointe menée par le ministère des Classes Moyennes et du Tourisme

avec le soutien des chambres professionnelles chaque année au mois de mars dans le cadre du «mois de la lutte contre les arnaques». En cas de besoin, le ministère bénéficie du soutien de la police qui organise des perquisitions pour vérifier l'existence d'une activité réelle au prétendu siège social des sociétés arnaqueuses. En cas de dépôt de plaintes en nombre d'entreprises victimes, le Parquet peut également décider de donner suite en introduisant une action judiciaire contre les fraudeurs. Outre la participation à la présente enquête, la Chambre de Commerce au travers de son réseau de soutien aux entreprises – Enterprise Europe Network – Luxembourg – a depuis 2011 organisé pas moins de deux conférences sur ce thème afin de

familiariser ses ressortissants sur les pièges à éviter, les diverses formes de pratiques frauduleuses existantes, les invitant à mieux sécuriser leur environnement de travail.

Afin de réduire l'attrait de ces pratiques aux yeux des arnaqueurs professionnels, il convient d'assurer un suivi plus efficace par la justice. Pour cela, il faut apporter la preuve que ces pratiques occasionnent des préjudices financiers significatifs aux entrepreneurs.

Dans le cadre de son plan annuel 2014, et sur base des débats de la table ronde du 1^{er} juillet 2013, le **Secrétariat Général Benelux formule une série de recommandations visant à mettre un terme aux pratiques commerciales trompeuses en l'occurrence aux arnaques en b2b, notamment**

- la promulgation d'une décision Benelux contre les pratiques malhonnêtes.
- la mise en œuvre d'un nombre accru d'actions préventives dans l'ensemble du Benelux selon les modèles existants au niveau national;
- la création et la mise en relation de centres de signalement au sein du Benelux.

Ces recommandations serviront de base aux actions communes des autorités compétentes des pays du Benelux.

Un rapport final sera publié en septembre prochain et le Comité des Ministres Benelux en sera saisi pour sa réunion de décembre 2013.

Pour de plus amples informations:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Affaires Internationales – Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personnes de contact: Joëlle Benguigui/Sabrina Aksil

Tél.: (+352) 42 39 39-337/374 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

9 octobre 2013

Save the Date: Nouveau cycle de conférences «FIT4Business»

Dans la continuité du cycle de conférences FIT4Fairs, la Chambre de Commerce s'apprête à démarrer un nouveau cycle de conférences «FIT4Business».

Quand vous initiez une coopération avec des tiers, il convient de sécuriser vos accords dès la phase de pourparlers. Par la suite, des contrats correctement rédigés vous permettront de garantir la sécurité juridique de vos engagements sans compromettre l'économie de votre contrat.

Le 1^{er} volet du cycle aura pour thème: «Les aspects juridiques des opérations de coopération transfrontières». Comment élaborer vos contrats internationaux en pratique? Les règles essentielles.

Pour plus renseignements ou une inscription:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Affaires Internationales – Services européens et Grande Région

Enterprise Europe Network-Luxembourg

7, rue Alcide Gasperi – L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: Joëlle Benguigui/Sabrina Aksil

Tél.: (+352) 42 39 39-337/374 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

1^{er} octobre 2013

DIGIWAL: le rendez-vous des entreprises qui veulent s'inscrire dans l'économie digitale

La Chambre de Commerce propose aux entreprises qui le souhaitent de participer en tant qu'exposant au salon DIGIWAL qui se déroulera le 1^{er} octobre 2013 à Louvain-la-Neuve.

DIGIWAL est un événement fédérateur wallon qui met en réseau les acteurs TIC avec les entreprises qui veulent développer leur compétitivité numérique. L'événement illustre les forces du Nexus, convergence et renforcement mutuel entre les quatre grandes tendances des TIC: le mobile, le social, l'information et le cloud. D'une part, l'objectif est de rendre les entre-

prises et les organisations qui les intègrent plus compétitives et mieux connectées à leur clientèle, et, d'autre part, de montrer la valeur ajoutée que les entreprises des TIC apportent à leurs clients avec des applications intégrant ces quatre forces.

DIGIWAL propose en une seule journée des conférences thématiques, des témoignages d'entreprises du «top IT» wallon, des présentations de cas clients, des interviews et débats sur le plateau TV, des démonstrations technologiques, des rendez-vous d'affaires programmés grâce au *b2fair*.

Les frais de participation en tant qu'exposant s'élèvent à 1.200 EUR et incluent, entre autres, un stand équipé de 4 m², la participation aux rendez-vous d'affaires *b2fair* et la présence sur les bornes interactives placées au sein du salon. Si le nombre le permet, les organisateurs du salon essayeront de regrouper les exposants luxembourgeois dans un «Village luxembourgeois». En outre, la Chambre de Commerce organise, en fonction de l'intérêt des entreprises luxembourgeoises, une visite accompagnée au salon incluant la participation aux rendez-vous d'affaires *b2fair*. ■

Pour plus de renseignements ou une participation: Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales Personnes de contact: Niels Dickens/Amrita Singh
Tél.: (+352) 42 39 39-370 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: b2fair@cc.lu

10 octobre 2013

18^e édition du Salon à l'Envers: présence renforcée du Grand-Duché de Luxembourg

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg offre la possibilité aux entreprises

qui le souhaitent de participer à la 18^e édition du «Salon à l'Envers» se déroulant le 10 octobre 2013 à Thionville. Ce salon

représente pour les entreprises luxembourgeoises et régionales, une plate-forme unique de rencontres «b2b» entre acheteurs et fournisseurs de la Grande Région. En 2012, le salon a réuni plus de 1.500 participants et quelque 170 donneurs d'ordres qui ont présenté leur société et exprimé leurs besoins en termes d'achats. Les donneurs d'ordres ont ainsi pu établir plus de 5.000 contacts avec les visiteurs. Ce salon, qui se place dans la continuité du salon «GR Business Days» organisé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg les 12 et 13 juin derniers dans les locaux de Luxexpo, a pour but de stimuler la compétitivité et la croissance des petites et moyennes entreprises au sein de la Grande Région et de poursuivre le renforcement et le développement des relations économiques et commerciales interrégionales. Cette année, dans le cadre du 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée et



des relations franco-allemandes, la région de la Sarre sera mise à l'honneur.

Le Salon à l'Envers est organisé par «Entreprendre en Lorraine-Nord (ELN)»,

en collaboration avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, la DIRE Lorraine, le Conseil Général de Moselle, le Conseil Régio-

nal de Lorraine, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine ainsi que la CCI de la Moselle. ■

Pour de plus amples informations: **Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**
Affaires Internationales – Enterprise Europe Network – Luxembourg
Personnes de contact: Sohrab Ziai/Annelore Domingos
Tél.: (+352) 42 39 39-333/372/378 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

Appels d'offres NSPA

Inscrivez-vous pour recevoir les appels d'offres de la NSPA!

Chaque année, la NATO Supply Agency (NSPA) publie de nombreux appels d'offres susceptibles d'intéresser tant les grandes entreprises que les PME luxembourgeoises.

Afin de pouvoir participer à un appel d'offres de la NSPA, une entreprise doit être inscrite sur la liste des fournisseurs de cette agence, l'enregistrement d'une société étant le préa-

lable de toute invitation à participer aux appels d'offres. Plus de 1.500 entreprises luxembourgeoises ont déjà saisi cette opportunité et figurent sur cette liste.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site **www.nspa.nato.int**. En cliquant sur «Portail électronique» dans la rubrique «Travailler avec la NSPA», vous avez la possibilité de vous inscrire sur la liste des fournisseurs en cliquant sur

«Enter eProcurement», puis sur «Supplier Registration». Une fois enregistré vous recevrez régulièrement les appels d'offres qui correspondent à vos activités.

La Chambre de Commerce a mis en place un service de veille sur les marchés publics qui permet d'être informé quotidiennement des appels d'offres publiés au niveau européen et/ou au sein de la Grande Région. ■

Pour de plus amples informations: **Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**
Affaires Internationales – Enterprise Europe Network – Luxembourg
Personnes de contact: Niels Dickens/Sohrab Ziai
Tél.: (+352) 42 39 39-371/372 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

Labélisez vos produits et services
d'origine luxembourgeoise !



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez les labels !

Renseignements : +352 42 39 39 - 310 international@cc.lu www.cc.lu
Une initiative du Ministère des Affaires étrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers



BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui

est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopéra-

tion bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société polonaise, active dans le commerce de l'aluminium, de l'acier et de la menuiserie de produits en PVC, recherche des partenaires internationaux. (EEN 20130118014)
- 2 Société française, spécialisée en production de bière artisanale, recherche des distributeurs. (EEN 20130627001)
- 3 Société italienne, active dans la production de robinetteries, propose ses services de sous-traitance. (EEN 20130520007)
- 4 Société allemande active dans l'industrie de la construction et spécialisée dans la gestion de la qualité des matériaux propose ses services de sous-traitance (EEN 20120416039)
- 5 Société anglaise, spécialisée dans la fabrication de systèmes de purification d'eau recherche des distributeurs en Europe. (EEN 20130626001)
- 6 Société polonaise, ayant une longue expérience dans la fabrication de produits en bois, propose ses services de sous-traitance. (EEN 20130604038)
- 7 Société belge spécialisée dans le secteur de l'éclairage économe en énergie, recherche des distributeurs ou de partenaires intéressés à la création d'une joint-venture. (EEN 20110322042)
- 8 Société roumaine, spécialisée dans l'industrie textile et la transformation de laine, propose ses services en tant que sous-traitant. (EEN 20130206035)
- 9 Société roumaine, spécialisée dans le secteur des transports et de la logistique recherche des partenaires internationaux pour une coopération ou éventuellement la création d'une joint-venture. (EEN 20121212028)
- 10 Société belge, spécialisée dans la production d'huile pressée à froid de haute qualité, cherche des distributeurs ou fabricants de denrées alimentaires, de produits chimiques, de mobiliers industriels ou spécialisés en produits cosmétiques. (EEN 20130627001)
- 11 Société anglaise, spécialisée dans le développement de systèmes CRM (Customer Relationship Management) et Marketing, recherche des distributeurs et partenaires commerciaux. (EEN 20130627003)
- 12 Société hongroise, spécialisée dans la distribution de gants «touch screen», recherche des distributeurs et des partenaires commerciaux. (EEN 20130320013)

Entreprise: _____
 Numéro au RCS: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 Code postal/localité: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____@_____

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6
☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10 ☐ 11 ☐ 12

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
 Affaires Internationales
Enterprise Europe Network – Luxembourg
 L-2981 Luxembourg
 Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 15 juin 2013 au 6 juillet 2013

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Décisions publiées du 17 juin 2013 au 6 juillet 2013

- | | | |
|---|------------------|---|
| 1 | 2013/335/UE | Décision du Conseil du 25 juin 2013 relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Comité mixte de l'EEE sur une modification du protocole 31 de l'accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés |
| 2 | 2013/295/UE | Décision de la Commission du 17 juin 2013 modifiant les décisions 2006/799/CE, 2007/64/CE, 2009/300/CE, 2009/543/CE, 2009/544/CE, 2009/563/CE, 2009/564/CE, 2009/567/CE, 2009/568/CE, 2009/578/CE, 2009/598/CE, 2009/607/CE, 2009/894/CE, 2009/967/CE, 2010/18/CE et 2011/331/UE afin de prolonger la période de validité des critères écologiques pour l'attribution du label écologique de l'Union européenne à des produits spécifiques [notifiée sous le numéro C(2013) 3550] |
| 3 | (UE) no 529/2013 | Décision du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relative aux règles comptables concernant les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre résultant des activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie et aux informations concernant les actions liées à ces activités |

Directives publiées du 17 juin 2013 au 6 juillet 2013

- | | | |
|---|------------|---|
| 4 | 2013/36/UE | Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, modifiant la directive 2002/87/CE et abrogeant les directives 2006/48/CE et 2006/49/CE |
| 5 | 2013/35/UE | Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (champs électromagnétiques) (vingtième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) et abrogeant la directive 2004/40/CE |
| 6 | 2013/11/UE | Directive du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation et modifiant le règlement (CE) no 2006/2004 et la directive 2009/22/CE (directive relative au RELC) |

Règlements publiés du 17 juin 2013 au 6 juillet 2013

- | | | |
|---|------------------|--|
| 7 | (UE) no 617/2013 | Règlement de la Commission du 26 juin 2013 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'éco conception applicables aux ordinateurs et aux serveurs informatiques |
| 8 | (UE) no 611/2013 | Règlement de la Commission du 24 juin 2013 concernant les mesures relatives à la notification des violations de données |

		à caractère personnel en vertu de la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil sur la vie privée et les communications électroniques
9	(UE) no 608/2013	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 concernant le contrôle, par les autorités douanières, du respect des droits de propriété intellectuelle et abrogeant le règlement (CE) no 1383/2003 du Conseil
10	(UE) no 607/2013	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 abrogeant le règlement (CE) no 552/97 du Conseil retirant temporairement le bénéfice des préférences tarifaires généralisées au Myanmar/à la Birmanie
11	(UE) no 606/2013	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 relatif à la reconnaissance mutuelle des mesures de protection en matière civile
12	(UE) no 575/2013	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et modifiant le règlement (UE) no 648/2012
13	(UE) no 524/2013	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation et modifiant le règlement (CE) no 2006/2004 et la directive 2009/22/CE (règlement relatif au RLLC)
14	(UE) n° 526/2013	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 concernant l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) et abrogeant le règlement (CE) n° 460/2004
15	(UE) no 525/2013	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif à un mécanisme pour la surveillance et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre et pour la déclaration, au niveau national et au niveau de l'Union, d'autres informations ayant trait au changement climatique et abrogeant la décision n° 280/2004/CE

Actes non législatifs publiés du 17 juin 2013 au 6 juillet 2013

16	(UE) n° 564/2013	Règlement d'exécution de la Commission du 18 juin 2013 relatif aux redevances et aux droits dus à l'Agence européenne des produits chimiques en application du règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides
17	2013/361/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 21 juin 2013 concernant la libération du capital de la Banque centrale européenne par les banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro (BCE/2013/19)
18	2013/360/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 21 juin 2013 fixant les modalités des transferts des parts de capital de la Banque centrale européenne entre les banques centrales nationales et de l'adaptation du capital libéré (BCE/2013/18)
19	2013/359/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 21 juin 2013 concernant les parts exprimées en pourcentage des banques centrales nationales dans la clé de répartition pour la souscription au capital de la Banque centrale européenne (BCE/2013/17)

Actes adoptés par des instances créées par des accords internationaux

20	2013/330/UE	Décision n° 1/2013 du comité mixte UE-Suisse du 6 juin 2013 modifiant les annexes I et II de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse relatif à la facilitation des contrôles et des formalités lors du transport de marchandises ainsi qu'aux mesures douanières de sécurité.
21	2013/311/UE	Décision du comité mixte UE-OACI du 18 mars 2013 concernant l'adoption d'une annexe relative à la sûreté de l'aviation au protocole de coopération entre l'Union européenne et l'Organisation de l'aviation civile internationale fournissant un cadre de coopération renforcée
22	2013/310/UE	Décision du comité mixte UE-OACI du 21 septembre 2011 concernant l'adoption d'une annexe relative à la sécurité de l'aviation au protocole de coopération entre l'Union européenne et l'Organisation de l'aviation civile internationale fournissant un cadre de coopération renforcée
23	JO CE L/171/1	Règlement n° 49 du 24 juin 2013 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) – Prescriptions uniformes concernant les mesures à prendre pour réduire les émissions de gaz polluants et de particules des moteurs à allumage par compression et des moteurs à allumage commandé utilisés pour la propulsion des véhicules

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Juillet/Août 2013 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- ☐ en français ☐ en allemand
☐ en anglais ☐ autre (à préciser) _____
☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5
☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10
☐ 11 ☐ 12 ☐ 13 ☐ 14 ☐ 15
☐ 16 ☐ 17 ☐ 18 ☐ 19 ☐ 20
☐ 21 ☐ 22 ☐ 23

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu



EXPORTAWARD

**PARTICIPEZ AU CONCOURS
POUR PME EXPORTATRICES**

➤ INFORMATIONS

i Export Award est une initiative lancée par la Chambre de Commerce et l'Office du Ducroire qui récompense les PME s'étant distinguées par une réussite remarquable dans leur politique de conquête de marchés étrangers.

Le prix a pour objectif de stimuler le développement des entreprises et l'économie luxembourgeoise en encourageant les PME nationales à promouvoir leurs biens et services vers des marchés à l'étranger.

➔ **Trois prix d'une valeur de 15.000, 10.000 et 5.000 EUR attendent les vainqueurs!**

Les entreprises souhaitant participer au concours ont jusqu'au 1^{er} octobre 2013 pour déposer leur dossier de candidature.



**Quatre entreprises ont reçu
l'Export Award en 2011**

De g. à dr. :

Robert Thiemann, BPM-Lux,
Francis Timmermans, Fallprotec SA,
Michèle Detaille, Codiprolux SA,
et Pierre Thein, Hein Sàrl

➔ Plus d'informations sur: **www.exportaward.lu**



Relation Ecole-Entreprise

Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde



Les élèves ont suivi avec intérêt l'exposé de Netty Thines, administratrice-déléguée de Médiation S.A. et ont pu ainsi apprécier les compétences requises pour gérer un projet d'entreprise



En choisissant le lycée classique «Kolléisch» pour la tenue de son assemblée plénière, la Chambre de Commerce a souligné sa volonté d'impliquer et de sensibiliser le monde scolaire aux défis de l'économie

Dans un environnement économique marqué par une crise économique qui perdure, la Chambre de Commerce a tenu son assemblée plénière le jeudi 4 juillet dernier, non pas comme à l'accoutumée dans ses bureaux situés au Kirchberg, mais, pour la quatrième fois déjà, dans un établissement scolaire luxembourgeois. En choisissant le lycée classique

«Kolléisch» comme lieu de rencontre de ses membres élus, la Chambre de Commerce a souligné sa volonté d'impliquer et de sensibiliser le monde scolaire aux défis de l'économie. La matinée était réservée, comme le veut la tradition, à la rencontre et à l'échange avec quelque 150 élèves du cycle supérieur afin de leur présenter les faits saillants de l'économie luxembourgeoise. L'objectif pour-

suivi était double: il s'agissait, en effet, non seulement de sensibiliser les élèves aux concepts économiques de base et au fonctionnement général de l'économie nationale, mais également d'illustrer, à travers des exemples étayés d'un témoignage d'un entrepreneur confirmé, des concepts théoriques introduits dans le cadre des programmes scolaires.

Après le mot de bienvenue de Jos Salentiny, directeur de l'Athénée, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce a présenté la Chambre de Commerce et ses missions. Ensuite, Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce, a fait un tour d'horizon de l'histoire socio-économique du pays. Les étudiants ont pu se familiariser avec la notion de compétitivité et ont découvert les forces et faiblesses du site luxembourgeois ainsi que les perspectives d'avenir de l'économie.

Marc Wagener, conseiller aux Affaires économiques de la Chambre de Commerce, a ensuite présenté l'initiative «2030.lu – Ambition pour le futur» dont il assume la coordination générale et dont l'objectif est de répondre à l'enjeu d'un nombre important de citoyens qui désirent s'impliquer dans un large débat pour changer les choses et pour s'attaquer ensemble aux grands défis qui se posent au Luxembourg pour les deux décennies à venir.

Laurent Koener, conseiller aux Services aux PME, a brièvement introduit l'entrepreneuriat au Luxembourg avant de passer la parole à Netty Thines, Administratrice-déléguée de MEDIATION S.A., qui a partagé son parcours scolaire et des situations professionnelles auxquelles elle est confrontée au quotidien. Cet exposé a permis aux élèves de suivre les expériences d'une personne du terrain et de mieux apprécier les compétences requises pour gérer son propre projet d'entreprise.

Cette rencontre avec les élèves du cycle supérieur du lycée Athénée de Luxembourg a été organisée dans la cadre de l'activité «Relation Ecole-Entreprise» qui œuvre en faveur d'un

rapprochement du monde scolaire et du monde économique, à travers des actions de sensibilisation s'adressant tant aux instituteurs et enseignants qu'aux élèves. Partant du principe qu'une meilleure compréhension des processus éco-

nomiques se réalise à travers la tangibilité, l'illustration et la visualisation des sujets étudiés, la LSC et la Chambre de Commerce proposent, sous le slogan: «Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde»,

deux ateliers de sensibilisation et d'information complémentaires et reproductibles à l'échelle des établissements secondaires du pays.

Plus d'informations sur: www.lsc.lu.

Contact: Madame Muriel Morbé –Tél.: (+352) 42 39 39-235 – E-mail: muriel.morbe@lsc.lu

LSC Entrepreneurship

Oser entreprendre avec les formations de la Luxembourg School for Commerce

Ce 8 juillet 2013, la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, a organisé la remise des certificats de réussite aux formations de «LSC Entrepreneurship», reprenant d'un côté les cours donnant accès aux professions du commerce non autrement réglementées, de transporteur, ainsi qu'aux professions de l'immobilier et du secteur de l'HORECA, mais aussi des cours d'initiation et de perfectionnement en gestion d'entreprise. A cette occasion, 559 lauréats ont reçu leur certificat de réussite aux examens de ces formations.

Tous les cours offerts par la LSC en matière de gestion et création d'entreprise sont repris sous le label «LSC Entrepreneurship». Le succès aux examens permet aux candidats de se voir octroyer une autorisation d'établissement pour différentes professions relevant du commerce, au sens large, telles que les professions du secteur de l'HORECA, les transporteurs de marchandises et voyageurs par route et les professions de l'immobilier. «LSC Entrepreneurship» a également pour vocation d'encourager l'esprit d'entreprise en s'adressant à des personnes souhaitant être sensibilisées aux différentes techniques de gestion d'entreprise au Luxembourg, en amont et en aval du lancement d'une activité économique. Les formations du programme permettent aux candidats tant de s'initier, que se perfectionner à la gestion d'entreprise. En complément de la formation dans les techniques de financement, de marketing,

de gestion des ressources humaines, du droit du travail et de la fiscalité, le participant acquiert la connaissance de toutes les spécificités liées à sa profession.

Lors de son allocution de bienvenue, Gérard Eischen, Directeur de la LSC, a tout d'abord félicité les certifiés pour leur démarche proactive de se former à la gestion d'entreprise, soit dans le but de se lancer dans l'entrepreneuriat, soit avec l'objectif d'approfondir des connaissances microéconomiques.

Gérard Eischen a souligné que depuis son lancement, la LSC n'a encore jamais accueilli une promotion aussi importante dans ses locaux, ce qui constitue un signe positif face au contexte économique actuel. Entre janvier et juin 2013, 1.002 personnes se sont inscrites aux formations «LSC Entrepreneurship», contre 842 inscriptions en 2012 et 542 en 2011 sur

la même période. En seulement deux ans, le nombre d'inscriptions a doublé. Ce succès atteste de la qualité des formations de la LSC.

Il a également abordé les statistiques marquantes liées à cette promotion. En effet, sur l'ensemble des participants aux formations du programme «LSC Entrepreneurship»:

- 41,3 % sont des femmes, chiffre qui témoigne d'un engouement marqué des femmes pour l'accès à l'entrepreneuriat;
- 84,3 % des inscrits sont des résidents, un pourcentage qui atteste d'un intérêt certain pour l'indépendance au Luxembourg;
- enfin, le taux de réussite sur l'ensemble des formations s'élève à 78,5 %, gage du sérieux et de la sélectivité des formations et des évaluations de la LSC.



559 certifiés ont été récompensés pour leur réussite aux formations proposées dans le cadre du programme LSC Entrepreneurship

Actuellement, toutes les formations du programme sont dispensées en langue française, mais Gérard Eischen a annoncé qu'à partir de 2014, la LSC va également offrir des formations «LSC Entrepreneurship» en allemand.

Gérard Eischen a ensuite passé la parole à Fernand Ernster, président du Conseil de Gérance de la LSC et Vice-président de la Chambre de Commerce. Ce dernier a précisé qu'il participait non seulement à cette remise en qualité de président, mais qu'il serait particulière-

ment ravi de faire également partie des 559 personnes ayant terminé une formation avec succès. Fernand Ernster a mis en avant le fait que même en tant qu'entrepreneur confirmé, il était impératif de mettre continuellement à jour ses compétences et son savoir pour développer son «business model», afin de faire face à un monde et un contexte économique qui changent en permanence. Pour Fernand Ernster, la formation continue est un ingrédient clé de la réussite d'un projet d'entreprise, mais plus généralement

encore, de l'employabilité, de la sécurisation et de l'évolution des parcours professionnels, et par conséquent, du développement durable de l'économie.

Les prochaines sessions des formations «LSC Entrepreneurship» débuteront en automne 2013. Les personnes intéressées peuvent commander un calendrier des formations auprès de la LSC par email à info@lsc.lu ou télécharger le catalogue sur www.lsc.lu.

LSC – Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg

Plusieurs centaines de candidats formés chaque année en fiscalité

La remise des certificats et diplômes aux candidats ayant réussi les cours de fiscalité «Cycle A et B», organisée par la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, en collaboration avec la Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg a eu lieu ce mercredi 3 juillet dans les locaux de la Chambre de Commerce. Cette formation a pour objectif de mettre en œuvre les principes fondamentaux du droit fiscal luxembour-

geois. La formation est divisée en deux cycles: le cycle A traite de la fiscalité des ménages tandis que le cycle B aborde la fiscalité des entreprises.

Un diplôme, signé par Madame Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est décerné aux détenteurs des certificats des 2 cycles A et B tandis que les participants n'ayant suivi qu'un des deux cycles se voient remettre un certificat sous l'autorité du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation profes-

sionnelle. Pour cette promotion, 144 participants s'étaient inscrits au cycle A tandis que 192 participants étaient inscrits pour le cycle B.

Lors de son mot de bienvenue, Gérard Eischen, directeur de la LSC, a félicité les lauréats pour leur implication et a également salué la bonne collaboration entre la Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg et la LSC, laquelle permet de former chaque année plusieurs centaines de personnes en matière de fiscalité dans des conditions optimales.

Monsieur Michel Lanners, président de la commission d'examen et premier conseiller de Gouvernement du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a ensuite pris la parole. Il a salué les efforts des personnes ayant terminé avec succès les formations en fiscalité et passé en revue les statistiques liées à cette promotion. Cette année, pour le Cycle A, 100 participants sur 144 inscrits ont réussi leur formation, soit 69,4 %. Pour le Cycle B, le taux de réussite s'élève 58,3 %, soit 112 réussites pour 192 inscrits. Enfin, Monsieur Jean-Paul Bemtgen, président de la Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg, a insisté sur l'intérêt de la formation professionnelle continue, notamment en matière de fiscalité.

La session 2013-2014 débutera en date du 19 septembre 2013. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par le biais d'un formulaire en ligne sur www.lsc.lu.



Les certificats et diplômes ont été remis aux candidats ayant réussi leurs examens de fiscalité

Pour tout renseignement concernant cette formation,
prière de contacter la LSC (www.lsc.lu; e-mail: info@lsc.lu)
ou la Société de Comptabilité – Tél.: (+352) 621 231 459 (matin)
E-mail: scl.kerschen_christiane@pt.lu

Luxembourg School for Commerce

Découvrez nos nouvelles formations de l'automne 2013!

Formation	Langue	Date de début	Type
COMPTABILITÉ ET FINANCE			
Comptabilité			
E-administration et les liaisons existantes dans BOB 50		18/11/2013	Soir
Accounting System and Software – Introduction to Sage BOB 50		30/09/2013	Soir
Expertise en comptabilité informatisée avancée avec BOB 50 (Module 1)		26/09/2013	Soir
Expertise en comptabilité informatisée avancée avec BOB 50 (Module 2)		14/11/2013	Soir
DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE À L'INTERNATIONAL			
Stratégie et management à l'international			
Réussir la prospection des marchés régionaux, européens et internationaux		03/10/2013	Jour
Business Plan Export : Maîtriser les étapes d'étude et d'analyse des marchés étrangers		12/11/2013	Jour
Les écosystèmes entrepreneuriaux au cœur du développement économique au sein de la Grande Région		05/12/2013	Jour
ÉCONOMIE			
Exploring the social, political and business environment of Luxembourg		18/11/2013	Soir
INNOVATION ET CRÉATIVITÉ			
Techniques de management de l'innovation			
Trend Monitoring : S'initier au décodage des tendances pour nourrir l'innovation		17/10/2013	Jour
Cross-Industry Innovation		05/11/2013	Jour
Valoriser son portefeuille de technologies : Quels produits, quels marchés pour ma technologie?		21/11/2013	Jour
Identifier les technologies émergentes avec l'analyse de brevets		05/12/2013	Jour
Strategic Roadmapping		17/12/2013	Jour
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE			
Gestion des droits d'auteur dans l'entreprise		06/12/2013	Jour
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE			
RSE et Évaluation ESR : Introduction au formulaire d'évaluation «Entreprise Socialement Responsable»		02/10/2013	Jour
RSE et Stratégie : Identifier et situer la responsabilité de l'entreprise		23/10/2013	Jour
RSE et Gouvernance : Assurer une bonne gouvernance de l'entreprise		06/11/2013	Jour
RSE et Social : Agir sur le capital humain de l'entreprise		20/11/2013	Jour
RSE et Environnement : Développer une politique environnementale efficace		03/12/2013	Jour

Découvrez notre offre de formation complète sur www.lsc.lu

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

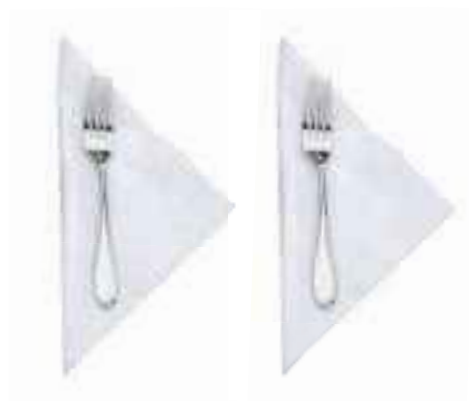
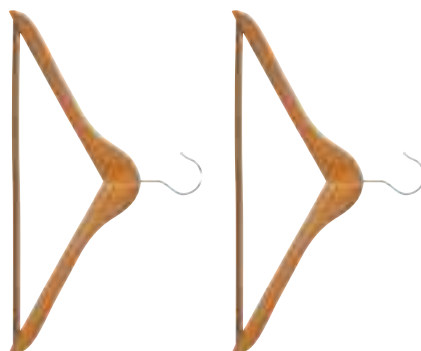
Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820

MERKUR 49

Donnons un coup d'accélérateur à l'emploi des jeunes

Entreprises, déclarez vos postes d'apprentissage



Bénéficiez des nombreux avantages liés à l'apprentissage

- ▶ Assurez la formation de vos futurs collaborateurs au plus près des exigences de votre entreprise
- ▶ Participez à l'insertion professionnelle des jeunes
- ▶ Bénéficiez des aides financières prévues pour les entreprises formatrices

Formulaire de déclaration à télécharger sur www.lsc.lu ou www.adem.lu | Déclaration à envoyer par fax à l'Adem au 40 61 39
Plus d'informations : Luxembourg School for Commerce au 42 39 39 -210



MINISTÈRE
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
Agence pour le développement de l'emploi



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Service de la formation professionnelle



Luxembourg
School
for Commerce
LSC
Business Education & Training



Formulaire à compléter et à renvoyer



Déclaration de postes d'apprentissage

Code du Travail Livre premier - Titre premier - Contrat d'apprentissage
(Art. L. 111 à 117 - Art. L. 113 à 115)

La déclaration des postes d'apprentissage à l'Agence pour le développement de l'emploi est obligatoire.
Le placement en apprentissage est assuré par le Service d'Orientation professionnelle.

*matricule obligatoire afin de garantir le traitement adéquat

Employeur :

Matricule* : _____
Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Fax : _____

1) Apprentissage : Poste(s) offert(s) _____ apprenti(e)s _____
(nombre) (profession/métiers)
DAP/CATP ☐ CCM ☐ CCP ☐ DT ☐ ☐ Apprentissage initial

Poste(s) offert(s) _____ apprenti(e)s _____
(nombre) (profession/métiers)

DAP/CATP ☐ CCM ☐ CCP ☐ DT ☐ ☐ Apprentissage adulte

En cas de déclaration de « conseiller en vente », prière d'indiquer la spécialisation correspondante :

2) Le/la candidat(e) est invité(e) à contacter M/Mme _____
et/ou à se présenter le _____ à _____ heures.

Candidat/e de votre choix:
au cas où vous avez déjà un(une) candidat(e)
Matricule* : _____
Nom : _____
Adresse : _____

_____ le _____
(Localité) (Date) (Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse
ADEM - Orientation professionnelle
Boîte postale 19 - L-2010 Luxembourg
ou par Fax : 40 61 39
Tél. : 247-85387 / 247-85480

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que le traitement des déclarations de postes d'apprentissage conformément aux termes de la présente législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti.

Tous les deux mois, la LSC vous présente la «profession du mois». L'objectif de cette présentation est de vous faire découvrir une profession pour laquelle un apprentissage menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) est organisé à l'heure actuelle par la LSC. En dehors des informations pratiques relatives à l'apprentissage, des témoignages de personnes confirmées dans la profession visée vous sont présentés. ■

Profession du mois

Mécanicien d'usinage

■ Le descriptif de la formation

Le mécanicien d'usinage fabrique des pièces de précision en métal par le biais de procédés d'usinage, comme le tournage, le fraisage ou le perçage. Au quotidien, il réalise un travail de haute précision sur des machines CNC («computer numerical command» ou à commande numérique). Le mécanicien d'usinage travaille dans des entreprises industrielles, comme la construction métallique ou encore la mécanique, dans des fonderies ou dans l'industrie automobile.

Champ d'activité

- Lire et respecter les spécifications techniques inscrites sur les plans de fabrication.
- Définir les étapes de fabrication (tournage, fraisage, perçage, coupe, rectification...).
- Choisir judicieusement les outils d'usinage et en assurer l'affûtage.
- Evaluer la vitesse de coupe, de rotation et d'avance en fonction de la qualité et des dimensions de la matière à usiner, en respectant le choix de l'outil d'usinage.
- Programmer éventuellement la machine d'usinage (NC ou CNC).

- Contrôler la qualité des pièces produites (forme, tolérances, etc.) par rapport aux spécifications.
- Effectuer l'entretien préventif des machines.

Comment devenir mécanicien d'usinage?

La réussite de l'apprentissage menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) est la voie normale pour devenir mécanicien d'usinage.

Conditions d'accès à la formation

L'admission au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) requiert au moins l'accomplissement d'une classe de 9^e Pratique (PR) du cycle inférieur de l'Enseignement Secondaire Technique avec une moyenne annuelle minimale de 38 points en mathématiques.

■ Indemnités d'apprentissage

L'apprenti touche une indemnité d'apprentissage mensuelle, payée par le patron-formateur.

	Indice 756,27	Indice 756,27
DAP	Avant PII	Après PII
Mécanicien d'usinage	577,87 €	998,05 €

Quel établissement scolaire prépare à cette profession?

Lycée Technique Privé Emile Metz (LTPEM), Lycée Technique de Bonnevoie (LTB).

Avantages

L'apprentissage en entreprise sous le couvert d'un contrat d'apprentissage présente des avantages certains:

- Par la conclusion du contrat d'apprentissage, l'insertion professionnelle de l'apprenti est effective.
- La formation pratique est réalisée sur des équipements professionnels. Elle est approfondie pendant les 3 années de l'apprentissage. Dans le cas d'une formation sous contrat, l'apprenti effectue également une partie de son apprentissage à l'école.
- L'apprenti a droit à 25 de congé annuel. ■

■ Témoignage

Christophe Kremer, âgé de 20 ans, effectue sa formation en tant que mécanicien d'usinage auprès de GOODYEAR Mold Plant. Il termine actuellement son 4^e semestre de formation.

Pour quelles raisons avez-vous choisi la profession de mécanicien d'usinage?

Je me suis dirigé vers la formation du mécanicien d'usinage parce que je m'intéresse beaucoup à la mécanique. Lors d'un stage, j'ai pu obtenir une vision de ce domaine et par la suite je voulais d'abord devenir mécanicien d'autos et de motos, puis j'ai changé d'avis. Aujourd'hui, je suis satisfait de mon choix et après l'obtention du diplôme de fin d'apprentissage, je peux encore obtenir un diplôme de technicien ou même d'ingénieur.

Quelles sont les compétences prérequis afin de pouvoir exercer cette profession?

La profession du mécanicien d'usinage demande un grand intérêt pour le domaine de la mécanique ainsi qu'une bonne orientation spatiale. Les mathématiques et la physique occupent une place centrale pendant la formation au lycée, ainsi que le calcul professionnel et les connaissances techniques. Ces compétences spécifiques doivent être complétées par une habileté manuelle.

Quels sont selon vous les avantages et les contraintes de cette profession?

Un grand avantage de cette profession est la variété des tâches qui va bien au-delà du simple usinage de l'acier. Chaque matériel a d'autres caractéristiques, ainsi il faut adapter sa manière de travailler en permanence par le biais du tournage et du fraisage. Notre responsable répartit les différents projets entre les collaborateurs. Cela permet d'effectuer des tâches variées. Le changement entre machines conventionnelles et CNC est également très intéressant.

Après l'obtention du diplôme et la signature d'un contrat de travail, il arrive que l'on soit obligé d'effectuer du travail posté. D'un côté, ceci constitue un désavantage au niveau des horaires de travail, mais d'un autre côté c'est financièrement plus avantageux.

Décrivez en bref une journée type

Le matin, notre responsable répartit les différentes tâches. Il nous fournit un dessin technique sur lequel sont indiquées les différentes étapes de production. Par la suite, nous choisissons la matière première adéquate et planifions les tâches. Ces pièces sont modifiées par le biais du tournage et du fraisage, puis elles sont contrôlées. Parfois, nous réalisons également des pièces spéciales pour les ingénieurs au centre de recherche. Actuellement, nous travaillons sur un moule miniature. Ce dernier possède la forme d'un vrai pneu Goodyear. ■



Christophe Kremer, apprenti mécanicien d'usinage, est en formation auprès de Goodyear Mold Plant



Votre comptabilité est-elle prête ?

- Virements SEPA
(Single Euro Payments Area)
- Archivage électronique
(Directive Européenne 2010/45/CE)
- eCDF
- FAIA

Vous



integrix^{Comptabilité}



infodata
Créateur de Logiciels

22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
<http://www.infodata.lu>

Antwerp Management School

Nouvelle formation: «Understanding China, Mastering Global Business»

L'Antwerp Management School propose un programme de formation intitulé «Understanding China, Mastering Global Business» qui s'adresse en particulier aux hommes d'affaires et entrepreneurs visant à améliorer leurs compétences et notions dans le développement de leur commerce sur le marché chinois. Ce programme met l'accent sur la culture chinoise, l'environnement gouvernemental et régle-

mentaire chinois, ainsi que sur le système économique chinois, essentiels pour les entreprises européennes qui comptent développer leurs affaires en Chine. Le premier module se déroulera du 23 au 25 septembre 2013 à Anvers, en Belgique. Y seront abordés entre autres les tendances actuelles de l'économie chinoise, le contexte économique et le développement des stratégies ciblées sur le marché chinois.

Du 20 au 25 octobre 2013, un deuxième module suivra à Shanghai et se concentrera sur les différences régionales en Chine, les aspects légaux et les opérations de management en Chine. Le programme de cette formation a été élaboré en étroite coopération avec la Chambre de Commerce Antwerp-Waasland. La formation est par ailleurs encouragée par la LSC.

Pour plus d'informations: www.antwerpmanagementschool.be/understandingchina

Contact: Antwerp Management School, Madame Déborah Bogaert

Tél.: +32 (0)3 265 47 80 – E-mail: deborah.bogaert@ams.ac.be

Les Amis de l'Université asbl

Prix de la meilleure thèse de doctorat 2013 pour Gabrijela Reljić



Dr. Gabrijela Reljić a reçu un prix d'une valeur de 10.000 EUR des mains de Madame Erna Hennicot-Schoepges, la présidente de l'association «Les Amis de l'Université asbl»

Une chercheuse de l'unité de recherche INSIDE de l'Université du Luxembourg s'est vu décerner le prix prestigieux

de la meilleure thèse de doctorat par les «Amis de l'Université», dont la Chambre de Commerce est membre du Conseil d'administration.

Le prix 2013, d'une valeur de 10.000 EUR, a été remis à Dr. Gabrijela Reljić par Madame Erna Hennicot-Schoepges, la présidente de l'association, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue le 2 juillet au sein de la Chambre de Commerce. Dans le cadre de sa thèse, Gabrijela Reljić a cherché à comprendre le rôle de la langue maternelle, parallèlement à une deuxième langue, dans la réussite scolaire des enfants issus des communautés linguistiques minoritaires au Luxembourg, en Serbie et en Europe. Les «Amis de l'Université» ont qualifié son travail d'«excellent sur le plan scientifique» et d'«innovant».

La thèse du Dr Reljić a été soutenue par le programme AFR du Fonds National de la Recherche Luxembourg (FNR).

Studium neben dem Beruf

*Europäisch studieren
an der eufom University.
Vor Ort in Luxemburg.*

Start des Wintersemesters am 1. September

Bachelor of Arts (B.A.) in

- » Banking & Finance
- » Business Administration
- » International Management

Master of Business Administration (MBA)

Die nächsten Infoveranstaltungen am
Hochschulstudienzentrum Luxemburg:

Bachelor

05.08.13 | 18:30

Master

12.08.13 | 18:30

Anmeldung und Platzreservierung unter

studienberatung@eufom.lu | 8002-70 83 (aus Luxemburg) |
0800 1 97 97 97 (aus Deutschland) | eufom.lu

OLAI

L'intégration, une responsabilité partagée



© Tim Lecomte/OLAI

Christiane Martin, directrice de l'OLAI

© Tim Lecomte/OLAI

Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce**Jérôme Merker, économiste – Affaires économiques, Chambre de Commerce a présenté au public le Luxembourg et son économie**

© Tim Lecomte/OLAI

Les participants ont noué de nombreux contacts avec les différents partenaires auprès des stands d'information

L'intégration au Luxembourg devient un sujet de plus en plus d'actualité étant donné que la population de ce pays se voit devenir toujours plus diversifiée. Selon la définition légale l'intégration «désigne un processus à double sens par lequel un étranger manifeste sa volonté de participer de manière durable à la vie de la société d'accueil qui, sur le plan social, économique, politique et culturel, prend à son égard toutes les dispositions afin d'encourager et de faciliter cette démarche. L'intégration est une tâche que l'Etat, les communes et la société civile accomplissent en commun.» L'Office luxem-

bourgeois de l'accueil et de l'intégration, «OLAI», se donne à la mise en œuvre de cette politique sur l'intégration. Un des outils principaux pour favoriser l'intégration est le Contrat d'accueil et d'intégration, «CAI».

Le CAI s'adresse à tout non-Luxembourgeois (âgé au moins de 16 ans) résidant légalement sur le territoire du Grand-Duché et désirant s'y installer de manière durable.

Les prestations offertes sont:

- une formation dans une des trois langues du pays,
- une formation d'instruction civique,
- une Journée d'orientation.

Le CAI est une mesure facultative.

Par sa signature, le signataire s'engage à apprendre au moins une des trois langues du Grand-Duché. Le français est la langue la plus populaire parmi les signataires, sans doute vu l'importance de cette langue sur le marché de l'emploi dans le secteur privé. Le luxembourgeois suit ce premier choix de près, et est sollicité le plus souvent pour un apprentissage élémentaire de la langue. Il est bien sûr possible d'apprendre d'autres langues en plus de ces trois langues lors de la durée du contrat ou bien de se perfectionner dans une langue. A ce titre, trois bons de réduction sont offerts aux signataires. La formation d'instruction civique aborde de manière interactive l'histoire du Luxembourg, le fonctionnement politique, l'organisation des institutions, les valeurs et traditions, ainsi que le vivre ensemble en société, au Luxembourg.

Pour ce qui est de la Journée d'orientation elle est informative et exclusivement destinée aux signataires du CAI. Cette journée leur offre des informations concrètes sur la vie quotidienne au Luxembourg et leur procure des contacts avec des représentants des services et des organisations susceptibles de les orienter dans leurs activités journalières. En outre, cette journée donne la possibilité aux signataires de participer à des exposés et des at-

liers. Les participants peuvent choisir en fonction de leurs préférences parmi les ateliers offrant des thématiques différentes comme la participation politique au Luxembourg, la santé, le bénévolat, la reconnaissance des diplômes, le monde du travail et, bien sûr, l'intégration. Depuis la première Journée d'orientation en mars 2012, la Chambre de Commerce fait partie des partenaires collaborateurs de l'OLAI. Elle offre son support quant au lieu, ainsi qu'une participation active dans les exposés et les stands d'information.

Ce contrat est signé pour une durée de deux ans. Pour tout résident étran-

ger souhaitant découvrir l'histoire, les coutumes, les langues et les valeurs du Luxembourg, il est possible de signer le contrat qui offre les avantages suivants:

- la réduction du tarif d'inscription pour les cours de langues (10 EUR par cours)
- la gratuité de la formation d'instruction civique et de la Journée d'Orientation
- la dispense d'un des cours civiques facultatifs prévus pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise
- et la prise en compte du CAI pour l'obtention du statut de résident de longue durée.

Le succès de l'intégration au Luxembourg dépend fortement de la participation de tous. Il s'agit d'une responsabilité partagée entre les Luxembourgeois et les étrangers. Pour accomplir ses missions, l'OLAI a besoin de nombreux partenaires, afin, d'une part, d'informer les étrangers sur les offres pouvant faciliter leur intégration et, d'autre part, de mieux adapter cette offre à leurs besoins. Contact: cai@olai.public.lu.

Communiqué par l'OLAI ■

INFPC

Quand formation continue rime avec diplôme

L'INFPC publie deux ouvrages dédiés aux possibilités de perfectionnement professionnel et personnel par la formation continue et aux dispositions destinées à accompagner l'entreprise et l'individu dans cette démarche. Dans une perspective de développement des compétences et du capital d'employabilité, se former et acquérir un diplôme à tout âge est une nécessité. Ainsi, les voies alternatives aux filières traditionnelles sont de plus en plus nombreuses et variées. Les modes d'apprentissage tels que les cours du soir, l'apprentissage pour adultes, les cours à distance permettent d'obtenir un diplôme en maintenant une activité professionnelle. Une expérience professionnelle ou extra-professionnelle d'au moins 3 ans (soit 5.000 heures) peut être sanctionnée par un diplôme ou un certificat grâce à la validation des acquis de l'expérience.

En parallèle, les pouvoirs publics proposent une large palette d'aides financières et de facilités destinées à



soutenir les entreprises et les particuliers dans leur effort de formation.

Les entreprises peuvent prétendre à des aides financières pour la formation de leurs salariés. Les particuliers peuvent bénéficier de congés payés spéciaux, de mesures agissant sur le temps de travail et d'autres aides spécifiques.

Les livrets «Aides à la formation» et «Obtenir un diplôme – Les voies alternatives» sont téléchargeables à l'adresse www.lifelong-learning.lu/collection et peuvent être commandés gratuitement, par email à collection@infpc.lu

Le Fonds social européen
investit dans votre avenir



Mentorat d'affaires

Concrétiser sa vision d'entreprise

« Le mentorat me permet d'aborder les prochaines étapes de croissance de mon entreprise avec le recul nécessaire. »

Sabrina El Mahjoubi - *Mentorée 2012*

DEVENEZ MENTORÉ!

DÉPÔT DE DOSSIER JUSQU'AU 15/09/13 SUR:

WWW.BUSINESSMENTORING.LU

CONTACT:

BUSINESSMENTORING@CC.LU



BusinessMentoring, un programme piloté par le Business Support G.I.E.
Certifié ISO 9001

BusinessMentoring

Sabrina El Mahjoubi: le client au cœur de la stratégie d'entreprise

Sabrina El Mahjoubi a 18 ans lorsqu'elle quitte le système scolaire avec une simple formation de comptabilité en poche et une seule certitude: celle de ne pas vouloir se cantonner à ce domaine. Autodidacte et sachant qu'au-delà des diplômes, ce sont avant tout l'envie et la détermination qui ouvrent des portes, elle accède à plusieurs postes dans le domaine de la vente, un milieu professionnel dans lequel elle se révèle et s'épanouit complètement. Elle gravit ainsi rapidement les échelons, allant jusqu'à manager plusieurs équipes de vente. Forte de ces diverses expériences, et avec l'aide de son associé, c'est en octobre 2009 qu'elle concrétise son ambition en créant sa propre entreprise: «Ecotech S.à r.l.». Spécialisée dans la vente de consommables informatiques pour l'impression à destination des professionnels, l'entreprise trouve rapidement sa place sur le marché ...un succès qui n'est pas étranger à l'approche commerciale développée par sa dirigeante, qui nous fait découvrir quelques ingrédients de son succès.

Qu'est-ce qui vous a donné envie d'entreprendre?

Devenir entrepreneur représente pour moi le seul moyen de simultanément vivre pleinement ma vie profes-

sionnelle et personnelle, de me réaliser, mais aussi d'aider d'autres personnes à évoluer. A mon sens, il y a ceux que l'entrepreneuriat passionne et fait rêver – comme moi – et il y a ceux pour qui

devenir entrepreneur représente trop de pression, trop d'efforts et trop de difficultés à assumer. Je fais partie de ceux qui pensent que les avantages de l'entrepreneuriat dépassent largement ses

inconvenients et les potentiels risques qui y sont associés. Néanmoins, pour créer, développer et pérenniser son entreprise il est important de s'entourer des meilleurs collaborateurs, afin de pouvoir se consacrer à 100 % à son cœur de métier.

Comment votre produit aide-t-il les gens?

Ecotech a mis en œuvre une stratégie d'impression haute capacité et éco-responsable avec des consommables re-manufacturés et remplis à 100 %, contrairement aux produits originaux qui le sont à 35 % seulement. Cela nous permet de compacter la capacité de trois cartouches en un seul emballage et de réduire de plus de 40 % les coûts liés à l'impression. Nous nous engageons également durablement en faveur de l'environnement, en offrant à tous nos clients un service totalement gratuit, qui consiste à récupérer toutes leurs cartouches vides.

Comment définiriez-vous votre vision d'entreprise?

Etre à la hauteur. Le dirigeant est comme un chef d'orchestre. Il ne joue pas à la place de ses musiciens, mais maîtrise l'ensemble de la partition. Et donne le tempo. Il est donc capital pour lui de construire une vision stratégique pour pouvoir maîtriser l'évolution son entreprise, ce en définissant des objectifs à moyen et long terme et en anticipant les étapes à prévoir pour les atteindre.

De notre côté, nous développons des techniques de vente innovantes par téléphone, qui permettent de créer de véritables relations commerciales avec les clients, et ainsi un haut niveau de fidélisation.

En très forte progression sur le marché français depuis plusieurs années, nous continuons à mettre en œuvre un plan de développement très ambitieux, basé notamment sur le renforcement de notre présence au Luxembourg et en Belgique. Il y a en effet encore un large potentiel pour le développement de l'activité, que l'équipe d'Ecotech compte bien exploiter.

Que représente aujourd'hui pour vous le mentorat?

C'est une vraie relation de soutien, d'échange et d'apprentissage, dans laquelle mon mentor m'apporte son expérience, sa sagesse et ses connaissances de terrain. Le but étant de favoriser mon développement et de m'aider à mieux définir mes objectifs professionnels. J'évolue au sein d'une petite structure, assez jeune, j'ai donc encore beaucoup de tâches à gérer au quotidien, ce qui ne me laisse pas toujours le temps de répondre aux nombreuses questions qui trottent dans ma tête. En ce sens, j'avais surtout besoin de l'avis de quelqu'un qui est passé par là, qui a vécu ce que je vis, qui a sans doute fait des erreurs mais qui a su les corriger. Le mentor me permet ainsi de prendre de la hauteur, et de regarder mon entreprise avec un œil neuf, ce qui est un avantage indéniable.

Concrètement, quels objectifs vous êtes-vous fixés avec votre mentor?

Dans ma relation avec mon mentor, j'apprends énormément. Nous partageons et échangeons beaucoup, notamment sur le développement personnel. Il m'aide à concrétiser ma vision d'avenir et à identifier mes axes de progression.

Depuis que j'ai débuté ma relation mentorale, nous avons aussi beaucoup travaillé sur la prise de décisions stratégiques. Mon équipe et moi avons d'ailleurs pu avancer sur plusieurs projets qui étaient en standby – notamment la création et le développement de notre site internet – mais aussi la réactualisation de notre business plan, qui explore la piste d'un développement en Afrique du nord. L'objectif pour moi est donc aussi de «tester» des pistes de diversification et de m'interroger sur leur pertinence.

Pourriez-vous partager avec les futurs mentorés un conseil ou une anecdote basée sur votre propre expérience mentorale?

Personne ne dispose de manière innée de toutes les compétences pour manager et gérer une société! Le mentorat donne des clés indispensables pour gérer la croissance d'une entreprise, de manière pragmatique. Et avec un mentor, il n'y a pas de conflit d'intérêt. C'est un dialogue complètement désintéressé qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Pour ma part, si je devais repasser par la case «mentorat», je n'hésiterai pas un instant!



MADE IN A BIT EVERYWHERE

Labélisez vos produits et services d'origine luxembourgeoise!



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez les labels!

Renseignements : +352 42 39 39 - 310 international@cc.lu www.cc.lu

Une initiative du Ministère des Affaires étrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers

Présentation

Le mentorat présenté aux start-up du lux future lab



Le 08 juillet dernier, les entrepreneurs de la plateforme entrepreneuriale lux future lab – initiée par la BGL BNP Paribas – ont pu découvrir le concept du mentorat, au cours d'un déjeuner organisé par son équipe coordinatrice.

A cette occasion, le mentoré 2011 Cédric Lorant – à la tête d'une entreprise en croissance, dans le domaine de

l'électronique embarquée – est revenu plus en détails sur son aventure mentorale, qui s'achèvera le 28 août prochain, après 18 mois d'accompagnement. «Ce programme m'a avant tout permis de trouver un interlocuteur neutre et bienveillant, une oreille attentive à qui j'ai pu exposer mes doutes, mes craintes mais aussi mes attentes pour le futur, confiait-il. D'autre part, je

considère que le mentorat m'a permis de révéler mon tempérament d'entrepreneur et d'aiguiser mon leadership, des aspects que j'avais un peu mis de côté avant cela, puisque j'étais davantage axé sur la technique». Et de conclure «je crois que ce programme m'a avant tout appris à aborder la gestion de mon entreprise avec plus de sérénité et de recul.» ■

Business Initiative A.s.b.l.

L'évaluation des Business Plans n'a plus de secret pour les coachs 1,2,3 GO



© Hans-Peter Mürz



© Hans-Peter Mürz

Helmut Hensel, coach du réseau 1,2,3 GO

Le mercredi 5 juin, Business Initiative A.s.b.l. a organisé, à la Chambre de Commerce Luxembourg, un workshop pour les coachs du réseau 1,2,3 GO ayant pour sujet l'évaluation des business plans. En effet, un certain nombre de workshops et de for-

mations sont proposés gratuitement aux coachs 1,2,3 GO tout au long du parcours 1,2,3 GO, pour leur fournir les outils nécessaires à leur activité en tant que coachs et jurés. Ce workshop, tenu en anglais par Helmut Hensel, lui-même coach expérimenté du réseau 1,2,3 GO, a

rassemblé une vingtaine de participants issus de toute la Grande Région.

Depuis l'an 2000, le parcours 1,2,3 GO géré par Business Initiative A.s.b.l., soutient les créateurs d'entreprises innovantes en Grande Région dans l'élaboration de leurs plans d'affaires. Dans ce

Les coachs jouent un rôle capital dans l'encadrement des futurs entrepreneurs dans l'évolution du parcours de plan d'affaires en épaulant, par leur savoir-faire et leur expérience, les créateurs d'entreprise. Ce faisant, ils contribuent largement à la maturation des projets et offrent aux futurs patrons leur expertise, des recommandations et des mises en garde contre des risques potentiels et

■ La méthodologie McKinsey

besoin et la demande du client envers de nouveaux produits ou services. Le workshop a été clôturé par un débat et des échanges d'expérience, suivi par un cocktail-networking où les participants ont pu approfondir le sujet.

Actuellement, les business plans reçus lors de cette édition du parcours 1,2,3 GO sont en cours d'évaluation. Les projets avec les meilleures notes seront récompensés par un soutien financier et une visibilité médiatique lors d'une grande soirée de clôture, qui se tiendra le 25 septembre 2013 à la Fruchthalle à Kaiserslautern, en Allemagne. Une traduction simultanée en français sera prévue lors de cet événement.

Vous trouverez plus de détails sur cette Soirée de Clôture 1,2,3 GO prochainement sur **www.123go-networking.org**.

Coach et juré 1,2,3 GO depuis 2002, Helmut Hensel a une longue expérience dans l'évaluation des business plans. Membre du BANS (Réseau de Business Angels de la Sarre), ses spécialités incluent les NTIC, l'internet et les énergies renouvelables.

Merkur 61

Réseau européen des Agences de l'Innovation

Luxinnovation devient membre officiel de TAFTIE

Luxinnovation, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Innovation et de la Recherche au Luxembourg, est récemment devenue membre de TAFTIE, le Réseau européen des Agences de l'Innovation. Le Comité de direction de TAFTIE a décidé de nommer Luxinnovation comme nouveau membre TAFTIE lors de sa réunion du 11 juin 2013, après une présentation donnée par l'Agence et une recommandation positive du Groupe de travail exécutif TAFTIE.

«En tant qu'organisme d'innovation, notre rôle est non seulement de promouvoir l'innovation, mais nous devons aussi faire preuve d'innovation nous-mêmes. Par conséquent, l'échange actif avec d'autres agences de l'innovation de premier plan en Europe ayant des tâches similaires et faisant face à des défis similaires est très stimulant pour nous afin de développer et mettre en œuvre les meilleures mesures de soutien possibles», déclare Gilles Schlessler, directeur de Luxinnovation.

TAFTIE est un réseau européen qui fédère 26 agences de l'innovation de premier plan dans 24 pays européens avec l'objectif de favoriser une collaboration intense dans la mise en œuvre de programmes nationaux de technologie et d'innovation. En tant que plateforme européenne respectée, TAFTIE encourage les agences nationales de l'innovation à échanger des expériences et à apprendre les meilleures pratiques sur la façon dont les autres membres gèrent leurs programmes de soutien. TAFTIE permet également à ses membres de collaborer au niveau européen et de soumettre des recommandations concertées et des avis d'experts sur les politiques nationales et européennes d'innovation. Un exemple récent est le rôle actif de TAFTIE qui a contribué au nouveau programme-cadre de la Commission européenne pour la recherche et l'innovation, appelé Horizon 2020.

Une attention particulière est portée par tous les membres TAFTIE sur le développement de mesures de sou-

tien qui renforcent la capacité d'innovation et la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME), en les aidant à accroître leurs efforts de recherche, à acquérir des savoir-faire technologiques et à exploiter leurs résultats de recherche. C'est sans aucun doute qu'un secteur des PME dynamique et innovant stimule l'innovation et maintient l'emploi et est donc l'épine dorsale d'une économie prospère. Les possibilités de coopération qu'offre TAFTIE à ses organisations membres sont très importantes pour permettre d'offrir le meilleur soutien possible aux PME.

Afin d'améliorer les compétences du personnel travaillant pour les organisations membres de TAFTIE, la TAFTIE-Académie a été fondée en juin 2009 pour offrir des formations sur mesure et des ateliers sur des thèmes spécifiques dans le domaine de la politique d'innovation et de la gestion des programmes de financement de l'innovation.

Plus d'informations sur www.taftie.org

Luxinnovation G.I.E. – Jean-Michel LUDWIG – Head of European Funding Programmes

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: jean-michel.ludwig@luxinnovation.lu

Lutte contre le phishing

Les opérations bancaires à distance en toute sécurité grâce au token LuxTrust

Le phishing est une forme d'attaque informatique qui vise l'obtention frauduleuse de renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité. La technique exploite les moyens de communication électronique classiques, typiquement un site web ou un courriel. Elle consiste à faire croire à la vic-

time qu'elle est en relation avec un tiers de confiance – banque, administration ou autre – afin de lui soutirer des renseignements personnels tels qu'un mot de passe ou les numéros d'une carte TAN.

Les règles de bonnes pratiques recommandent de sécuriser l'identité numérique d'une personne (typiquement un nom d'utilisateur) au travers

d'au moins deux éléments de sécurité différents et complémentaires, à savoir un élément que la personne connaît (typiquement un mot de passe) et un élément que la personne possède (typiquement un token physique).

Dans le cadre d'une offensive de phishing, la carte TAN se révèle particulièrement vulnérable. En effet, les

informations inscrites sur ce type de carte sont statiques et peuvent être facilement copiées.

Contrairement à la carte TAN, le token LuxTrust offre l'avantage de fournir un code de type One Time Password (OTP) différent à chaque utilisation. Les codes générés ne peuvent être ni copiés, ni mémorisés. Le token constitue ainsi le second élément de sécurité recherché afin de compléter le mot de passe.

La recommandation de la Banque Centrale Européenne en matière de paiement Internet, applicable à partir

du 1er février 2015, confirme le besoin de mettre en place les deux éléments de sécurité évoqués ci-dessus.

Le token LuxTrust répond pleinement aux exigences de sécurité et permet de réaliser les opérations bancaires par voie électronique en toute confiance. Mieux vaut miser sur la sécurité et dès maintenant échanger la carte TAN contre un token LuxTrust afin de ne pas être pris au dépourvu à la prochaine opération électronique. Les tokens sont disponibles en agence bancaire. ■

Plus d'informations sur: www.luxtrust.lu



Journée mondiale de la normalisation

Les inscriptions sont ouvertes

Dans le cadre de la 44^e Journée mondiale de la normalisation, lundi 14 octobre 2013, l'ILNAS, en collaboration avec le CRP Henri Tudor, célèbre cet événement au Grand-Duché de Luxembourg afin de souligner l'importance des normes

et le travail des experts en normalisation. A l'échelle nationale, plus d'une centaine de personnes consacrent du temps et mettent à profit leur expertise pour apporter des solutions concrètes aux défis mondiaux. Placée sous le thème «Les normes garantissent des change-

ments positifs», cette journée est l'occasion de montrer à l'ensemble des acteurs socio-économiques que les normes aident à transformer les opportunités en changements positifs. ■

Programme:

- 13h30 Accueil des participants
- 14h00 Mot de bienvenue – Jean-Marie Reiff, directeur, ILNAS
- 14h15 Stratégie normative luxembourgeoise – Jean-Philippe Humbert, adjoint à la Direction, ILNAS
- 14h30 Les normes internationales: quels changements positifs? – Olivier Peyrat, Vice-président Finances, ISO
- 14h50 Sessions en parallèle (TIC, Energie, Biomédical)
- 15h50 Pause-café
- 16h10 Reprise des sessions
- 17h00 Normalisation, recherche et innovation: quelles interactions? – Jean-Pol Michel, directeur du Business Development, CRP Henri Tudor
- 17h15 Remise du trophée «Délégué en normalisation au Luxembourg»
- 17h30 Verre de l'amitié

Informations pratiques:

Date: Lundi 14 octobre 2013 de 13h30 à 18h30

Tarif: Gratuit

Lieu: CRP Henri Tudor – 29, avenue John Kennedy – L-1855 Luxembourg-Kirchberg

Contact: Tél.: (+352) 42 59 91-300 – E-mail: event@tudor.lu ■

Appel à participation

La Banque de données Expertisa cherche des femmes expertes



Le Cid Femmes et Genre, en concertation avec le Conseil National des Femmes du Luxembourg appelle les femmes possédant une expertise dans un domaine précis à s'inscrire dans la nouvelle banque de données Expertisa. Ce répertoire de femmes expertes vise à mieux les faire connaître et intervenir plus souvent en public. Expertisa est un projet soutenu par le ministère de l'Égalité des chances et se présentera sous forme d'une banque de données à consulter via le site Internet www.expertisa.lu.

Le concept d'Expertisa repose sur l'idée de fournir un outil simple, fiable et efficace à tous ceux et celles qui sont à la recherche d'une personne ayant une certaine expertise. Il peut s'agir de journalistes qui souhaitent recourir à l'avis d'une experte sur un thème d'actualité. Mais les organisateurs/trices de manifes-

tations publiques (débat, conférences, tables rondes ou formations) pourront également profiter de ce répertoire pour contacter des femmes expertes qualifiées.

Des études menées au Luxembourg – confirmées par une situation comparable dans nos pays voisins – démontrent que les femmes, en tant qu'expertes, sont largement sous-représentées dans les médias, débats et conférences. Ainsi, le Luxembourg Media Monitoring effectué en 2010/2011, a montré que la part des femmes dans les nouvelles ne dépassait pas 19,6 % et qu'elles n'étaient que rarement sollicitées comme experte.

■ Les expertes existent – expertisa augmente leur visibilité et facilite le contact

Avec cet appel public, Cid-femmes et CNFL veulent motiver les femmes

possédant une expertise confirmée de participer au projet. Est considérée comme «experte» une femme disposant d'une connaissance approfondie dans un ou plusieurs domaines spécifiques et qui se déclare prête à partager ses connaissances. Les personnes souhaitant s'inscrire sont invitées à se diriger vers le site Internet pour y créer un compte leur permettant de rédiger leur profil individuel à l'aide d'un questionnaire. Ce questionnaire propose 12 catégories d'expertise avec en tout 144 domaines permettant de spécifier son expertise, ceci pour faciliter la recherche par la suite.

Chaque experte décide elle-même de l'ampleur de son engagement et choisit ses supports de travail tels que les médias audio-visuels, les médias écrits, les conférences, débats et formations. E plus, elle indique les langues maîtrisées à l'oral. Des données concernant la formation et les expériences professionnelles ou autres complètent le profil, tout comme les coordonnées de contact permettant aux usagers du site, en l'occurrence médias et organisateurs, d'entrer en contact avec l'experte. Chaque profil est validé par un comité interne avant d'être publié sur le site Internet, où il sera consultable à partir d'automne 2013. Les organisatrices appellent les femmes expertes à s'inscrire en grand nombre sur cette base de données, qui leur offre en contrepartie l'occasion de valoriser leur expertise et de créer de nouveaux contacts et réseaux. Elles contribuent ainsi à véhiculer une image réaliste et positive des femmes dans la société. Une plus grande mise en avant des femmes dans la vie publique fait ainsi exemple et sert de source d'inspiration à d'autres femmes, notamment aux plus jeunes.

Plus d'informations sur www.expertisa.lu

LES NOCTURNES de l'Espace Entreprises

**Votre conseil personnalisé gratuit
après les heures de bureau !**

Vous avez besoin de conseils pour votre projet de création, développement ou reprise d'entreprise?

Les conseillers de l'Espace Entreprises vous accueillent deux fois par mois de 17h00 à 20h00 sur rendez-vous!

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

FISCALITÉ

FINANCEMENT

CRÉATION-TRANSMISSION

ACCOMPAGNEMENT

De 17h00 à 20h00 à la Chambre de Commerce
Inscription obligatoire en ligne sur:
www.espace-entreprises.lu
(rubrique Nocturnes)

ESPACE  **ENTREPRISES**



Bulletin de la Banque Centrale du Luxembourg

La hausse du chômage est-elle de nature cyclique ou structurelle?

Dans son dernier bulletin (juin 2013), la BCL se pose la question de savoir si la hausse du chômage observée au Luxembourg est liée à la seule conjoncture économique dégradée, ou si elle coïncide avec une hausse du chômage structurel. L'analyse de la BCL conclut que la hausse du chômage observée au Luxembourg depuis 2007 n'est que partiellement attribuable à des phénomènes conjoncturels. C'est là un constat supplémentaire qui plaide pour des réformes structurelles ambitieuses et courageuses au Luxembourg.

Entre 2007 et 2012, le nombre de demandeurs d'emploi au Luxembourg a augmenté de 61 %, le taux de chômage passant de 4 % à 6,4 %. Fait rare, cette hausse du taux de chômage est allée de pair avec une progression (certes modérée) de l'emploi.

Cette situation est la manifestation d'existence de problèmes structurels sur le marché du travail national, notamment l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Ces problèmes structurels se seraient par ailleurs aggravés avec la crise. D'une part, avec la hausse du chômage de long terme, cer-

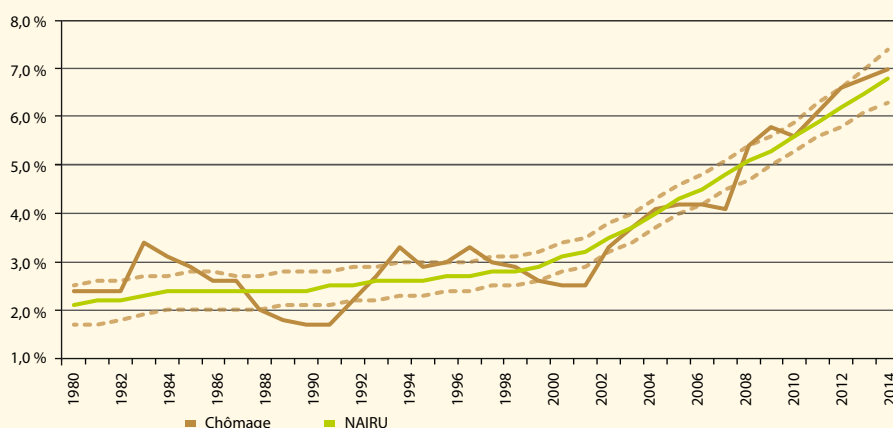
tains chômeurs ont de plus en plus de difficultés à réintégrer le marché du travail; d'autre part, les faillites d'entreprises et le recul de l'investissement abaissent la croissance potentielle et en conséquence augmentent le chômage structurel. Ainsi, avec la crise, une fraction du chômage d'abord conjoncturelle

tend à terme à se confondre avec le taux de chômage structurel.

Selon les travaux de recherche de la BCL, le taux de chômage du Luxembourg progresserait de 2,8 % entre 2007 et 2015, et l'augmentation du taux de chômage structurel estimé par le NAIRU¹ serait de 2,3 %. Ainsi, 80 % de la hausse du chômage sur la période seraient de nature structurelle. Sur la période 2007-2012 (données observées), 75 % de la hausse du chômage seraient imputables à la hausse du chômage structurel. Il est à relever qu'en 2012, 40 % des demandeurs d'emploi au Luxembourg étaient au chômage depuis plus d'un an, contre 32 % en 2007.

Cette tendance à la hausse du chômage structurel au Luxembourg est inquiétante à plusieurs titres. Tout d'abord, elle risque de déboucher sur un fort dualisme du marché du travail luxembourgeois²; ensuite elle risque d'entretenir la faiblesse de la croissance potentielle avec la dépréciation du capital humain qu'elle engendre; enfin, elle risque de peser négativement

Graphique
Chômage observé, chômage structurel et intervalle de confiance



Source : données STATEC, calculs BCL

sur les finances publiques (manque à gagner en termes de cotisations et d'impôts sur le revenu, hausse de transferts sociaux au bénéfice des chômeurs). A tout cela s'ajoute un risque pour la cohésion sociale nationale avec le risque de pauvreté économique et d'exclusion des chômeurs.

Il est par conséquent primordial de prendre des mesures (politique de formation, politique d'activation, désindexation des salaires pour contenir les CSU, législation du marché du travail ...) afin d'infléchir cette hausse tendancielle du taux de chômage structurel.

¹ Non-Accelerating Inflation Rate of Unemployment (il s'agit du niveau de chômage compatible avec la stabilité des prix sur le marché des facteurs de production)
² Création d'emploi profitant aux frontaliers et chômage des résidents qui augmente

STATEC

Regard sur la création nette d'emploi depuis la crise

Dans une récente étude (juin 2013), le STATEC s'est penché sur la création d'emploi au Luxembourg depuis 2008. Trois enseignements ressortent de cette étude. D'abord, le rythme de création d'emploi au Luxembourg a baissé depuis la crise. Ensuite, du fait notamment du prix de l'immobilier au Luxembourg, on observe une sensible augmentation du nombre de travailleurs frontaliers de nationalité luxembourgeoise. Enfin, alors que partout en Europe on observe une modération en termes d'emplois publics avec les mesures d'austérité et de modernisation

du secteur public, au Luxembourg, entre 2010 et 2012, le secteur public a enregistré une augmentation nette de ses effectifs de 1.200 personnes par an.

Si le chômage a augmenté depuis la crise et frôle désormais les 7 %, il y a toutefois eu chaque année une création nette d'emploi au Luxembourg, même si son rythme a sensiblement ralenti comparativement aux années antérieures. Ainsi, entre 2008 et 2012, l'emploi total¹ a progressé de 8 % passant de 349.000 personnes à 378 681. Pour rappel, durant les 5 années précédentes (2003-2007), l'emploi intérieur total avait progressé de 14 %.



¹ Salarié et non salarié

■ Croissance annuelle de l'emploi au Luxembourg (2008-2012)

Année	Croissance annuelle de l'emploi
2008	5 %
2009	1,10 %
2010	1,80 %
2011	2,90 %
2012	2,30 %

Source : STATEC

En comparaison des principaux pays voisins, le marché du travail luxembourgeois a ainsi été particulièrement dynamique. L'emploi a progressé de 3 % en Allemagne, 2 % en Belgique et reculé de 1 % en France entre 2008 et 2012.

Sur le total des 27.847 nouveaux emplois salariés créés sur la période, 58 % ont été occupés par des résidents (luxembourgeois et étrangers) et 40 % par des frontaliers. L'analyse des salariés par nationalité met en évidence le nombre croissant de salariés frontaliers de nationalité luxembourgeoise (+1.000 salariés en 4 ans). Cette situation s'explique principalement par les prix de l'immobilier au Luxembourg² qui contraignent de plus en plus de salariés luxembourgeois et travaillant au Luxembourg à un changement de résidence.

Si les sociétés non financières ont représenté plus de 60 % de la création d'emploi sur la période, le secteur public avec 1.200 emplois supplémentaires par an entre 2010 et 2012, aura également

été particulièrement dynamique. Cela pose la question de la maîtrise de la masse salariale du secteur public dans un contexte de lutte nécessaire contre le dérapage des finances publiques.

Par ailleurs, le secteur industriel continue d'être en souffrance et le secteur financier peine à retrouver son dynamisme. Ainsi, entre 2008 et 2012, plus de 1.500 postes ont été détruits dans la métallurgie et dans l'industrie des produits minéraux non métalliques et seulement 1.108 postes ont été créés dans le secteur financier, alors que pour la seule année 2007, le secteur avait embauché plus de 2.000 personnes.

² Hausse de 4,5 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2012

Les lecteurs intéressés pourront se procurer la publication du STATEC sur le site Internet de l'Institut à l'adresse suivante:
www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2013/PDF-13-2013.pdf

Evolution économique récente

Un début d'année difficile pour l'économie luxembourgeoise

Au premier trimestre 2013, l'évolution du PIB en volume affichait +1,0 % par rapport au premier trimestre 2012, mais -1,6 % par rapport au trimestre précédent. Pour l'année 2012, le PIB luxembourgeois a progressé de 0,3 % par rapport à l'année 2011, soit un niveau proche de la stagnation. Fin 2012, c'est-à-dire cinq ans après l'éclatement de la crise financière et économique, le PIB luxembourgeois demeure, en volume, toujours inférieur au niveau atteint fin 2007.

Début juillet, le STATEC a publié sur le «Portail des statistiques» (www.statistiques.public.lu) la première estimation du Produit Intérieur Brut (PIB) pour le premier trimestre 2013, ainsi que des chiffres révisés pour les trimestres précédents. Les séries trimestrielles du PIB et

des principaux agrégats sont publiées corrigées des variations saisonnières.

Les évolutions annuelles du PIB en volume pour 2012 ont été révisées comme suit: +0,5 % au lieu de +0,6 % pour le deuxième et -0,3 % au lieu de -0,5 % pour le troisième trimestre. Concernant l'évolution du quatrième trimestre 2012, elle reste inchangée: +1,6 %, tout comme l'évolution de l'année 2012 dans son ensemble (+0,3 % par rapport à 2011).

■ Le PIB selon l'approche «production»

Au premier trimestre 2013, la valeur ajoutée des activités financières et d'assurance baisse de 0,9 % par rapport au trimestre précédent. L'évolution des autres branches, par ordre d'importance

dans le PIB, se présente comme suit: «Administration publique, éducation et santé»: +1,1 %, «Commerce; transports; hébergement et restauration»: +1,4 %, «Services aux entreprises et location»: -0,3 %, «Activités immobilières»: -0,3 %, «Information et communication»: -2,0 %, «Industrie, y compris énergie et distribution d'eau»: -3,8 %, «Construction»: -4,1 %.

■ Le PIB selon l'approche «dépenses»

Par rapport au quatrième trimestre 2012, la dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages a baissé de 1,3 % au premier trimestre 2013, alors que celle des administrations publiques a augmenté de 0,4 %.

■ Tableau: PIB et composantes de la demande agrégée

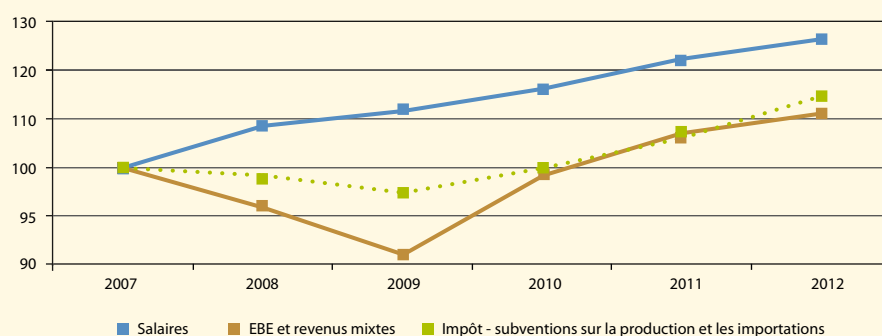
	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2012 2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	2013 1 ^{er} trim	2012 2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	2013 1 ^{er} trim
PIB	0,6	-0,2	2,2	-1,6	0,5	-0,3	1,6	1,0
Dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages	-1,2	-0,4	2,0	-1,3	1,6	0,1	0,9	-1,0
Dépense de consommation finale des administrations publiques	1,5	0,5	0,8	0,4	5,7	4,6	5,3	3,3
Formation brute de capital fixe	-2,9	-2,3	16,8	-12,2	10,6	-2,4	5,3	-2,7
Exportations	0,1	0,9	1,9	1,2	-3,2	-3,0	-0,7	4,2
Importations	-1,9	-0,5	1,8	2,7	-1,8	-6,3	-3,1	2,0

Source : STATEC (aux arrondis près.)



La baisse de la formation brute de capital fixe (c'est-à-dire des investissements) est de 12,2 %. Les exportations ont progressé de 1,2 % et les importations de 2,7 %.

Graphique
Evolution des salaires et des excédents bruts d'exploitation



Source : Comptabilité nationale, calculs de la Chambre de Commerce

■ Le PIB selon l'approche «revenus» depuis le début de la crise

A l'image de la dégradation de la compétitivité-coût de l'économie luxembourgeoise, captée notamment à travers l'indicateur du coût salarial unitaire, le graphique ci-dessus, exprimé en base 100 en 2007, illustre l'évolution de la répartition du PIB entre la rémunération des salariés, d'une part, et les excédents bruts d'exploitation (marges et revenus mixtes des entrepreneurs individuels), d'autre part. Les données sont exprimées en valeur, c'est-à-dire en euros courants et ne prennent donc pas en compte l'inflation. Par souci d'exhaustivité, le graphique montre le poids des impôts (déduction faite des subventions sur la production et les importations (ligne pointillée); l'Etat étant le troisième agent économique bénéficiant de la

répartition de la richesse produite, c'est-à-dire du PIB.

Après une très lourde chute des EBE dans le sillage de la crise (années 2008 et 2009, suite notamment au phénomène du *labour hoarding*, c'est-à-dire de la rétention de la main-d'œuvre indépendamment du net repli du niveau d'activité des entreprises), les deux courbes évoluent quasiment en parallèle et il n'y a donc aucun effet de rattrapage. Les salaires représentent désormais 46,1 % du PIB, contre 43 % en 2007. Entre 2007 et 2012, les salaires payés par les acteurs économiques indigènes ont progressé de 26,9 %, alors que les excédents bruts et revenus mixtes accusent le pas en n'évoluant à la hausse qu'à concurrence de 11,3 %. Les impôts (déduction faite des subventions sur la production et les importations), ont quant à eux, augmenté de 15,2 % sur cette même période.

Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012	2013 (p)	2014 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	2,9 %	1,7 %	0,3 %	1,0 %	2,3 %
	33,2	33,7	33,8	34,1	34,9
Taux de chômage	5,8 %	5,6 %	6,1 %	6,6 %	6,8 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,1 %	1,7 %	1,3 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,9 %	1,8 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,9 %	-0,2 %	-0,8 %	-0,7 %	-1,0 %

Sources: STATEC, Note de conjoncture 01/2013/Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

Votre partenaire informatique au Luxembourg depuis + de 26 ans !



Gestion Commerciale

- Gestion des achats
- Gestion des stocks
- Documents commerciaux
- Facturation
- ...



Ressources Humaines

- Gestion des candidatures
- Suivi des formations
- Gestion des présences/absences
- Calcul des salaires
- ...



Informatique Mobile

- Fleet Management
- Pointage Mobile
- Géolocalisation
- Eco-conduite
- ...



Finances

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- e-TVA - eCDF - FAIA
- SEPA SDD - SCT
- ...



Chantiers / Projets

- Calcul des ressources
- Métrés / Etats d'avancement
- Rapports Journaliers
- Prix de revient et comparatifs
- ...



Service Technique

- Analyse infrastructures
- Fourniture hardware
- Administration réseau
- Backups en ligne
- ...

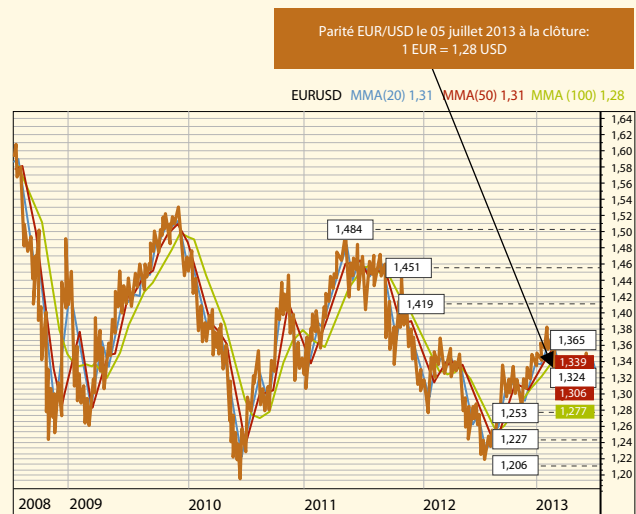
■ 2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



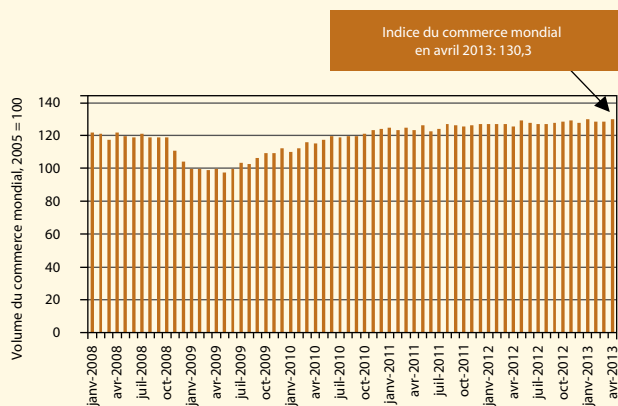
Source : www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



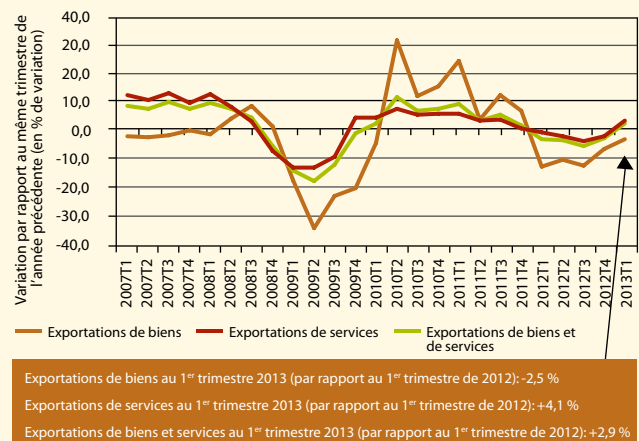
Source : www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



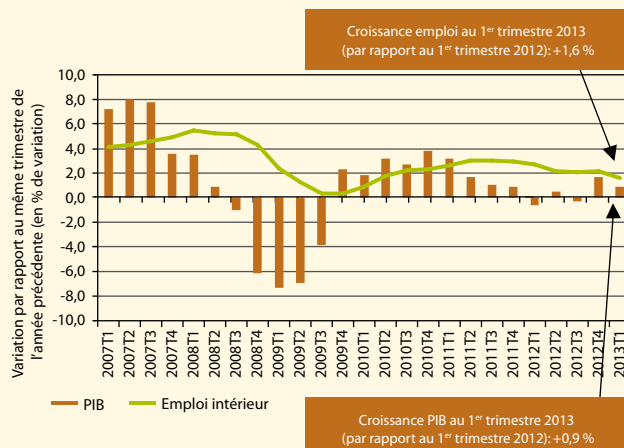
Source : Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



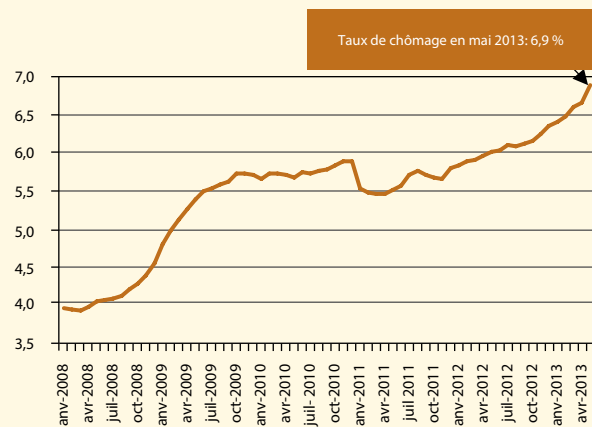
Source : STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



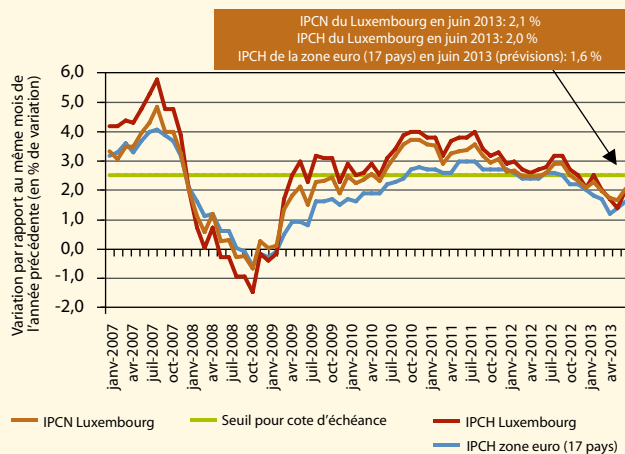
Source : STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)



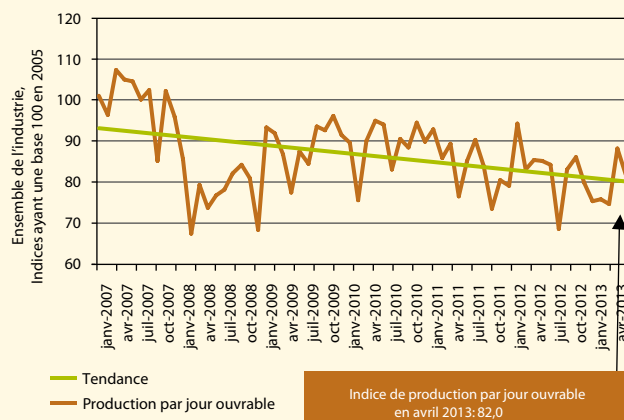
Source : STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



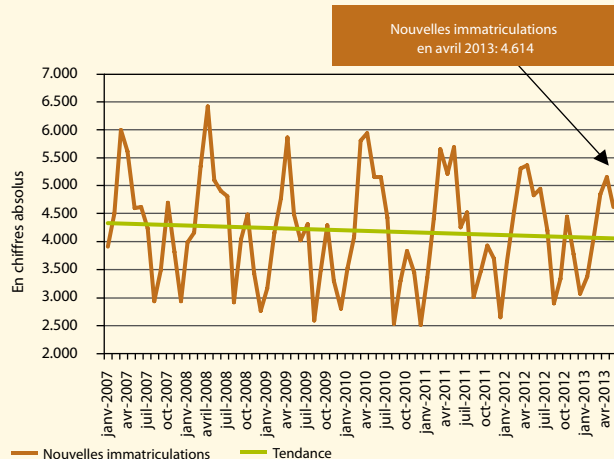
Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes



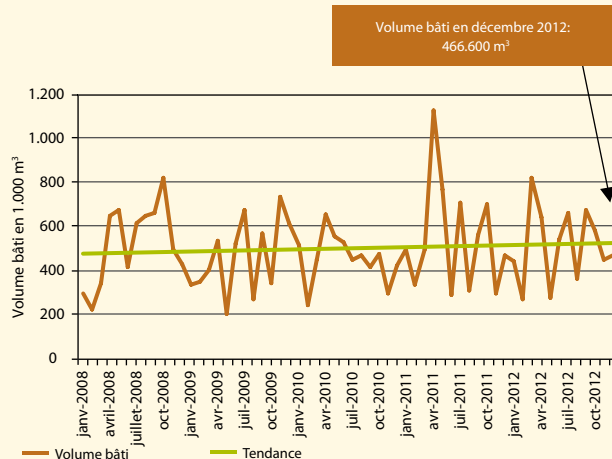
Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



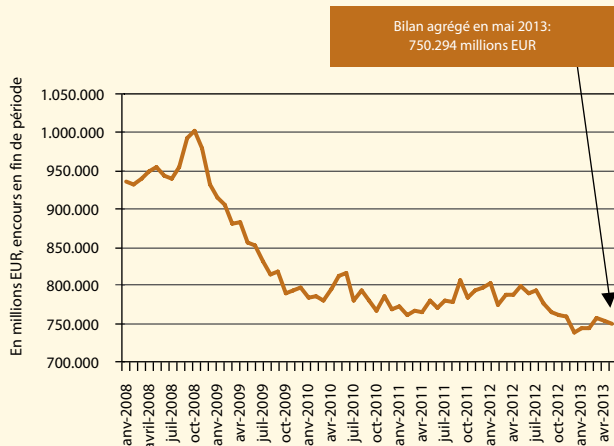
Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



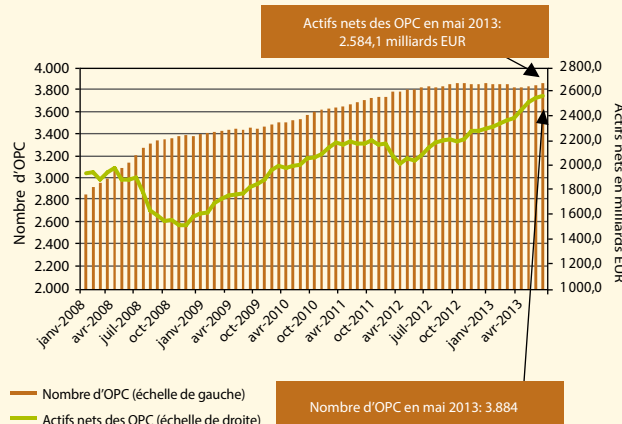
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : BCL

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Laurent Schonckert

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Laurent Schonckert a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur votre secteur d'activité

Le secteur du commerce «alimentaire» au Luxembourg est confronté à plusieurs problématiques.

En premier lieu, il faut constater la flambée du prix des matières premières avec ses répercussions négatives sur les marges des distributeurs.

Ensuite, on peut noter une tension très forte à la baisse sur les prix de vente dans les magasins du fait de la concurrence très dense entre les chaînes pour essayer de gagner des parts de marché supplémentaires.

Cette concurrence est notamment intensifiée par les efforts sur les prix de vente pratiqués surtout par les enseignes allemandes et françaises situées aux frontières du Luxembourg.

Plusieurs autres facteurs importants ont des conséquences directes sur la marche des affaires des distributeurs opérant sur le territoire luxembourgeois: les coûts salariaux relativement élevés et le prix du foncier excessif.

En dépit des facteurs précités plutôt défavorables pour la branche, force est de constater que le premier semestre 2013 a été satisfaisant en termes d'évolution du chiffre d'affaires.

Il est un fait qu'en moyenne, les ménages résidents sont moins touchés par la grave crise que traversent actuellement de nombreux pays de l'Union européenne. Ceci étant, le pouvoir d'achat reste à un niveau élevé et la confiance des consommateurs habitant le pays semble moins ébranlée qu'à l'étranger.

En résumé, il est difficile de faire des projections à moyen, voire long terme, sur l'évolution future du comportement des consommateurs. ■



Laurent Schonckert,
administrateur directeur de Cactus S.A

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	2
Taux de chômage	2	2
Emploi total intérieur	3	3
Inflation	3	3

■ **Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce**



Alors que l'indicateur agrégé IFO au niveau mondial¹, qui rapporte l'appréciation d'un panel d'experts internationaux continue de croître en ce qui concerne la situation actuelle et le climat économique, les perspectives à 6 mois viennent d'atteindre leur niveau le plus élevé depuis le 2^e trimestre 2011. Les indicateurs IFO indiquent une amélioration à venir de la conjoncture économique dans presque toutes les régions, à l'exception de l'Amérique latine dont l'expansion économique future risque d'être ralentie par la dégradation de la compétitivité de plusieurs pays. L'ampleur de l'amélioration conjoncturelle varie entre régions, celle-ci étant forte pour l'Asie, mais limitée pour l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale.

Alors que la reprise économique tend à se consolider aux Etats-Unis et que les perspectives de croissance des pays émergents restent favorables, le climat conjoncturel demeure déprimé au Luxembourg et laisse peu de place à un renforcement significatif de l'activité économique durant la seconde partie de 2013.

Les composantes de la demande intérieure montrent de la faiblesse. La consommation privée recule de 1,3 % par rapport au trimestre précédent et de 1,0 % par rapport au même trimestre de l'année passée. Par rapport au trimestre précédent, la consommation publique s'est stabilisée (+0,4 %), mais les investissements publics ont lourdement chuté (-12,2 %). La faible conjoncture que connaissent plusieurs partenaires commerciaux du Luxembourg limite la contribution du commerce extérieur à la croissance puisqu'au 1^{er} trimestre, les exportations de biens et services n'ont augmenté que de 1,2 % par rapport au trimestre précédent.

Au Luxembourg, au niveau sectoriel, la tendance affichée de la production industrielle jusqu'en avril ne montre pas de rebond de la production industrielle, mais tout au mieux une certaine stabilisation, à un faible niveau.

L'environnement financier international s'est sensiblement dégradé sur les dernières semaines, mais pour le 9^e mois consécutif au 31 mai 2013, le patrimoine net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés a connu une augmentation, mais faible (0,7 % sur un mois). La somme des bilans des banques a, quant à elle, connu une baisse de 6,6 % entre les mois de mai 2012 et de mai 2013 et de -0,3 % entre les mois d'avril et de mai 2013.

L'emploi salarié a nettement ralenti au cours du 1^{er} trimestre 2013, avec une hausse de seulement 0,1 % (données désaisonnalisées) par rapport au 4^e trimestre 2012. Les secteurs de la construction (-0,7 % sur un trimestre) et des services aux entreprises (-0,5 %) sont particulièrement touchés. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi continue de croître, poussant le taux de chômage à 6,9 % en mai.



¹ L'institut de recherche et de prévisions économiques allemand IFO publie mensuellement les résultats d'un sondage auprès de plus de 7000 chefs d'entreprises et dirigeants de tous les secteurs, à l'exclusion de la finance. L'indice global est composé d'un volet sur la perception qu'ont les sondés du climat actuel des affaires, et d'un volet sur leurs anticipations à 6 mois. L'IFO détermine à partir de ces réponses le niveau de l'indice

A community for business angels and entrepreneurs

Many great entrepreneurs who start-up businesses in a paper airplane to become great business. Unfortunately, great businesses are often not developed into a real business. As a result, many entrepreneurs are left with a dream but no reality. The Luxembourg Business Angel Network (LBAN) is a community for business angels and entrepreneurs. It is a place where you can find the right people to help you with your business. It is a place where you can find the right people to help you with your business.

However, many of these entrepreneurs are not taking off. It will only happen if you have the right people to help you. The Luxembourg Business Angel Network (LBAN) is a community for business angels and entrepreneurs. It is a place where you can find the right people to help you with your business. It is a place where you can find the right people to help you with your business.

This is where the Luxembourg Business Angel Network (LBAN) comes in. The LBAN is a community for business angels and entrepreneurs. It is a place where you can find the right people to help you with your business. It is a place where you can find the right people to help you with your business.

However, many of these entrepreneurs are not taking off. It will only happen if you have the right people to help you. The Luxembourg Business Angel Network (LBAN) is a community for business angels and entrepreneurs. It is a place where you can find the right people to help you with your business. It is a place where you can find the right people to help you with your business.

However, many of these entrepreneurs are not taking off. It will only happen if you have the right people to help you. The Luxembourg Business Angel Network (LBAN) is a community for business angels and entrepreneurs. It is a place where you can find the right people to help you with your business. It is a place where you can find the right people to help you with your business.

LOOKING FOR INVESTORS

Claudine, 28, ambitious and creative is looking for serious businessmen or businesswomen to believe in her ideas and to invest and finance her business plan.
Contact: www.lban.lu

LOOKING FOR ENTREPRENEURS

Bernard, 52, a serious businessman with a great reputation is looking for young start-ups who have promising ideas with a well-thought business plan to invest in.
Contact: www.lban.lu

Do you have great business ideas, but not the means to realise them ?

Or are you an investor who has the financial background to help great business ideas become real ?

If so, join the Luxembourg Business Angel Network. LBAN is a non-profit organisation dedicated to promoting angel investing and supporting early-stage investments in Luxembourg. LBAN strives to create an ecosystem that helps support industry by bringing together private investors, early-stage funds and promising entrepreneurial ventures. With its direct links to Government, LBAN ensures that the requirements of companies seeking for early-stage investments are not only heard but acted upon. LBAN is driven by a board of high-calibre individuals from within the industry and is supported by the Luxembourg Chamber of Commerce.

LBAN



LUXEMBOURG
BUSINESS ANGEL NETWORK

Luxembourg Business Angel Network
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 346
lban@cc.lu - www.lban.lu

SUPPORTED BY



Green logistics

La logistique se met au vert



Lors d'une table ronde organisée dans le cadre des Greater Region Business Days, le Cluster for Logistics s'est penché sur le concept de Green Logistics, un concept relativement jeune. En théorie, le concept a été abordé dès les années 1960, mais au niveau des entreprises, l'intérêt est bien plus récent. La logistique durable (ou Green Logistics) consiste à organiser la chaîne logistique en vertu des préoccupations environnementales, prenant en compte aussi bien les processus des producteurs que l'acheminement vers le consommateur final. En marge des avantages écologiques, le concept de Green Logistics permet aussi de réduire les coûts et les stratégies vertes sont déjà bien implantées chez de nombreux acteurs logistiques et industriels.

Le panel organisé par le Cluster for Logistics a réuni plusieurs experts dont Erik Herman, Managing director de DHL Express Luxembourg, vainqueur au «Luxembourg Green Business Summit 2013»; Mathias Gey, Head of corporate network and supply chain engineering chez Kuehne & Nagel; Sébastien Crouan, Head of engineering consultancy chez Transalliance; Peter Van de Jeugd, Chief commercial officer chez CFL Multimodal et Antonio Nicotra, Managing Director de AIR-LNG.

La logistique durable est-elle vraiment une priorité pour les managers?

Les enjeux environnementaux prennent de l'importance dans la vie quotidienne et cela reflète aussi les habitudes de consommation. Un grand nombre de clients demande ainsi des efforts de la part des opérateurs logistiques et des industriels. Les acteurs du secteur logistique en sont conscients. Mais ces attentes posent un réel défi pour un secteur dont l'objectif principal a été longtemps régi par des principes pure-

ment commerciaux: les opérateurs devaient en premier lieu améliorer la chaîne logistique, afin de maximiser les profits. Entretemps, la logistique verte s'est interposée.

Les entreprises ayant une empreinte écologique importante – cela vise les opérateurs logistiques mais pas uniquement – doivent aujourd'hui se doter d'une stratégie verte, soulignent les experts du panel. Selon eux, il ne suffit pas de faire du *green washing*. Afin d'élaborer des mesures écologiques, une entreprise doit désigner des managers responsables pour engager une réforme à l'intérieur du groupe.

Les bénéfices d'une stratégie logistique verte sont multiples. Réduire les coûts énergétiques, satisfaire les demandes des régulateurs, optimiser les flux logistiques, obtenir des avantages par rapport aux concurrents ou améliorer les relations publiques sont autant de raisons valables qui influencent les décisions des opérateurs.

Nouvelles technologies et processus améliorés

Après la mise en place d'un groupe responsable, il est important d'identifier les problèmes au niveau des flux logistiques. Une réorganisation plus efficace des processus internes peut s'avérer relativement peu coûteuse et apporter un bénéfice financier considérable à long terme. La formation peut être un premier pas pour de nombreuses entreprises actives dans le secteur de la logistique. La formation des chauffeurs routiers pour une conduite éco-responsable par exemple, peut avoir un impact notable sur la consommation d'essence. Cette voie est déjà suivie par certains acteurs logistiques au Luxembourg.

Le transport multimodal est une des pistes poursuivies par les entreprises de transports. Utiliser de façon optimale

les différents modes de transports peut significativement réduire les émissions de CO₂. Le transport ferroviaire et maritime génère moins de pollution que le transport routier et il devient aussi financièrement intéressant sur les longues distances. Toutefois cela implique une gestion plus complexe des processus internes.

Certaines mesures supposent un investissement initial conséquent. Au niveau des infrastructures, la construction de nouveaux centres de distribution plus petits afin d'améliorer la distribution, permet de réduire les émissions de CO₂, mais ces investissements ne s'amortiront pas rapidement. Ces nouveaux entrepôts peuvent également contribuer à sauvegarder de l'énergie via la pose de panneaux solaires ou de systèmes électriques moins gourmands.

Les logisticiens misent sur les nouvelles technologies pour réduire leur impact écologique. De nombreux constructeurs travaillent à l'élaboration de véhicules plus écologiques, aussi bien au niveau routier, ferroviaire, aérien que maritime. Des moteurs plus efficaces et des formes plus aérodynamiques peuvent réduire l'impact environnemental. Le nouveau matériel roulant, flottant ou volant à la pointe de la technologie verte demeure onéreux et les opérateurs ne peuvent pas renouveler du jour au lendemain la totalité de leur parc, ce qui entraînerait des coûts exorbitants. Des subventions peuvent inciter les opérateurs à soutenir les constructeurs de matériel de transport.

Nouveau carburant

L'ère du pétrole touche à sa fin! Du moins, c'est l'avis de nombreux experts. Quelle source d'énergie prendra la relève? Le nouveau type de carburant doit présenter cinq caractéristiques pour s'imposer. Il doit être accessible librement, propre, compétitif, efficace et sûr.

Après le pétrole, le gaz naturel liquide (GNL) pourrait présenter une alternative viable pour le secteur du transport. Il pourrait remplacer à moyen terme le fuel lourd, notamment dans le secteur maritime. Les premiers bateaux avec ce type de carburant sont déjà construits et l'intérêt des opérateurs est grand. Les performances du GNL sont satisfaisantes, mais la densité plus élevée du gaz par rapport au diesel est une contrainte pour le transport routier. Ainsi, les camions GNL ne peuvent pas transporter autant de fuel que les camions qui roulent au diesel. Les moteurs sont toutefois déjà conformes aux normes strictes Euro VI.

Au niveau des moteurs électriques, les espoirs se sont amoindris. Toutefois des petits transporteurs électriques pourraient révolutionner la livraison en centre ville.

City logistics et Reverse logistics

La livraison dans les centres urbains est un aspect à part entière dans la logistique verte. Et la livraison dans les villes a un impact important: en effet, environ 80 % des Européens vivent aujourd'hui en zone urbaine. Le concept de City logistics n'est pas nouveau (les premières recherches en ce sens ont été effectuées dès les années 70) mais l'avènement massif des commandes de biens domestiques en ligne et la congestion croissante des centres-villes accentuent les besoins d'une réévaluation des transports urbains.

Le groupement efficace de paquets et l'identification des routes les plus directes, afin de réduire la consommation de carburant peut avoir un bénéfice notable. Sur le terrain, l'opérateur urbain peut profiter notamment de technologies de propulsion moderne telle que les moteurs électriques. Certains grands opérateurs veulent renforcer leur parc automobile urbain classique avec un parc électrique.

Les acteurs logistiques peuvent également jouer un rôle important en matière de recyclage. Ce concept appelé «Reverse logistics» vise à réduire d'une part l'impact de l'emballage et d'autre part, à installer des systèmes propices au retour des biens afin de pouvoir leur donner une nouvelle vie. Cette approche implique toutefois une meilleure collaboration des fabricants et des opérateurs logistiques.

Conclusion

Les nouvelles technologies peuvent fortement améliorer les performances d'un groupe, mais il est également possible de réduire les émissions de CO₂ avec des changements de processus et de comportement, tels que la formation des chauffeurs, l'optimisation des routes de transport et l'utilisation accrue d'offres multimodales. C'est en cumulant toutes ces mesures que les opérateurs obtiendront le plus de bénéfices.

Le Cluster for Logistics supporte pleinement le développement de la logistique durable (ou Green logistics) permettant de réduire l'impact environnemental du secteur. À cette fin, un groupe de travail spécifique sera mis en place dans les prochains mois. Il fonctionnera comme plateforme d'échange et d'innovation pour les opérateurs logistiques et aura pour but de favoriser un projet Green logistics au Luxembourg. ■

GLOSSAIRE:

Empreinte écologique: elle vise à traduire, de manière concrète et universellement compréhensible, l'impact des activités humaines sur les écosystèmes et la planète. Elle évalue la surface totale requise par notre mode de vie pour produire les ressources que nous utilisons (nourriture, vêtements, biens et services ...), pour répondre à notre besoin d'énergie et pour fournir l'espace nécessaire à nos infrastructures (logements, routes ...).

Green washing: (écoblanchiment) procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique, etc.) dans le but de se donner une image écologique responsable. La plupart du temps, l'argent est davantage investi en publicité que pour de réelles actions en faveur de l'environnement. ■

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère des Finances

Amendement gouvernemental au projet de loi N° 6530. (4042bisZCH)

Amendement gouvernemental au projet de loi N° 6551. (4107bisAAN)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 17 mars 2003 relatif aux véhicules hors d'usage. (4146SML)

■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Projet de règlement grand-ducal portant modification

- a) du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires
- b) du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien. (4149TRO)

Projet de règlement grand-ducal

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle;
 2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social. (4133TRO)
- Projet de règlement grand-ducal
- portant sur l'élaboration et l'application du plan de développement scolaire
 - portant sur l'accompagnement des élèves à l'enseignement secondaire
 - portant sur la promotion à l'enseignement secondaire classique et à l'enseignement secondaire général
 - modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 2004 concernant l'ordre intérieur et la discipline dans les lycées et lycées techniques. (4134JJE)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports

Projet de loi

- 1) portant approbation du protocole modifiant l'accord du 9 février 1994 relatif à la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes pour des véhicules utilitaires lourds, aux fins
 - a) de satisfaire à la Directive 2006/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 modifiant la directive 1999/62/CE relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et

- b) de convenir, entre les Gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, du Grand-Duché de Luxembourg, du Royaume des Pays-Bas et du Royaume de Suède, de l'introduction d'un système de «paperless vignette» dans leur système commun pour la perception d'un droit d'usage, signée à Bruxelles, le 21 octobre 2010;
- 2) modifiant la loi modifiée du 24 février 1995 portant approbation et application de l'Accord relatif à la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes pour des véhicules utilitaires lourds, fait à Bruxelles, le 9 février 1994.
 - 3) transposant la directive 2011/76/UE du Parlement Européen et du Conseil du 27 septembre 2011 modifiant la directive 1999/62/CE relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures. (4135RMI)
- Projet de loi portant
- a) organisation du secteur des services de taxis et
 - b) modification du Code de la consommation. (4141PEM)
- Projet de règlement grand-ducal modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques. (4147AAN)

■ Ministère des Classes moyennes et du Tourisme

Projet de loi relatif aux règles spécifiques s'appliquant aux accords verticaux de distribution dans le secteur automobile. (4137AAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal fixant les montants et les modes de perception des taxes administratives prévues aux articles 33 et 35 (8) de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant ainsi qu'à certaines professions libérales. (4142BLU)

Avant-projet de règlement grand-ducal ayant pour objet d'établir la liste des branches commerciales du commerce de détail prévues à l'article 35 de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisans, de commerçants ainsi qu'à certaines professions libérales. (4143BLU)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de loi portant modification de l'article L.413-2 du Code du travail. (4145SBE)

■ Ministère de l'Intérieur et de la Grande Région

Projet de loi autorisant d'Etat à participer au financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration de Nordstad/Bleesbruck. (4140MJE)

■ Ministère du Logement

Projet de loi portant relative à la promotion du logement et de l'habitat durables. (4144CCH)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural:

Projet de règlement grand-ducal fixant les conditions de commercialisation, de production et de certification des semences de céréales. (4148AAN)

Subventions

Nouveau régime d'aides financières pour l'amélioration de l'isolation acoustique des bâtiments d'habitation contre le bruit aérien

Les propriétaires de bâtiments d'habitation construits avant le 31 août 1986 peuvent se voir accorder des aides en vue de l'amélioration

de l'isolation acoustique contre le bruit aérien en provenance de l'aéroport de Luxembourg.

Ces aides sont au nombre de 3:

- une aide pour le conseil en matière d'isolation acoustique;
- une aide pour la supervision et la surveillance des travaux d'isolation;

- une aide pour les éléments de construction.

Ces aides financières peuvent être combinées avec le régime d'aide existant pour les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables si les conditions des 2 régimes d'aide sont respectées.

Personnes concernées

Tout propriétaire d'une maison ou d'un appartement répondant aux critères du bâtiment d'habitation requis peut effectuer une demande d'aide financière.

Le syndicat des copropriétaires peut également être le demandeur, selon les cas, pour l'ensemble ou pour les parties communes du bâtiment d'habitation, ou en tant que mandataire d'un ou de plusieurs copropriétaires.

Conditions d'éligibilité du régime d'aides

Pour être éligible à des travaux d'amélioration de l'isolation acoustique, le bâtiment d'habitation doit être un immeuble en construction massive affecté en tout ou en partie au logement (autre que les

hôtels, les établissements d'enseignement et les locaux à caractère sanitaire ou social) et dont l'autorisation de construire a été délivrée avant le 31 août 1986. Les bâtiments d'habitation doivent également se trouver dans l'une des zones prévues par le règlement.

Conseil, exécution et réception des travaux d'amélioration de l'isolation acoustique

Les conseillers en acoustique intervenant à plusieurs reprises dans le processus doivent disposer d'un agrément spécifique. Les entreprises intéressées sont invitées à présenter un dossier de demande auprès de l'Administration de l'environnement.

Avant le début des travaux, un conseil en matière d'isolation acoustique doit être établi par une personne agréée. Le conseiller en acoustique du bâtiment doit superviser l'exécution des travaux. A la fin des travaux, le conseiller établit un rapport d'achèvement de ces travaux avec le détail des mesures effectivement mises en place.

Sur base du rapport d'achèvement, une réception des travaux est effectuée, lors

de laquelle le respect des exigences techniques est vérifié.

Le demandeur peut obtenir une aide et des subventions pour le conseil et pour la supervision et la surveillance des travaux. Outre une aide financière pour le conseil en matière d'amélioration de l'isolation acoustique, ainsi que pour la supervision et la surveillance des travaux d'amélioration, certains travaux répondant à des critères techniques précis, peuvent bénéficier d'une subvention étatique.

Procédure

Les demandes d'aides financières doivent être introduites, soit par courrier recommandé avec avis de réception soit par envoi électronique certifié, auprès de l'Administration de l'environnement par le demandeur ou par un mandataire au nom et pour le compte du demandeur moyennant des formulaires spécifiques mis à disposition par l'Administration. Uniquement les investissements pour lesquels les factures sont établies entre le 1er mai 2013 et le 31 décembre 2022 inclus sont éligibles. ■

Pour plus d'informations, sur le nouveau régime d'aides: www.emwelt.lu (Portail de l'Environnement) et www.guichet.lu (Section: Portail des citoyens > Logement > Rénovation/Transformation)

Appel à candidature

pour l'obtention d'un agrément en matière d'isolation acoustique des bâtiments

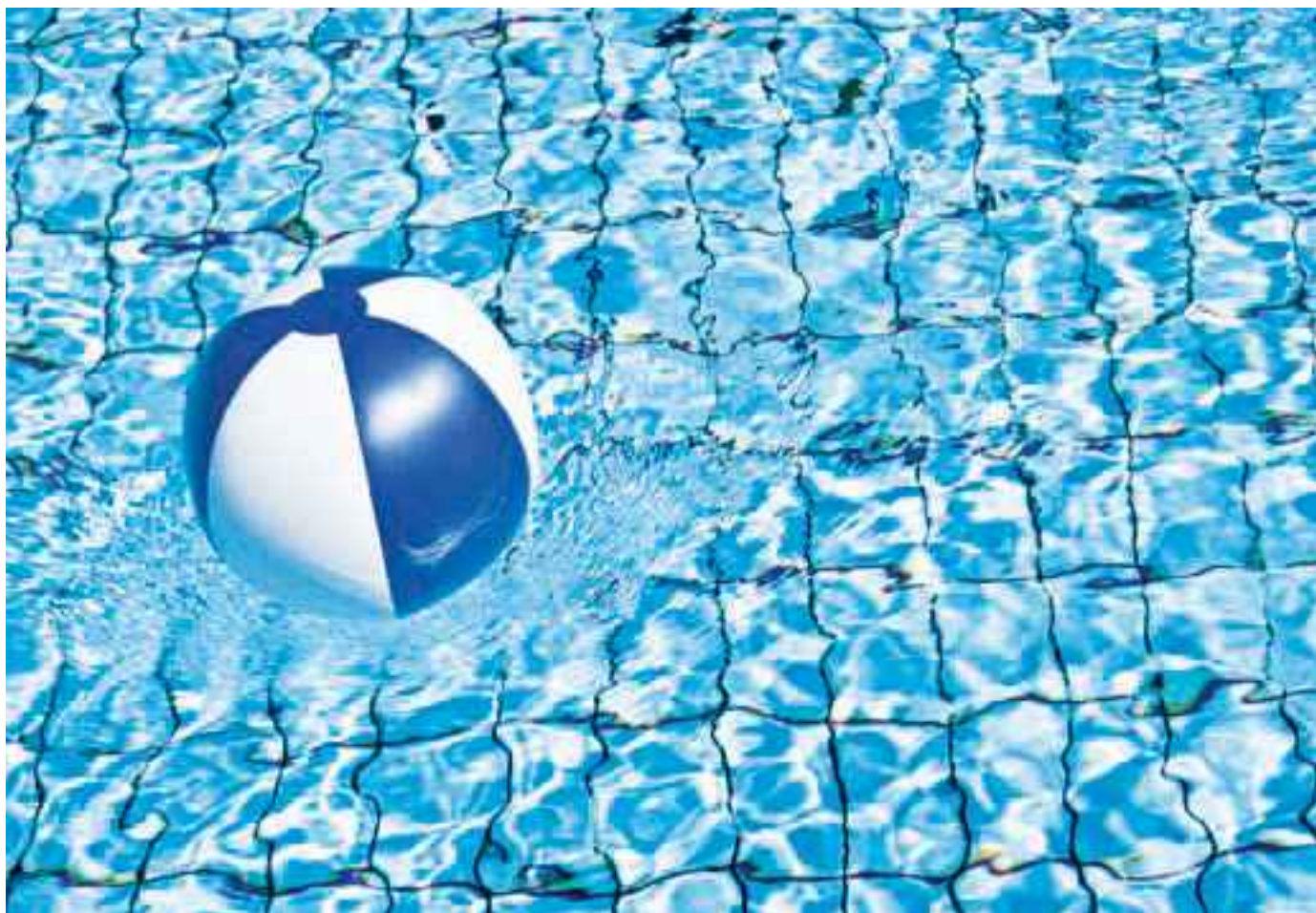
Dans le contexte de la mise en vigueur du règlement grand-ducal du 18 février 2013 relatif à l'octroi des aides financières en vue de l'amélioration de l'isolation acoustique de bâtiments d'habitation contre le bruit aérien en provenance de l'aéroport de Luxembourg, le ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement – aimerait attirer l'attention sur l'existence de deux nouveaux domaines d'agréments en la matière. Ces agréments s'inscrivent dans le cadre de la loi du 21 avril 1993 relative à l'agrément de personnes physiques ou morales privées ou publiques, autres que l'Etat pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement.

Les entreprises intéressées sont invitées à présenter un dossier de demande auprès de l'Administration de l'environnement:

Administration de l'environnement – Service agréments et management environnemental – 1, avenue du Rock'n'Roll – L-4361 Esch-sur-Alzette

Pour plus de renseignements: M. David Glod – Tél.: (+352) 40 56 56-1





Jurisprudence du droit du travail

Les obligations de l'employeur en matière de congé annuel de récréation

Été rime bien souvent avec diminution de l'activité pour les entreprises et possibilité pour les salariés de prendre des congés. En ce début de période estivale où grand nombre de salariés vont donc profiter de leur droit au congé annuel de récréation, voici un bref récapitulatif des obligations incombant à l'employeur dans le cadre de ce congé.

Par principe, tous les salariés, indépendamment de leurs qualifications, emplois ou durées de travail hebdomadaires, ont droit chaque année à un congé payé de récréation. Ce congé annuel de récréation est d'au moins 25 jours ouvrables par année pour un salarié à temps plein. Le congé doit normalement être accordé et pris au cours de l'année civile pour

laquelle il est dû. La loi prévoit cependant dans certaines circonstances un report des jours de congés non pris à l'année suivante¹.

Le congé est, aux termes de l'article L 233-10 du Code du travail, fixé «*selon le désir du salarié*» qui doit en faire la demande auprès de l'employeur.

Cependant, le droit du salarié à bénéficier de son congé à sa conve-

nance n'est pas absolu. La loi autorise en effet l'employeur à refuser du congé à son salarié:

- soit pour des raisons d'organisation de l'entreprise (surcroît important d'activité, maladie de salariés),
- soit en raison des droits aux congés des autres salariés, tous les salariés d'un même service ne pouvant être en congés simultanément.

¹ Cf. la précédente chronique «*Solde de congés 2012: Quand procéder au report? Dans quelles limites?*» parue dans le Merkur de janvier/février 2013

Le droit pour l'employeur de s'opposer à une demande de congé de son salarié doit néanmoins être justifié et surtout ne pas être systématique, l'employeur devant veiller à ce que son salarié puisse bénéficier de son congé à une autre époque.

En effet, le congé est conçu comme le droit à une période de repos forcé périodique justifié par un souci de santé du travailleur. Le droit du salarié à un repos périodique est à ce titre considéré comme étant d'ordre public, de sorte que le salarié ne peut y renoncer et que le droit au congé ne peut être remplacé par une indemnité compensatoire (sauf en cas de résiliation du contrat de travail²).

A ce titre, une jurisprudence récente de la Cour d'appel a sanctionné un employeur qui s'était opposé à trois reprises consécutives aux demandes de congés de son salarié pour les périodes de Pâques, juin et août de la même année, au point que le salarié accumulait au jour de sa démission le 30 juillet, plus de 19 jours de congés. Suite au dernier refus de son employeur, le salarié

avait alors démissionné avec effet immédiat pour faute grave de l'employeur.

En l'espèce, la Cour d'appel, saisie d'une demande d'indemnisation de la part du salarié, a déclaré régulière et justifiée sa démission avec effet immédiat pour faute grave de l'employeur en raison des trois refus successifs de ce dernier de lui accorder le congé légal.

Les juges ont reconnu la faute de l'employeur consistant dans le **refus réitéré** d'accorder des congés à son salarié, en affirmant que «*si le patron a la faculté de refuser au salarié l'octroi d'un congé pour une période déterminée en faisant valoir les besoins du service, il n'en reste pas moins qu'il ne peut systématiquement refuser à son salarié tout congé sauf à violer son obligation légale*³».

Sur base de cette constatation, la Cour d'appel a condamné l'employeur à indemniser le préjudice matériel et le préjudice moral du salarié en relation directe avec la faute de l'employeur.

Cette jurisprudence est également l'occasion de rappeler que le droit de l'employeur de s'opposer à une demande de congés de son salarié est également

limité par les dispositions de l'article L 233-8 du Code du travail prévoyant que le congé annuel de récréation doit en principe être pris en une seule fois, à moins que les besoins du service ou les désirs justifiés du salarié n'exigent un fractionnement, **auquel cas une fraction du congé doit être au moins de douze jours ouvrables continus (sans compter les dimanches et jours fériés)**.

Pour satisfaire aux exigences de l'article L 233-8 précité, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) impose notamment à l'article 74 de sa circulaire CSSF 12/552 en date du 11 décembre 2012, deux semaines de congés successives par an pour tous les salariés du secteur financier. En effet, à défaut de se conformer à cette obligation d'accorder au moins douze jours ouvrables de congés continus à son salarié, les mêmes sanctions seront encourues par l'employeur.

Clause de non-responsabilité: la présente chronique constitue un commentaire général et ne vise en aucune manière à fournir une description exhaustive de la législation et de la jurisprudence concernées. ■

² Cour d'appel 04/12/1963

³ Cour d'appel 3^e chambre, 08/11/2012, N° 37228 du rôle

Nouvelle parution

General Principles of Luxembourg Taxation

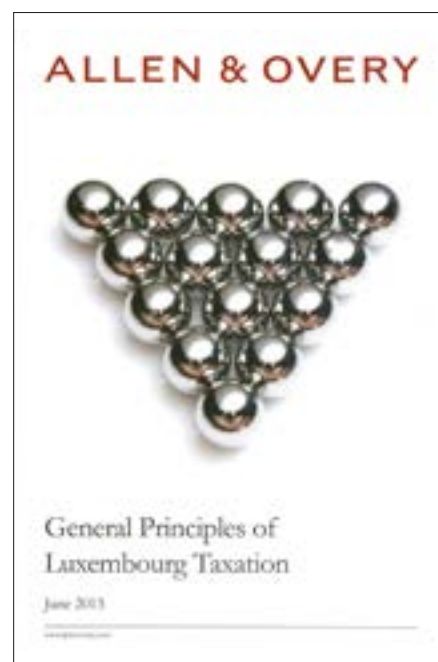
Ce nouvel ouvrage de Jean Schaffner, paru chez Allen&Overy, fournit un large aperçu de la fiscalité luxembourgeoise, à la fois sur la fiscalité des sociétés et celle des personnes physiques.

Il traite également de l'impôt sur la fortune, des retenues d'impôt et de la TVA et des droits de mutation. Il donne un aperçu de tous les principaux véhicules d'investissement disponibles au Luxembourg. Cette publication a été mise à jour avec tous les changements récents de la législation fiscale luxembourgeoise.

Jean Schaffner, l'auteur, est associé responsable du droit fiscal d'Allen&Overy Luxembourg et co-dirige le département fiscal d'Allen&Overy au niveau mondial. Il conseille de nombreuses banques d'investissement

internationales en structuration fiscale et financière, y compris sur des programmes de titrisation, il possède une vaste expérience dans l'accompagnement d'investisseurs institutionnels et de fonds de capital-risque. La fiscalité des investissements luxembourgeois et la structuration d'acquisitions internationales via des véhicules luxembourgeois et non-réglés font également partie de ses domaines de compétence. Jean Schaffner dispose de plus de 20 ans d'expériences en droit fiscal et il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la fiscalité luxembourgeoise et internationale.

L'ouvrage est disponible et sera envoyé aux sociétés qui en font la demande par e-mail: josiane.meissener@allenover.com



Campagne «Trajet, sécurisons-le!»

Les équipements spéciaux



L'UEL, en partenariat avec l'Association d'assurance accident et forte de la participation d'acteurs nationaux, a actualisé l'action «Trajet, sécurisons-le!» en 2012. Le but de la campagne est de sensibiliser les entreprises et leurs salariés à l'adoption d'un comportement responsable et préventif en circulation routière. La campagne offre 12

modules regroupant différents thèmes pouvant utilement être promus au sein des entreprises à raison d'un module par trimestre par exemple ou selon un rythme choisi par l'entreprise. Ces modules peuvent être téléchargés du site www.securite-sante.lu.

Dans le cadre d'une démarche de prévention des accidents de la route, il existe des équipements spéciaux qui

peuvent être installés dans les véhicules. Ainsi, le douzième et dernier module de la campagne «Trajet, sécurisons-le!» porte sur «Les équipements spéciaux».

L'enregistreur de données d'accidents (boîte noire)

Ce système est une puce électronique qui enregistre en permanence les principaux paramètres d'un véhicule qui sont théoriquement sous contrôle du conducteur: vitesse, accélération, décélération, direction, freinage, clignotants ou éclairage. En cas d'accident, elle mémorise les 30 dernières secondes et poursuit l'enregistrement et la mémorisation des données pendant 15 secondes suivantes. Ces secondes mémorisées dans la boîte noire peuvent ainsi être analysées pour comprendre et expliquer ce qui s'est passé au moment de l'accident.

Le système d'alerte de franchissement involontaire de la ligne

Il s'agit d'un système capable d'alerter le conducteur lors d'un franchissement involontaire de ligne. Cette innovation repose sur l'utilisation de capteurs infrarouges, lesquels détectent les marquages au sol des routes et autoroutes. Le système permet d'éviter les accidents dans les sorties de voie, souvent imputable à la somnolence, à la fatigue ou à un moment d'inattention de la part du conducteur.



Boîte à outils

Consulter les liens suivants pour savoir comment fonctionne:

- une boîte noire:
www.cnetfrance.fr/cartech/fonctionnement-systeme-alerte-franchissement-involontaire-de-ligne-39762948.htm
- un système d'alerte de franchissement involontaire de ligne:
www.cnetfrance.fr/cartech/fonctionnement-systeme-alerte-franchissement-involontaire-de-ligne-39762948.htm
- le système eCall:
http://europa.eu/legislation_summaries/information_society/other_policies/l31103a_fr.htm
- les alcolocks: <http://alcolockfrance.fr/>

Le détecteur de fatigue

Le détecteur de fatigue avertit le conducteur, par exemple par un signal sonore de quelques secondes, lorsqu'il détecte une baisse de concentration. Si le conducteur n'observe pas de pause dans les minutes qui suivent, une nouvelle alerte est émise.

Le système analyse le comportement au volant du conducteur au début de chaque trajet. Lors du trajet, le détecteur analyse en permanence les signaux tels que l'angle de direction, l'utilisation des pédales et l'accélération. Si le système révèle un écart par rapport au comportement enregistré au début du trajet, il envoie un avertissement visuel et sonore.

«eCall» – le système européen d'appel d'urgence intégré dans les voitures

Le système eCall, basé sur des capteurs dans la voiture, est directement connecté aux airbags. En cas de besoin, un message contenant la localisation, la direction du véhicule, ainsi que l'heure de l'accident, est envoyé au numéro d'urgence. L'appel d'urgence peut également être déclenché manuellement par les occupants du véhicule en cas d'accident grave.

Ce système permet de réduire le temps d'arrivée des secours en cas de besoin, mais aussi de sauver des vies de ceux qui ne seraient pas en mesure de donner l'alerte suite à un accident.

L'éthylotest anti-démarrage (alcolocks)

Un éthylotest anti-démarrage est un éthylotest électronique relié au système de démarrage du véhicule. Il n'autorise le démarrage du véhicule que si le taux d'alcool mesuré est inférieur au seuil préétabli. Le conducteur doit ainsi souffler dans l'appareil, ce qui permettra de démarrer la voiture une fois le test réussi.

Communiqué par l'UEL ■

Pour plus d'informations: www.trajet.lu – E-mail: trajet@uel.lu

Etude économique

Les entreprises luxembourgeoises soumises à une pression des prix

Les entreprises luxembourgeoises sont soumises à une forte pression des prix, principalement due à l'augmentation des coûts des marchandises et des augmentations des charges salariales. Telles sont les conclusions de l'étude réalisée par Deloitte à la demande de l'Observatoire de la formation des prix.

Il y est souligné que les entreprises subissent une pression plus ou moins forte, due principalement aux frais de personnel et aux coûts des marchandises, éléments qui apparaissent comme facteurs déterminants dans la composition des prix de vente. De plus, l'augmentation des charges salariales est d'autant plus problématique que les entreprises sont confrontées à des concurrents étrangers qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes, telles l'indexation des salaires à l'évolution des prix ou l'adaptation du salaire social minimum. S'y ajoute que celles qui

ciblent des clients de la Grande Région et qui se trouvent dans une position concurrentielle par rapport aux entreprises relevant de cette région, n'ont guère de marge de manœuvre pour fixer leurs prix de vente. Il va sans dire que les marges sont une composante des prix de vente, mais d'après l'étude, les marges nettes restent proportionnellement peu déterminantes par rapport aux autres composantes du prix.

Toujours selon l'étude, les entreprises n'augmentent pas systématiquement leur prix pour sauver leur marge. Au contraire, les entreprises luxembourgeoises qui subissent une augmentation de leurs coûts ne peuvent augmenter en conséquence leurs prix de vente étant donné la forte concurrence à laquelle elles sont soumises. Elles tendent plutôt à réduire une partie de leur marge pour différer les augmentations de prix. Ainsi les entreprises visent davantage le statu quo que l'augmentation des prix.

Le consultant conclut que des mécanismes permettant aux entreprises une certaine flexibilité dans leurs adaptations de prix devraient être maintenus et favorisés. La même flexibilité devrait prévaloir dans les principes d'encadrement des clauses d'indexation sur les contrats.

Au regard de ces conclusions, l'UEL réitère à l'Observatoire de la formation des prix sa demande de réaliser une étude macroéconomique portant sur les effets d'une désindexation généralisée de l'économie visant ainsi tous les types de contrats (service, bail, travail, etc.) conclus notamment entre prestataires (B2B), entre prestataires et consommateurs (B2C), entre employeurs et salariés. Celle-ci doit avoir comme objet d'analyser les effets d'une désindexation sur les grands agrégats (inflation, chômage, finances publiques, etc.).

Communiqué par l'UEL ■

Jonk Entrepreneuren Asbl

Plus de 200 étudiants participent au 12^e Forum des mini-entreprises



Les gagnants après la remise des prix

La 12^e édition du concours national des mini-entreprises, le Forum des mini-entreprises, a réuni mi-juin les 19 meilleures mini-entreprises de l'année académique 2012-2013. Celles-ci étaient représentées au total par 220 étudiants et par 24 enseignants de 10 lycées.

Le programme des mini-entreprises de l'A.s.b.l. Jonk Entrepreneuren favorise l'esprit d'entreprise des lycéens aux niveaux de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Pendant une année, les élèves sont responsables d'une mini-entreprise dans laquelle ils sont amenés à prendre des décisions et à en assumer la responsabilité. Les mini-entreprises visent à stimuler l'émergence d'une culture entrepreneuriale auprès des jeunes en leur faisant découvrir les différents aspects de la vie d'une entreprise de l'assemblée générale constitutive jusqu'à la liquidation.

Le Forum s'est déroulé pour la quatrième fois à l'Utopolis: les mini-entreprises se sont présentées au public à l'aide d'un stand de vente ainsi que par des présentations sur scène dans une salle de cinéma en présence de Martine Hansen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La remise des prix s'est déroulée ensuite lors d'un «Awards Dinner» au Restaurant Paul Eischen animé par Camille Ney. Environ 320 personnes du monde public et privé; sponsors, coaches, directeurs d'écoles, professeurs, parents et jeunes

ont assisté à l'événement et ont encouragé les élèves dans leur démarche.

Les quatre représentants de la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg, Isabelle Lentz, Daniel Reding, Romain Hilger et Georges Muller, les professeurs d'économie Christian Gutenkauf et Tom Muller, la représentante de la Fondation Oekofonds Françoise Schlink, ainsi que Françoise Folmer, membre du conseil d'administration de la JEL, formaient le jury. Ce dernier avait la tâche de désigner la meilleure mini-entreprise de l'année et les gagnants des prix spéciaux dans 9 catégories. Tous les projets avaient un niveau excellent et les résultats de l'évaluation des mini-entreprises ont été extrêmement serrés.

Les gagnants du concours sont:

La Mini-Entreprise Stand Out du Lycée Technique du Centre a remporté le prix de la mini-entreprise de l'année parrainé par BGL BNP Paribas et représentera le Luxembourg à la «JA-YE European Company of the Year Competition» qui se déroulera du 17 au 19 juillet 2013 à Londres en Angleterre. Il s'agit du concours européen des mini-entreprises et cette année 35 pays y participeront avec leur meilleure Mini-Entreprise nationale. Stand Out est composé de 11 élèves et s'est spécialisé dans la commercialisation de t-shirts, sweat-shirts ainsi que d'autres produits dérivés (sacs à main, casquettes, foulards) tous imprimes de slogans antiracistes.

Prix du meilleur produit/service parrainé par Genii Capital: Eat Luxfood du Lycée Technique Agricole Ettelbrück.

Prix de la meilleure gestion financière parrainé par Citi Bank Luxembourg: Kitchen Treasures du Lycée Technique de Lallange.

Prix du meilleur «Business plan» parrainé par ArcelorMittal: BUBI du Lycée Nic Biever de Dudelange.

Prix de la meilleure stratégie et action commerciale parrainé par Mercedes-Benz Luxembourg: Your Card du Lycée Classique de Diekirch.

Prix du meilleur stand parrainé par Binsfeld: Barrelstyles du Lycée Technique Agricole Ettelbrück.

Prix de la meilleure présentation parrainé par la Fédération des Jeunes Dirigeants d'entreprise de Luxembourg: Savonous du Lycée Technique du Centre.

Prix du développement durable parrainé par la Fondation Oekofonds: EAT Luxfood du Lycée Technique Agricole Ettelbrück.

Prix spécial du jury parrainé par Utopia SA: D-Code de l'International School of Luxembourg.

Prix spécial «Sympathie» parrainé par l'entreprise des P&T: Eat Luxfood du Lycée Technique Agricole Ettelbrück.

*Communiqué par l'A.s.b.l.
Jonk Entrepreneuren Luxembourg*

«Il faut se donner les moyens de ses ambitions»

Dans le cadre d'une conférence de presse, les représentants du GPL ont présenté le bilan de l'activité pétrolière au Luxembourg en 2012 et ils ont rendu attentif aux perspectives de marché et aux dossiers politiques qui préoccupent le secteur. Dans son introduction, le président, Romain Hoffmann, a souligné le rôle important du secteur pétrolier dans l'économie luxembourgeoise. Le secteur pétrolier répond à deux tiers de la demande finale d'énergie dans le pays, il emploie directement quelques 2500 personnes et génère des recettes budgétaires annuelles de 1,17 milliard d'EURO, collectées sous forme de taxes sur les carburants.

Le marché pétrolier luxembourgeois est resté plutôt stable en 2012. Au niveau des ventes de carburants la baisse des essences (-3,8 %) a pu être compensée grâce à une légère progression du diesel (+0,5 %), mais le débit des stations-service est resté 1,5 % en-dessous des niveaux record atteints en 2005. Après une reprise en 2011, les volumes de carburant à l'aéroport du Findel ont à nouveau chuté de quelque 8 %, ce qui reflète la situation difficile dans le secteur des transports aériens.

Les prix pétroliers sont restés fermes sous l'influence d'une demande dynamique non-européenne et des tensions politiques dans le monde arabe. Ce mouvement, combiné avec la relative faiblesse

de l'EURO, a amené les cours de pétrole brut, exprimés en devise européenne, à atteindre des niveaux record durant l'année 2012. La forte volatilité des cours pétroliers a conduit à de nombreuses adaptations des maxima officiels sous le régime luxembourgeois des prix réglementés. Au 1er janvier 2012, le Luxembourg a atteint, comme prévu, le niveau minimal des droits d'accises sur le diesel, fixé à 0,33€/litre. À part une deuxième hausse légère de 0,5 cents sur le diesel le 1^{er} août 2012, les accises sur les produits pétroliers sont restées inchangées.

Parmi les dossiers politiques suivis par le GPL, il y a lieu de citer le stockage pétrolier avec une réforme attendue depuis longue date. Cette réforme place le stockage d'avantage dans un contexte de marché intérieur européen, tout en offrant les moyens permettant d'assurer au moins un minimum de capacités de stockage à proximité des consommateurs luxembourgeois.

La perspective d'un éventuel accord politique autour d'une nouvelle directive harmonisant les minima d'accises sur les carburants et les effets possibles d'une telle harmonisation sur le niveau des ventes luxembourgeoises préoccupe le

secteur dans la planification de ses investissements. À l'heure actuelle, les projets d'investissement dans le remplacement et la modernisation du réseau de distribution des produits pétroliers restent nombreux malgré le ralentissement économique qui se fait ressentir depuis fin 2012 avec une baisse des ventes de diesel de l'ordre de 10 % accompagnée d'une régression similaire des ventes shop.

Dans ce contexte difficile pour l'ensemble de notre économie, les responsables des sociétés pétrolières déplorent le cumul inquiétant de leurs budgets d'investissement non-utilisés à cause des procédures trop longues et trop imprévisibles. Le GPL a réitéré son appel en faveur d'une vraie simplification administrative engageant tant les responsables politiques que les fonctionnaires au sein des différentes administrations concernées.

«Il faut se donner les moyens de ses ambitions» a conclu Romain Hoffmann en pointant du doigt une série de contradictions dans l'action politique dont le secteur pétrolier fait les frais.

*Communiqué par le
Groupement Pétrolier Luxembourgeois ■*

Pour de plus amples renseignements:
René Winkin, secrétaire général du GPL
Tél.: (+352) 43 53 66-615 – E-mail: rene.winkin@fedil.lu

Association des PSF de Support

L'avenir du statut de PSF de support vu par l'association représentative du secteur

Dans la foulée des discussions sur l'introduction au Luxembourg, à partir de 2015, de l'échange automatique d'informations entre administrations fiscales dans l'UE sur les revenus d'intérêt, les professionnels s'interrogent sur l'impact de cette décision sur la place financière. Pour le cluster des PSF de support, il importe de constater que:

- l'abandon du secret bancaire n'est pas absolu et ne touche actuellement, alors qu'une discussion est en cours à Bruxelles sur l'extension du champ d'application de la directive, que certains revenus. Aussi, cette mesure annoncée se limite à un échange d'informations entre administrations fiscales. L'obligation pour les profession-

nels du secteur financier de garantir la sécurité et confidentialité des informations vis-à-vis de tout autre tiers continue donc à exister.

- les obligations de gestion de risques opérationnels qui sont au cœur du statut ne sont pas du tout touchées par la directive. En effet, la CSSF vient de publier en 2012 une nouvelle circulaire

12/544 dite «risk based approach». Cette circulaire est parfaitement alignée à l'objectif politique international de renforcer la gouvernance et réduire les risques liés aux activités financières.

- ce changement de paradigme qui s'imposait face à des tendances internationales irréversibles (FATCA, OCDE, etc.) est également source d'opportunités pour le secteur ICT au Luxembourg. Un nombre significatif d'acteurs existants de la place financière devront s'adapter à ce changement de situation et, pour des raisons évidentes de coût, pourront être amenés à sous-traiter leur informatique éventuellement pour passer d'un modèle Capex

à un modèle Opex ou pour faire face à une complexité croissante des infrastructures. L'image de la place se trouve renforcée et de nouveaux investisseurs internationaux, désireux de profiter du cadre légal attractif et de l'expertise en matière de gestion de données sensibles, vont certainement se tourner davantage vers le Luxembourg.

Le statut du PSF continuera donc de garder toute son importance. «Alors que tout le monde parle du Big Data et des opportunités économiques associées, je suis convaincu que le Luxembourg possède tous les atouts pour se positionner au niveau international en tant que «Infor-

mation Trust Center», tant pour le secteur financier que pour d'autres secteurs économiques», conclut Thierry Seignert, président de l'association des PSF de support.

En effet, le «know how» dont le secteur ICT dispose à présent dans ce domaine et qui est intrinsèquement lié au statut de PSF de support reste unique au monde. Il importe à présent de suivre de près les évolutions réglementaires et de promouvoir ce cluster de compétence à l'étranger. L'association des PSF de support, en tant que membre du Haut Comité de la Place Financière, compte y jouer un rôle moteur.

*Communiqué par
l'Association des PSF de Support* ■

clc

Une chance pour un nouveau départ

La clc prend note de la démission du Gouvernement et attend avec espoir le nouveau Gouvernement issu des prochaines élections. Malgré un dialogue positif avec certains membres de l'ancienne équipe, la clc a dû constater que les tergiversations du Gouvernement sortant face à une crise généralisée, ne permettait plus au pays de progresser et générerait un mécontentement croissant parmi ses membres.

Les élections anticipées nous feront gagner plus de six mois par rapport à l'échéancier initial. La clc voit ainsi dans le

moment présent une chance pour le pays de se reconstruire et d'aller vers un avenir de croissance. Il faut des programmes électoraux clairs et courageux qui proposent aux votants la possibilité d'exprimer des choix clairs sur les grandes options de notre avenir économique, social et des finances publiques.

La clc souhaite de tous ses vœux une nouvelle équipe ministérielle pragmatique et volontariste qui n'éludera pas les questions essentielles et osera affronter la réalité économique du pays en respectant les mandats issus du vote.

Nous voulons une campagne électorale qui propose des solutions nouvelles et qui regarde vers l'avenir, sans s'égayer dans les ressentiments d'un passé définitivement révolu. La clc n'est pas le moteur de l'économie, mais elle se veut un levier pour avancer plus vite. Entreprendre, c'est avancer ensemble. La clc saura faire entendre sa voix et participera de manière active à l'élaboration d'un avenir digne de ce pays et de ses enfants.

Communiqué par la clc ■

Nouvelle structure de gouvernance et de direction

L'UEL se dote d'une nouvelle direction

A la suite du départ annoncé du directeur de l'UEL, Pierre Bley, pour septembre 2013, le Conseil d'administration de l'UEL a décidé de se doter d'une nouvelle structure de gouvernance et de direction.

Le Conseil remercie d'ores et déjà Monsieur Bley pour son engagement exemplaire et dévoué, et pour le travail remarquable effectué par lui dans ses fonctions successives de secrétaire général et de directeur de l'UEL.

Un Comité exécutif composé des directeurs des institutions et organisations membres de l'UEL et présidé par

un administrateur délégué, nouvellement nommé, sera créé. Il sera présidé par Jean-Jacques Rommes, actuellement directeur de l'ABBL qui quittera cette fonction au printemps 2014, pour se consacrer ensuite pleinement à sa nouvelle responsabilité au sein de l'UEL. Le Comité exécutif préparera les travaux du Conseil d'administration et coordonnera les ressources des organisations membres de l'UEL dans le but de défendre au mieux les intérêts de toutes les entreprises. L'UEL a également nommé un nouveau secrétaire général qui entrera en fonction le 15 septembre 2013, en la personne de Nicolas Henckes.

Monsieur Henckes occupe actuellement le poste de directeur général de la société Legitech. Il est diplômé HEC Paris, détenteur d'un DESS Juriste d'affaires de l'Université de Paris XI, d'un Master en management international (CEMS) et d'un Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA).

Dans la nouvelle gouvernance, Messieurs Rommes et Henckes rapporteront au Président de l'UEL qui préside le Conseil d'administration, composé des Présidents des organisations membres et du nouvel administrateur délégué.

Communiqué par l'UEL ■



**ENTREPRISE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE**



LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. ET VOUS ?

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises, à travers son institut INDR, se propose d'accompagner les entreprises dans leur développement de Responsabilité Sociale des Entreprises dans les 3 domaines d'intervention qui sont le social, l'environnement et la gouvernance.

Pour ce faire, l'INDR a créé le label ESR – Entreprise Socialement Responsable - qui permet aux entreprises de formaliser leurs efforts en la matière et de communiquer leurs réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur.

Suivez le mouvement de la responsabilité sociale des entreprises ! Pour plus d'informations : www.indr.lu



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



POUR LA DIVERSITÉ
CONTRE LES DISCRIMINATIONS



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

Le présent label est soutenu par le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013), le Ministère de la Famille et de l'Intégration et a été réalisé en collaboration avec Deloitte.





Doug Sutherland – Non-Executive Chairman of the Board, Regus

American Chamber of Commerce in Luxembourg

“I think the challenges Luxembourg is currently facing are real, but so are the opportunities”

In addition to his role at Regus, Mr. Douglas Sutherland is Director of Median Kliniken and Median Gruppe. He was also the founding Chairman of the American Chamber of Commerce in Luxembourg. He has held various international management roles, including CFO of Skype, CFO of SecureWave and as a Partner at Arthur Andersen.

The Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) is considered to be the biggest bilateral trade agreement that has ever been negotiated, its aim being to reduce trade barriers, increase investment and make it easier to buy or sell goods between the EU and the U.S. In your international management roles and as the former AMCHAM Chairman, what do you see as the potential benefits of the TTIP? Any potential challenges?

If we can do things more easily cross-border without unnecessary paperwork, there is a clear benefit for everyone.

Businesses and consumers can become frustrated dealing with cross border issues, and for small businesses there is the added challenge of having limited resources to do so. It is indeed a challenging time to put together such a partnership because some of the more critical matters are still being dealt with at their basic levels in each of the relevant markets – including, for example, financial regulations, IP, data protection, food and drug matters related to GM and genetic products, and so on. It will be great if the TTIP could help drive the necessary debate on such top-

ics, but can the TTIP really help overcome such issues when they are not yet settled in the home markets? I just hope the decision makers involved are realizing this as well and that it is being addressed in a way that the TTIP efforts can lead to real outcomes.

You have been in Luxembourg for over 25 years – and although your career has evolved quite a bit, you have decided to remain here. What has kept you here that long, and what do you make of the current challenges Luxembourg is facing?

Simply put, I fell in love with this country. I think most of us who come here do love it – although we might lose our patience with the weather! You have unique opportunities from Luxembourg due to the fact that many companies here play on a much larger stage than just Luxembourg. I've found a lot of international opportunity by working from here. In fact, most of my roles here have been global, and Luxembourg is a great place to be based for this very reason.

I think the challenges Luxembourg is currently facing are real, but so are the opportunities. Luxembourg also tends to fare better when it comes to issues such as the aforementioned trade agreement because it doesn't put up false barriers just for the sake of it. Although the private banking industry faces its own challenges, many other industries here have quite a broad approach which could benefit from a successful TTIP.

In your current role at Regus, where do you see the company headed, particularly in terms of the changing workplace?

Regus is currently operating in 100 countries with 1,500 centers, and we have the goal to reach 2,000 centers in 2014, reflecting the opportunity we know is there. People are working dif-

ferently than they had previously: the cloud has impacted how and where computing is accessed; people are demanding greater mobility, and no longer need a single place from which they operate. People don't want to make a large commute, and if they are traveling for meetings or client visits, they definitely don't want to just hang around the airport lounge in the meantime. They want a reliable location in which they can meet others anywhere around the world, and we can help them meet that need.

What recommendations do you have for those who want an international career, particularly to those who are just starting out?

There are two aspects to working internationally. First, there is the expat experience of moving somewhere and working there. Second, there is the experience of actually working internationally, constantly dealing across borders. I believe Luxembourg is uniquely positioned for the latter. I have friends who have gone to live in Italy, for example, but only worked on local matters there and when they went back home – while they knew Italy quite well, they haven't had as much international experience. On the other hand, other friends I knew moved to Italy and worked on



international projects from there, and those people truly became international. It is very enriching to immerse yourself in the local culture, but it is also very interesting and opens up more opportunities if you seek those truly international opportunities. Sometimes that just boils down to raising your hand for the job! Look for international projects, but also look for international opportunities wherever you currently are.

*Interview: Natalie Gerhardtstein,
AMCHAM*

Photos: Stephen Roberts ■

Interested in joining AMCHAM? Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTE FORDERUNGSEINZUG Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk- Management Creditreform Luxembourg SA Tel. 00 352 263460-1 Fax 00 352 263460-50 e-mail info@creditreform.lu	RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise seit/depuls 1879 Creditreform Unternehmen Sie nichts ohne uns
--	--

EN BREF



**Mouvement
Ecologique et
Oekozerter
Pafendall
26^e foire écologique
«Oekofoire»**

Le Mouvement Ecologique et l'Oekozerter Pafendall organisent la 26^e édition de l'Oekofoire, qui aura lieu du 27 au 29 septembre 2013 à la LuxExpo au Kirchberg. La foire sera à nouveau placée sous le patronage du ministère du Développement Durable, du ministère de l'Economie et du ministère des Classes moyennes. Au fil de ces dernières années l'Oekofoire a rassemblé près de 200 exposants et a accueilli environ 14.000 visiteurs de la Grande Région. Elle donne la possibilité de découvrir de nouveaux produits et services dans les différents domaines de l'écologie, allant des énergies renouvelables à l'alimentation. La foire jouit d'une grande confiance auprès des visiteurs, parce que les produits exposés doivent satisfaire à des critères écologiques, définis clairement en avance par les organisateurs. De plus l'Oekofoire met l'accent sur une offre d'information variée et un programme d'animation pour tout âge.



**Radio Latina
La nouvelle image de
Radio Latina**

Radio Latina dispose d'un nouveau logo qui symbolise l'évolution de la station et de ses programmes. Le nouveau logo s'accompagne d'un nouveau slogan: «Sempre na onda!» («Toujours dans la vague»). L'image de Radio Latina devient plus fraîche et plus dynamique, pour mieux refléter l'évolution du style de la radio au cours des dernières années. Le maintien des couleurs et des symboles s'explique par la volonté d'une évolution dans la continuité. La nouvelle police du logo est plus arrondie pour suggérer le mouvement et les vagues, et ainsi la vitalité de la station. Les couleurs orange et bleu reflètent le caractère chaleureux de ses émissions. La station a aussi complètement retravaillé son site web (www.latina.lu, www.radiolatina.lu) et a également lancé deux nouvelles applications pour les smartphones, qui apporteront de nouvelles fonctionnalités.



**Goodyear
European Road Safety
App upgraded**

The app is designed to guide tourists through other European countries, where country road laws and requirements may differ. It also provides information such as speed limits on highways and in cities, alcohol levels allowed for drivers and local emergency numbers. The user can find 25 different European countries on this app, including Croatia, Germany and Spain. It also contains useful audio translation in six different languages for emergency situations. The application is available in English, German, Spanish, Italian, French and Dutch. Furthermore it is an independent tool that does not require an Internet connection once downloaded. The app developed by Goodyear for iPhone and Android can be found free of charge in the app store and is supposed to improve road safety in Europe.



**ALD Automotive
9.000 voitures en leasing
opérationnel**

ALD Automotive travaille avec plus de 1.650 entreprises au Luxembourg pour satisfaire leurs besoins en mobilité. Ces 9.000 contrats de leasing opérationnels font partie d'un portefeuille global de plus de 9.500 contrats, dans lesquels figurent également les véhicules mis à disposition aux entreprises et collectivités dans le cadre de prestations de location, à court et moyen terme. L'entreprise achète chaque année 3.200 véhicules, ce qui représente environ 6 % des nouvelles immatriculations au Luxembourg. Le cap des 9.000 a été franchi avec la 9.000^e voiture, remise symboliquement à M. Paul Schmitt, de la société Delphi Automotive Systems, en présence de M. Luc Berhin, directeur Commercial d'ALD Automotive et de M. Alex Stoffels, directeur Commercial du Garage Arnold Kontz.

Evolution

Les nouvelles couleurs du Luxemburger Wort



Saint-Paul à désormais un nouveau logo pour le Luxemburger Wort, le produit phare de la maison mère. Les nouvelles couleurs sont éclatantes, vives, dynamiques et riantes vers l'avenir. Elle reflètent les mots clés par lesquels Saint-Paul Luxembourg souhaite se positionner dans le futur. De même le logo illustre la diversité de la population luxembourgeoise et le dynamisme qui naît de cet assemblage de nationalités, de cultures et de mentalités différentes.

Fort d'une histoire de 165 ans, le Luxemburger Wort avance avec les changements et prend le devant pour

grandir dans une société en évolution permanente. Trois jours après l'adoption de la liberté de presse en 1848 le journal a été créé et il n'a cessé d'évoluer au cours de ces dernières années. Récemment les produits online et mobile ont été développés et le journal a commencé à proposer des supports en anglais pour toucher un pays cosmopolite.

«We are Luxembourg», le Leitmotiv que le Luxemburger Wort s'est donné depuis peu, exprime clairement cette volonté d'être l'élément qui lie tous les citoyens du Grand-Duché, de tout âge, de toute culture et de toute provenance géographique. Cette nouvelle identité introduit des éléments dynamiques tout en gardant les valeurs de l'entreprise: qualité, sérieux, stabilité et fiabilité.

Tranche de vie

Luxembourg Collecting: focus sur les collectionneurs du Luxembourg



Luxembourg Collecting – 50 collectionneurs et leurs passions, édité par Maison Moderne, est un ouvrage consacré aux collectionneurs privés du Grand-Duché, un hommage rassemblant 50 personnages, qui dévoilent leurs plus grands trésors au grand public. Ces portraits ont été soigneusement choisis par Hans Felner et illustrés par le photographe Andrés Lejona. Au fil des pages, le lecteur découvre les collections les plus extraordinaires et diversifiées. Ce premier grand «manuel» des collectionneurs ne représente pas seulement des objets traditionnels, comme les vinyles

ou les meubles, mais aussi les collections les plus atypiques ou spécifiques à la culture locale. Ainsi, Roger Leiner ouvre les portes de sa collection de jouets en tôle. Il possède 500 pièces et a commencé à les accumuler depuis 1988. De même Georges Carbon est collectionneur d'autobus de tourisme. Depuis 1995 il a déjà rassemblé 10 autobus différents. Romain Gaspar a aussi une col-

lection extraordinaire appartient. A l'âge de 6 ans il a commencé à collectionner des figurines Kinder Surprise. Il en possède actuellement 10.000 pièces.

Ce livre permet donc de s'initier à l'histoire de l'art de la culture et au design de ces dernières 100 années. Edition bilingue français et allemand, vendue en librairies, musées et kiosque. ■

Ban de Gasperich

PwC Luxembourg donne le coup d'envoi



PwC Luxembourg a organisé récemment la cérémonie de pose du premier «Crystal» de son futur bâtiment. Le premier prestataire de services professionnels de Luxembourg érigera son siège dans le nouvel éco-quartier du Ban de Gasperich fin 2014. «Crystal Park», intégralement pensé dans une optique écologique, vient agrandir l'espace de travail de PwC Luxembourg. Le sixième employeur privé rassemblera ainsi sur un même site l'ensemble de ses 2300 collaborateurs en leur assurant un environnement professionnel présentant un confort largement accru. Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, et Xavier Bettel, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, étaient présents à la cérémonie, à laquelle assistaient également les prin-

cipaux acteurs de cet ambitieux projet. Actuellement, 350 personnes travaillent à la construction du bâtiment de plus de 30.000 m². Les questions environnementales et énergétiques ont occupé une place majeure dans la conception du bâtiment par l'architecte P.ARC – Partnership for Architecture, Itten + Brechbühl, Schemel Wirtz Architectes et dans sa réalisation par AM CBL – Cit BLATON. Les normes environnementales les plus strictes ont été respectées. «Crystal Park» a obtenu la certification «haute qualité environnementale» britannique (BREEAM). Une enveloppe de verre et de bois recouvrant l'ensemble du bâtiment permettra à la fois de profiter au maximum de la lumière naturelle et de réduire la consommation énergétique. En outre, la chaleur émanant de la salle informatique sera récupérée et fournira un tiers des besoins en chauffage du bâtiment. ■

EN BREF

Aviation

Luxaviation acquiert Abelag

Le groupe d'aviation d'affaires luxembourgeois Luxaviation a finalisé l'achat de l'opérateur belge Abelag, leader au Benelux. L'opérateur allemand Fairjets a aussi récemment été acquis par Luxaviation et ainsi Abelag peut bénéficier d'un réseau international, qui s'élargit avec l'ouverture d'un bureau à Singapour. Le nouveau groupe d'aviation d'affaires profite de nombreuses synergies, notamment en termes de maintenance, de formation et de portefeuille de clients. Il opère plus de 50 avions répartis au Benelux, en Allemagne et en France. L'accord de vente a été officialisé le 20 juin à Bruxelles en présence des décideurs respectifs et d'autorités politiques.

© Luxaviation



LuxairCargo

Expanding capabilities at Luxembourg airport

As a sign of confidence and in the frame of a long-term relationship, LuxairCargo has awarded CTI Systems with the modernization of its Cargo-Center at the Luxembourg airport by integrating new temperature controlled storage facilities for the new Healthcare & Pharmaceuticals Center that will go into operation spring 2013. The 3.000 m² facility offers two temperature-controlled zones with permanent temperature monitoring and fulfils all WHO and IATA requirements, as well as GDP compliance which deals with guidelines for the proper distribution of medical products for human use. The layout of the infrastructure guarantees very short transit times from aircraft to truck and vice versa. LuxairCargo is an experienced expert in the transport of pharmaceuticals and other temperature sensitive items. The company is also known for its top-of-the-range solutions for the handling, storage and transportation of these delicate and sensitive commodities.



ING

ING Commercial Banking élu meilleur courtier

Pour la quatrième année consécutive, ING Commercial Banking a été élu meilleur courtier en actions du Benelux par les acteurs du marché: ING a brillé en matière d'equity sales et de corporate access. Les Extel Awards sont attribués sur la base des résultats de l'enquête annuelle Extel Survey de Thomson Reuters, dans le cadre de laquelle des investisseurs professionnels donnent leur avis sur les services de leurs courtiers. L'enquête paneuropéenne est la plus importante dans son genre car elle totalise plus de 7.500 participants issus de 62 pays et recueille plus de 250.000 votes individuels. Cette reconnaissance souligne le succès de la stratégie d'ING consistant à offrir aux entreprises du Benelux un accès optimal aux marchés financiers internationaux, où des investisseurs internationaux profitent d'un bon accès aux administrateurs de ces entreprises.



Marketing-Club Trier-Luxembourg 20.000 EUR für den Gewinner

Der Marketing-Club Trier-Luxembourg e.V. vergibt in diesem Jahr zum fünften Mal den Marketing AWARD Trier-Luxembourg. Anlässlich der diesjährigen Jubiläums-Preisvergabe loben die Rheinland-Pfälzische Rundfunk GmbH & Co. KG (RPRI) und der Trierer WochenSpiegel gemeinsam einen Preis in Höhe von ca. 20.000 EUR für den Gewinner des Marketing AWARD 2013 aus. Jedes Unternehmen darf bei dieser Initiative mitmachen, damit die gesamte Bandbreite unternehmerischer Kreativität und Vielfalt in der Großregion die verdiente Aufmerksamkeit erhält. Der Einsendeschluss für die Bewerbungsunterlagen ist der 16. September 2013 und die Preisvergabe findet am 29. November 2013 statt. Die Teilnahmevoraussetzungen, Bewertungskriterien und weitere Unterlagen sind im Internet abrufbar. (www.mctrier.de)



Cactus

Mobilisation pour les abeilles

Sensibilisé par les apiculteurs du Luxembourg qui expriment leurs craintes devant la diminution des colonies d'abeilles, Cactus a décidé de faire un geste fort et de supprimer dans ses rayons les produits insecticides de la caté-

EN BREF


gorie des néonicotinoïdes, qui ont des effets dévastateurs sur les abeilles. De plus dans un souci de préserver la biodiversité, Cactus travaille, en collaboration avec les apiculteurs luxembourgeois, sur un projet d'installation de ruches d'abeilles sur certains terrains détenus par le groupe. Il se charge également de la vente du miel. En effet, des ruches d'abeilles vont progressivement être installées sur des terrains appartenant à Cactus, comme on peut déjà le constater à Bascharage ou encore à Redange. D'autres emplacements sont prévus à la Belle Etoile et à Windhof.

Naturata
Ouverture à Esch-Belval

Le nouveau magasin Naturata a ouvert ses portes à Belval et propose désormais un grand choix de près de 7.000 produits bio. De plus, un bistro bio fait partie intégrante de la surface de vente proprement dite. Conscient de ses responsabilités en matière d'écologie, le groupe a misé sur un bâtiment qui répond à la classe énergie B et dispose d'un système de récupération de chaleur et toute une panoplie d'autres mesures. Pour la gestion de la lumière et de l'eau comme ressources naturelles, Naturata se sert des sources lumineuses naturelles dans la mesure du possible. Quand la lumière artificielle est nécessaire, le magasin opte pour des lampes LED.

Total
Première borne électrique «Quick charge»

En présence de Simone Beissel, membre du conseil échevinal de la Ville de Luxembourg, la première borne à charge rapide («quick charge») au Luxembourg a été inaugurée à la station Total de Gaspe-rich. La nouvelle installation permettra aux clients TOTAL de charger les batteries de leur véhicule électrique à 80 % en moins de 30 minutes. L'installation TOTAL à charge rapide est alimentée à 100 % par de l'énergie renouvelable. Cette nouvelle installation est en phase avec l'objectif de TOTAL d'accompagner et de soutenir l'essor des véhicules électriques, annoncé par le pétrolier en 2012.

European CSR
European CSR Awards célébrés à Bruxelles

Le 25 juin s'est déroulée à Bruxelles la cérémonie officielle de célébration des 60 gagnants des European CSR Awards, en présence de hauts représentants de la Commission européenne. L'événement était l'occasion de célébrer tous les partenariats innovants récompensés à travers les 28 pays participants. Au Luxembourg, l'initiative était soutenue par les ministères du Travail et de l'Emploi (dont le ministre, M. Nicolas Schmit était le Président du jury) et de l'Economie et du Commerce extérieur et son département de l'Economie Solidaire. La Commission européenne, BITC et CSR Europe soutenaient le projet au niveau européen. Dans la catégorie PME, Ketterthill a remporté le prix grâce à son partenariat avec l'Association Don de moëlle. De même ALD Automotive, a reçu le prix du meilleur partenariat avec MyClimateLux dans la catégorie Grandes Entreprises. Cette première édition des European CSR Awards vise à inspirer et motiver d'autres entreprises à se lancer dans l'aventure du partenariat.

Nouvelle publication

Le Statec célèbre 50 ans de constantes et de variables



l'évolution du Grand-Duché de Luxembourg au cours de ces cinquante dernières années. Les auteurs, spécialistes dans leur domaine de compétences, proposent un panorama de l'histoire sociale et économique du pays, de 1960 à 2010. Au cours de cette période, le pays a connu de profondes mutations, mais une certaine stabilité se laisse toutefois cerner. Ce tableau est ponctué de photographies anciennes et récentes, qui permettent de prendre aisément conscience du chemin parcouru. Illustré de nombreux graphiques et tableaux, cet ouvrage, publié par le Statec sous la coordination de Guy Schuller, éclaire notre compréhension de thèmes variés, replacés dans leur contexte global.

L'ouvrage du Statec «Luxembourg, un demi-siècle de constantes et de variables» 247 p., est vendu au prix de 29 euros, ISBN: 978-2-87988-112-6. Il peut être également commandé auprès des Editions le Phare (www.phare.lu ou 57.71.31-1)

A l'occasion de son 50^e anniversaire, le Statec publie un ouvrage d'un demi-siècle de changements au Luxembourg. Cet ouvrage s'adresse à tous les curieux de

Regroupement

Moskito: nouvelle structure, nouvelle identité



Patrick Hoffmann, Thomas Hoffmann, Carole Retter et Jean-Claude Bintz

L'agence de communication Moskito et la société de production ProjectTWO (www.project2.lu) ont décidé de regrouper leurs activités audio-visuelles et de placer cette nouvelle entité sous la direction de Patrick et Thomas Hoffmann. Ce regroupement permet aux deux

sociétés de faire profiter pleinement leurs clients de leur savoir-faire respectif pour positionner la nouvelle structure en tant que concepteur et producteur innovant et dynamique sur le marché. D'autre part, les activités commerciales de la société-mère lakehouse, à savoir les conseils en communication, en stratégie commerciale et

relations publiques, ont été fusionnées avec les activités d'agence de Moskito. De ce fait Jean-Claude Bintz a pris la fonction de «executive chairman» de Moskito. L'équipe graphique est désormais sous la responsabilité de Peter Becker, promu creative director. L'agence de communication Moskito se donne ainsi une nouvelle struc-

ture et a en même temps changé de logo et d'identité. La direction générale de Moskito continue d'être assurée par Carole Retter. Moskito est aujourd'hui dans une excellente position pour rendre tous les services d'une agence de communication «full service» et d'accompagner ses clients dans leurs réflexions stratégiques. ■

Anniversaire

Fischer souffle ses 100 bougies

Comme toutes les belles histoires, celle des boulangeries Fischer commence en 1910 par un coup de foudre. Celui d'Eugène Fischer, boucher originaire de Rodange, pour Marguerite Thiry, habitante de Diekirch. Pour pouvoir épouser sa bien-aimée, Eugène doit changer de métier: Diekirch a déjà son propre boucher... mais pas de boulanger! C'est ainsi qu'en 1913, le jeune couple ouvre sa première boulangerie Grand-Rue. L'affaire marche si bien qu'en 1925, Eugène achète sa première machine à pétrir et cinq ans plus tard, son premier four à vapeur. S'ensuit l'ouverture de deux filiales, l'une à Wallendorf, l'autre à Bollendorf. Après la Seconde Guerre mondiale, c'est Joe Fischer qui reprend la boulangerie familiale avec son épouse, Renée Klein. S'ils respectent hautement la tradition artisanale, tous deux restent des entrepreneurs nés. En 1962, ils rachètent la boulangerie Olinger de Gilsdorf, qu'ils modernisent et transforment en boulangerie industrielle. Quelques années plus tard, cette dernière s'associe à la FAPRAL (Fabrique de produits alimentaires S.A.), collaboration qui débouche en 1971 sur une fusion qui donnera naissance à la société Panelux S.A., aujourd'hui société responsable de la production et de la distribution. Fischer, quant à elle, représente la marque qui regroupe les points de vente et les pro-

duits qui y sont vendus. Joe Fischer et ses collaborateurs ne cessent de développer de nouveaux produits, de nouveaux points de vente et de nouvelles tournées. En 1974 par exemple, les premiers magasins Fischer font leur apparition dans les centres commerciaux, évènement qui marque la véritable naissance de la marque. Pour gagner en efficacité, les différents sites de production de l'enseigne se réunissent en 1991 à Roodt/Syre. Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie et traiteur... Fischer utilise à cette époque 10 tonnes de farine par jour pour répondre aux besoins d'une clientèle nationale de plus en plus nombreuse. Au même moment, la firme se lance dans la production de produits surgelés et exporte dès lors une partie de sa production en Allemagne, en Belgique, mais aussi dans toute l'Europe. Aujourd'hui, l'entreprise fête ses 100 ans. Rayonnant dans tout le pays avec plus de 70 points de vente, employant pas moins de 930 employés et utilisant chaque jour 50 tonnes de farine, Fischer semble avoir un bel avenir devant elle. Ses projets? Lancer deux nouvelles lignes de production dédiées à l'export et qui seront opérationnelles dès janvier 2014. Mais aussi entrer dans une troisième phase d'agrandissement du congélateur, qui fera passer le stockage congelé de 6.000 à 9.000 palettes. En tout et pour tout, Panelux S.A. et Fischer S.A. comptent



investir, sur la période 2012-2014, pas moins de 15 millions d'EUR. Pour fêter son centenaire, deux actions de publicité ont été lancées. Un employé, son métier et son sourire: des visuels mettant à l'honneur le personnel Fischer ont été publiés dans les médias. Une façon pour l'entreprise de remercier et de mettre en avant ses effectifs. De même, un spot TV est actuellement diffusé sur le petit écran. On y voit des passants chanter «Happy Birthday» devant une boutique de l'enseigne, un clin d'oeil de la marque à ses clients et vice-versa. ■



A louer

2 surfaces commerciales +-100m² au sud du Luxembourg.

La surface commerciale qui se trouve sur le côté gauche dispose d'une véranda et les murs de deux pièces sont en pierres naturelles, avec feu ouvert et accès sur le jardin/étang.

L'autre surface commerciale dispose d'une grande vitrine et à 3 accès.

Tél.: 50 73 56

Nouveau site internet

ArcelorMittal au Luxembourg en ligne



ArcelorMittal a lancé son nouveau site internet pour ArcelorMittal au Luxembourg. Des nouvelles locales et des communiqués ainsi qu'une vue d'ensemble sur les sites de production et les services administratifs sont à présent disponibles sur <http://luxembourg.arcelormittal.com>. Le site propose également des informations sur l'engagement d'ArcelorMittal en

tant qu'entreprise citoyenne, des histoires passionnantes sur les dernières innovations en matière de produits et des renseignements sur les possibilités d'emploi. En plus d'avoir son siège social et ses principaux bureaux administratifs au Grand-Duché de Luxembourg, ArcelorMittal gère diverses activités de production dans le pays, soit un total de 16 sites et unités à travers le territoire. Notamment, des installations de production pour les produits longs, plats et les fils, mais aussi un centre de Recherche et Développement à Esch-sur-Alzette, conçu pour la recherche dans les produits longs. ArcelorMittal Luxembourg est l'un des principaux producteurs de produits longs comme des poutres particulièrement lourdes et des palplanches qui fournissent des solutions innovantes à ses sites les plus importants à Belval et Differdange. En 2012, Arce-

lorMittal a annoncé un plan d'investissement de 150 millions d'EUR jusqu'en 2016 pour assurer l'avenir de la sidérurgie au Luxembourg. La tradition de la sidérurgie au Luxembourg remonte à plus de 100 ans. Avec le nouveau site internet, le groupe propose désormais un aperçu de la contribution actuelle d'ArcelorMittal Luxembourg dans l'économie nationale et l'industrie européenne de l'acier. «L'accent mis sur nos produits à forte valeur ajoutée, nos efforts continus en termes de recherche et développement pour les aciers dédiés à l'automobile et la construction – combinés à d'excellents services à la clientèle – nous permettra de maintenir et d'étendre notre position de leader en tant que fabricant d'acier durable au Luxembourg», commente Michel Wurth, membre de la direction générale du groupe. ■

Restaurant

C'est en forgeant ...

Situé dans l'ancienne maison du forgeron du village, dont la femme tenait un petit café, le restaurant La Forge de Massard à Sandweiler propose dans cette belle bâtisse une cuisine bourgeoise mêlant des créations issues du terroir luxembourgeois et des interprétations modernes de la cuisine française. L'exigence de fraîcheur et de qualité des produits est perma-

nente tant à la carte de saison qui permet aux gourmets de déguster la caille en trois cuissons sur une rémoulade de céleri à l'huile de noisette, une côte de veau (350g) poêlée, sauce aux épices douces et citrons confits ou en dessert le feuilleté sur feuilleté au sirop d'érable et sa soupe de fraises et rhubarbe, que dans les suggestions proposées par le chef et qui varient au fil des mois et des sai-

sons afin de mettre en valeur un thème, un produit coup de coeur ou un arrivage de pêche. À découvrir, la salade de scampi aux agrumes ou le pavé de veau rôti aux girolles et lard fumé, jus brun. Le restaurant fait aussi des suggestions aux végétariens, selon les arrivages de produits frais.

La Forge de Massard est le «petit dernier» des Espaces Saveurs, avec à leur tête Olivier Fellmann et Dominique Colaïanni depuis une vingtaine d'années. Les Espaces comptent, entre autres adresses, La Mirabelle, Le Come Prima, Le Saporì, employant près d'une centaine de personnes, impliqués dans les aventures gastronomiques, quelquefois en tant qu'associés. Le succès reposant selon les deux initiateurs de cette aventure gastronomique, sur l'autonomie des restaurants, chacun ayant son identité, sa carte et donc, une cuisine différente laissée à la faveur et à l'inspiration des chefs. ■



Besoin de conseils ?

Afin d'éviter les mauvaises surprises lors de la création de votre entreprise, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les domaines juridique, administratif, économique et social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société. La mission de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

ESPACE  ENTREPRISES

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 330
info@espace-entreprises.lu
www.espace-entreprises.lu





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.



■ Alain Krecké

Cluster Manager du Cluster for Logistics Luxembourg

Expert en logistique, Alain a pris ses fonctions de Cluster Manager au sein du Cluster for Logistics Luxembourg en 2011. Titulaire d'un DESS en management de la Logistique et du Transport International et diplômé de l'Université de Strasbourg en économie, il rejoint le groupe Transalliance en 2005, où il est responsable des activités de la société en Europe Centrale et en Europe de l'Est, après avoir occupé différents postes dans les activités liées à la logistique, l'informatique et l'entrepôtage dès 1988. Lancé en juin 2009, le Cluster for Logistics Luxembourg est soutenu entre autres, par la Chambre de Commerce. Sa mission principale est de favoriser un échange entre ses membres – une centaine à l'heure actuelle – et de représenter les intérêts des membres quant aux questions relatives au développement du Luxembourg en tant que hub logistique international.

Le Cluster soutient et encourage toutes initiatives innovantes permettant d'augmenter la compétitivité du secteur logistique luxembourgeois. Dans le cadre de ses responsabilités, Alain a à sa charge l'organisation de groupes de travail, de conférences et d'ateliers. Il assure la promotion de la logistique au niveau national et à l'international. Enfin, il dirige les études et les analyses de benchmarking portant sur le secteur de la logistique. Le plus important pour Alain est le contact avec les professionnels du monde de la logistique au niveau national et international. Par ailleurs, les progrès et l'innovation issus des activités des différents groupes de travail représentent une réelle motivation pour lui. Côté loisirs, Alain aime la lecture, l'escalade et sillonner les routes à moto, en toute liberté.



■ Ronny Wolff

Assistant en Communication au sein du Cluster for Logistics Luxembourg

Ronny est journaliste de formation et travaille au Cluster for Logistics en tant qu'assistant en communication. A ce titre, il est plus particulièrement responsable du volet communication et des outils de promotion des activités du Cluster. Il rédige de nombreux comptes-rendus et invitations, participe à l'organisation d'événements proposés par le Cluster et prend part aux workshops. Il assure la communication avec les membres et les médias au moyen de communiqués, articles, brochures et newsletter. Il gère également le contenu du site du Cluster for Logistics.

L'organisation des événements de l'association nécessite la planification et une prise de contact avec les membres. Ronny rencontre constamment de nou-

velles personnes et en tant que personne de communication, ces échanges enrichissants lui procurent un véritable plaisir. Au sein du Cluster, ses tâches sont très variées, le métier mêlant organisation d'événements, suivi administratif et travail sur le terrain. En matière de communication au sens large du terme, les tâches qui lui incombent se rapprochent de sa vocation première, le journalisme. Au niveau événementiel, il découvre encore le métier et est avide d'apprendre. Au-delà de ses activités professionnelles, Ronny aime se consacrer en premier lieu à sa famille. Il aime aussi la lecture, la randonnée et l'informatique.

Want to get
even higher ?

Are you looking for performance and have ambitious goals to achieve? Analysing, managing and supporting are the main tasks of the Chamber of Commerce. As a partner, we give businesses the necessary assistance to improve their market access at a national, regional and global level. You can use the Chamber of Commerce's infrastructure and services to make life easier for your business and pave the way towards innovation and sustainable development.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 1
chamcom@cc.lu
www.cc.lu





PROTECT YOUR EXPORTS

OFFICE DU DUCROIRE, THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS WWW.ODL.LU
CREDIT INSURANCE, FINANCIAL SUPPORT